



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL
pour l'an de grace 1842.



AVERTISSEMENT.

On sent partout et de plus en plus l'importance des *Almanachs*, qui sont entre les mains de tout le monde et lus par tous les rangs et tous les âges. Aussi chaque pays, jusqu'aux plus petits, a-t-il le sien, en a-t-il même quelquefois plusieurs. En 1805, une société à laquelle nous sommes redevables de plusieurs établissemens très-utiles, tels que celui de la Caisse d'épargne, et dont les membres encore vivans voudront bien recevoir ici l'expression de la reconnaissance publique (1), a eu aussi le mérite de fonder le *Messenger boiteux de Neuchâtel*, qui, par plus d'un genre d'utilité et d'intérêt, a toujours reçu de nos compatriotes, soit au dedans soit au dehors, un accueil très-favorable, quoiqu'il méritât à peine ce nom de *Messenger de Neuchâtel*, n'ayant qu'une petite place à donner aux articles *neuchâtelois*. Quelquefois même

(1) L'un d'eux, depuis plus de dix ans, a été le principal rédacteur de l'*Almanach de Neuchâtel*, et veut bien continuer à prendre une part très-active à sa rédaction. Nous le remercions infiniment, et pour le passé et pour l'avenir, car sa coopération nous est nécessaire.

me à côté de *nos* articles, il y en avait qui ne pouvaient pas nous aller, mais qui nous étaient en quelque sorte imposés : cette remarque s'applique particulièrement aux deux dernières années. Il était temps que nous cessassions d'être ainsi tributaires de l'étranger, et que, comme nous avons un journal neuchâtelois, nous eussions aussi un *Almanach* tout-à-fait national, composé par des Neuchâtelois et pour des Neuchâtelois. C'est là ce qui a motivé la délibération prise par la Société d'émulation patriotique dans sa séance du 8 juillet : le précis de cette séance se termine par l'annonce que « la Société s'est occupée de déterminer l'impression d'un *Almanach* ou *Messenger boiteux de Neuchâtel*. » Nous avons dans notre pays assez de personnes instruites pour faire les articles, assez d'artistes habiles pour faire les planches, et assez de bons imprimeurs pour qu'il ne soit pas besoin d'aller en chercher au dehors. Nous ne ferons plus d'autre emprunt à l'imprimerie étrangère que celui du calendrier, c'est-à-dire des treize premières pages. Par le

3
moyen de ce nouvel arrangement les articles *neuchâtelois* pourront être et plus nombreux et plus étendus, et l'on pourra en admettre aussi de plus sérieux, tels que le premier de ceux de cette année, qui ne nous a pas paru l'être trop, dans le point de vue où nous nous plaçons et où nous prions nos lecteurs de se placer avec nous: notre nouvel Almanach, sous le rapport du genre, doit s'élever d'un degré au moins dans quelques-unes de ses parties. Notre intention est qu'on y trouve des choses amusantes, intéressantes, utiles, instructives et édifiantes; des articles qui soient de nature à exciter la curiosité, à mettre en circulation de bonnes idées, à en suggérer, à inspirer à nos compatriotes un amour toujours plus grand pour leur patrie; des descriptions de monumens nationaux, des anecdotes tirées de l'histoire nationale; des traits de désintéressement, de bienfaisance, de dévouement et de courage, tels que, grâce à Dieu, on en peut citer fréquemment parmi nous; des notices biographiques sur ceux de nos compatriotes qui auront droit à cette distinction, des inventions, des découvertes, des améliorations, des moyens abrégés, des procédés nouveaux, les résultats de méthodes jusqu'ici peu connues en agriculture et dans les arts industriels. En un mot notre intention est qu'il ne se passe et ne se fasse rien dans notre pays qui mérite d'être mentionné, sans qu'il le soit dans notre Almanach. Il s'en faut bien que dans celui de cette année, qui, nous l'espérons, sera très-infé-

rieur aux suivans, cette intention soit réalisée. Les commencemens de toute entreprise sont toujours un peu difficiles, surtout quand on n'a pas beaucoup de temps pour l'exécuter, et il ne s'en est pas écoulé beaucoup depuis la délibération de la Société d'émulation patriotique jusqu'à la publication de l'Almanach de 1842 auquel un petit nombre de personnes ont travaillé. Mais aujourd'hui nous faisons un appel à ceux de nos compatriotes qui pourraient nous envoyer des articles intéressans pour nos lecteurs, et nous comptons trop sur leur patriotisme pour douter du succès de cet appel. Nous recevrons avec reconnaissance, et publierons avec empressement les communications qu'on voudra bien nous faire, qu'elles portent sur des objets relatifs à notre pays, ou sur des objets propres à intéresser nos compatriotes. Les personnes qui, approuvant nos vues et répondant à notre appel, prendront la résolution de nous aider dans notre tâche, seront engagées par là à s'intéresser davantage à certaines choses et à mieux les observer. Combien de fois n'en avons-nous pas entendu d'utiles et d'intéressantes à l'égard desquelles nous éprouvions le regret qu'elles ne fussent pas ou qu'elles fussent peu connues; voici un moyen de les faire connaître, comme aussi d'en conserver d'autres qu'il importe de ne pas laisser perdre. Le portefeuille de notre *Messenger boiteux* est comme un dépôt que nous ouvrons à ceux qui voudront et y mettre et y chercher quelque chose. En entreprenant

cette œuvre, que nous envisageons comme patriotique, nous avons surtout en vue ceux de nos compatriotes qui sont expatriés. L'amour qu'ils ont pour leur pays et le tendre souvenir qu'ils en conservent leur fait prendre intérêt aux moindres choses qui le concernent. L'Almanach de Neuchâtel qui (par l'effet de circonstances tout-à-fait indépendantes de la volonté et du rédacteur et de l'éditeur) paraissait jusqu'ici beaucoup trop tard, beaucoup après tous les autres, à commencer par cette année-ci, paraîtra beaucoup plus-tôt, assez tôt pour que les Neuchâtelois les plus

éloignés puissent le recevoir à l'époque du nouvel-an, à celle où les absens tiennent le plus à recevoir des nouvelles de leur pays. Par toutes ces raisons nous croyons pouvoir dire à tous nos compatriotes, selon l'expression usitée en France : **PRENEZ DE NOS ALMANACHS.**

Les articles destinés à l'Almanach de Neuchâtel devront être envoyés à M. le doyen Lardy, secrétaire de la Société d'émulation patriotique, ou à la librairie de M. Prince-Wittnauer, à Neuchâtel.

TEMPÉRATURE, PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES, PRODUCTIONS DE LA TERRE.

1840.

OCTOBRE. Ce mois a commencé par un tems clair et beau et une température douce ; le baromètre est élevé ; le thermomètre est à 8° au-dessus de 0 ; le 5, gelée blanche ; le 6, la température s'est adoucie ; le 8, il a plu ; le 11, brouillard froid ; le 12, le ban de la vendange a été mis pour le vignoble de la ville ; la récolte s'est faite par un tems favorable ; le 19, il a plu ; le 21, il a un peu neigé aux montagnes ; le 24, vent d'ouest violent ; pluie dès le matin ; le 25, il a neigé ; le 28 et le 29, il a plu ; le 30, par une température chaude, il a fait des éclairs, le soir, à dix heures. Pendant le mois de septembre, hausse du lac 8 pouces.

NOVEMBRE. Le tems est couvert, la tem-

pérature douce ; le 4, brouillard ; à midi le thermomètre marque encore 10° ; le 5 et les jours suivans le brouillard a continué ; soleil clair et chaud aux montagnes ; le 9, pluie par le vent d'ouest ; la pluie continue ; dans plusieurs contrées débordemens des fleuves et des rivières, inondations et désastres ; le 11, pluie abondante, orage, éclairs et tonnerre ; le 13 et les jours suivans jusqu'au 17, la pluie n'a presque pas cessé de tomber, par une température chaude ; mercredi 18, tems clair ; le thermomètre marque 11° au lever du soleil ; le 21, il ne marque que 3° ; le 22, vent d'ouest violent, pluie et neige ; il a un peu gelé ; crue extraordinaire des eaux ; du 1 au 20 novembre, le lac a haussé de 3 pieds ; il est cependant encore de 18 pouces plus bas

qu'au mois de janvier 1802, maximum de sa hauteur connue. Voici les observations météorologiques qui expliquent les inondations qui ont eu lieu dans les journées des 27, 28, 29, 30 et 31 octobre, 1 et 2 novembre; il est tombé 32 centimètres, 4 millimètres d'eau. Comme la quantité moyenne est de 54 centimètres par an environ, il en résulte que dans sept jours il est tombé plus d'eau que dans sept mois; le 24, il a gelé le matin; le 26 et les trois jours suivans le thermomètre est descendu à 4° au-dessous de glace; le 30, la température s'est adoucie; brouillard; du 20 au 25 novembre, le niveau du lac a haussé de 2 1/2 pouces; du 25 au 1 décembre il a baissé de 3 1/2 pouces.

DÉCEMBRE. La température est douce, par un léger air d'ouest; le 3 il a plu et neigé pendant la nuit; le 5, le thermomètre est à 0; le 7, il marque 1° au dessous de glace; le 11, il a neigé par une température douce; le 12, tems sombre et bise froide; le thermomètre est descendu à 5° au dessous de glace; le 15, à 8 1/2°; le 16, à 10°, le baromètre étant toujours élevé; le 18 et les jours suivans la température s'est adoucie; le 19, le thermomètre ne marque plus que 1° au-dessous de 0; la même température s'est maintenue jusqu'à la fin du mois; le 29, 4° au-dessous de 0; le 30, il a un peu neigé; le 31, la température est à 0.

1844.

JANVIER. Le tems est clair par un léger air d'ouest; le thermomètre marque 2° au-dessus de glace; le 3, coups de vent d'ouest violens, bourrasques de neige; le baromètre a beaucoup baissé, 2° au-dessus de glace; le 5, la température est devenue froide; le 9, le thermomètre marque 5° au-dessous de glace; le 10, il neige; le 11, il a dégelé; le 14, le dégel a continué jusqu'au 20; le 21, il a gelé; le 23, 5° de froid, par la bise; le 28, dégel complet, le 31, air froid, 5° au-dessous de glace, le baromètre élevé.

FÉVRIER. Au commencement de ce mois le tems est neigeux et couvert, par un froid de 5°; le 2 et le 3, il a neigé; il y a eu de nouvelles inondations; le 4 et le 5, il a neigé; le thermomètre est descendu à 0; le 7, il était à 4° au-dessous de glace, il y a beaucoup de neige; le 11, la température s'est adoucie, dégel; le 18, il y a eu des éclairs du côté du midi; le 21, la température semble annoncer le printemps; le thermomètre observé à la Chaux de Fonds, a présenté dans l'espace de vingt-quatre heures une variation de 30°; il avait marqué 20° au-dessous de glace, et le lendemain, un vent de sud-ouest s'étant élevé, il est monté au milieu du jour à 10° au-dessus de 0; il tombait une pluie chaude aux montagnes pendant qu'il neigeait a gros flocons à Neuchâtel; le 27, il a gelé. Il y a peu de variation depuis deux mois dans le niveau des eaux.

MARS. Le tems est clair, le soleil luit dès le matin; le 2, il a un peu neigé; le 6, le tems est pluvieux et couvert; le 8, le soleil est chaud, et la température est de printemps; cependant les travaux de la vigne sont retardés, la neige a disparu; le 11, par un calme parfait et une température au dessus de glace, le lac a gelé dans une très-grande étendue; le matin il présentait à perte de vue une immense surface immobile scintillant aux rayons du soleil; ce phénomène s'est répété, sur une moins grande échelle, les deux jours suivans. Le 15 et les jours suivans, le tems est superbe par une température élevée de 10°; la végétation commence à se développer, et on voit les premières fleurs aux arbres; le 22, les vigneronns commencent le premier labour, après avoir fini de tailler la vigne; les derniers jours il est tombé une pluie douce; le lac a baissé de 8 pouces. Le mois de mars a été sec et chaud.

AVRIL. La température commence à devenir froide, et le baromètre baisse; le 4, il a neigé; le thermomètre ne marque plus que 3° au-dessus de glace; le 9, il a plu; le 12,

il a neigé ; le 16, il pleut ; les vigneronns sont interrompus dans leur travail du premier labour ; le 20, la température est douce ; le 23, il a plu ; le 25, le thermomètre a marqué 15° à midi, le baromètre continue à être élevé ; le 29, la température est très-chaude ; les arbres se couvrent de fleurs ; l'apparence de toutes les récoltes est généralement belle ; le 30, il a un peu plu.

MAI. Ce mois a commencé par une température chaude, qui a continué, le thermomètre marquant 12° ; le 1, il a plu et tonné ; la végétation pousse avec tant de vigueur, qu'il n'y a presque point d'insectes d'aucune espèce ; l'apparence des arbres fruitiers est magnifique et promet la plus abondante récolte ; jeudi 6, violent orage, qui a causé quelques ravines ; il a un peu grêlé ; la température chaude continue ; elle est générale ; car à Berlin le thermomètre s'est élevé à 23° et à Paris à 25° ; la monte de la vigne, qui a commencé les premiers jours du mois ne paraît pas abondante ; le 16, à dix heures du matin, on a observé un phénomène aussi rare que curieux : c'est une couronne solaire d'une admirable beauté ; ce météore orbiculaire et lumineux, appelé *Halo* par les physiciens, formait un vaste faisceau de cercles colorés, dont le centre commun était le soleil ; les couleurs ont quelque rapport avec celles de l'arc-en-ciel ; le 20, il a plu tout le jour ; l'air ne s'est pas sensiblement rafraîchi ; le 24, le thermomètre a marqué 18° ; le 26, 21°. On commence à voir les premiers raisins en fleur ; le 28, pluie chaude ; tems hâlé ; le baromètre est élevé ; le 28, pluie abondante ; orage le soir ; le 30 et le 31, tems agréable, légèrement couvert, petite pluie chaude.

JUIN. Air humide et chaud ; baromètre élevé pendant les premiers jours du mois ; le 4, coups de joran violent, la bise a succédé ; le 6, la pluie a commencé dès le matin et le thermomètre est descendu à 10° ; le 8, la température est froide, il a neigé aux montagnes ; ce changement subit dans l'atmosphère est dû aux orages, accompagnés de grêle, qui

ont éclaté autour de nous jusqu'à Poligny : le 12, la température est redevenue chaude, l'air est d'ouest ; les vigneronns commencent à attacher la vigne, après l'avoir effeuillée ; les variations de température ont été remarquables depuis quelques semaines ; le 27 mai le thermomètre a marqué 21° et le 6 juin 8°, donc 13° de différence ; le 15, la température est froide ; le 17, elle est redevenue chaude ; le 18, il a plu, ainsi que le 19 ; le 22, orage pendant la nuit, suivi d'une pluie abondante et chaude ; le 24, fortes ondées de pluie ; le baromètre a beaucoup baissé ; le 27, orage, à la suite duquel le baromètre a monté d'une manière extraordinaire ; le 28, le baromètre a baissé de nouveau, pluie légère ; air d'ouest ; le 30, il a un peu plu le matin ; cependant le baromètre a monté, et la température continue à être chaude, air de bise. Le niveau du lac a baissé de onze pouces.

JUILLET. Ce mois a commencé par un tems couvert et une température douce ; le 5, il a plu et tonné le matin ; après midi il a éclaté un violent orage sur la ville ; il était très-bas ; la foudre est tombée presque dans le même moment sur quatre maisons dans différentes localités du pays, sans causer d'incendie ; dans un bâtiment près du Crêt, le tonnerre a traversé les murs et dégradé les cheminées, laissant sur son passage une forte odeur de soufre ; le 6, il est tombé une pluie abondante ; la température est encore chaude ; coups de joran violens dans la soirée ; le 10, il a beaucoup plu ; le 11, la température s'est rafraîchie, et il a plu pendant le jour ; le vent d'ouest continue à régner ; le thermomètre marque 12° ; le baromètre est bas ; le 17 il a plu ; le 18, l'aspect de l'atmosphère est menaçant ; le matin il a un peu plu ; à dix heures le tems s'est éclairci, et à onze heures il s'est élevé un des plus furieux ouragans que de mémoire d'homme on ait jamais ressentis ; il a été général en Europe ; partout, en Espagne, en France, en Suisse, en Italie, en Allemagne, jusqu'en Hollande il a régné avec une telle violence que les personnes les plus

âgées ne se rappellent pas d'avoir vu un vent aussi dévastateur ; à deux heures éclipse visible de soleil ; elle a duré jusqu'à quatre heures et demie ; ce même jour la température , par un vent chaud de sud-ouest, s'est élevée à 29 et 30° à Vienne et à Berlin ; et à Marseille il a soufflé un vent brûlant d'Afrique, le véritable simoon du désert ; la température est dérangée ; elle est successivement chaude et froide par le vent de nord-ouest ; dans plusieurs contrées les orages ont été accompagnés de grêle et de secousses de tremblemens de terre ; le 28, le tems est sombre et couvert ; le 29, joran violent et vent d'ouest ; incendie de Cofrane ; il a détruit vingt-six maisons ; température froide ; les 30 et 31, il a un peu plu ; cependant le baromètre commence à monter. La température a été extraordinaire pendant ce mois ; tandis qu'on se plaignait en Europe de l'humidité et du froid, on éprouvait au-delà de l'Atlantique, aux Etats-Unis de violentes chaleurs. A la Nouvelle-Orléans plusieurs personnes ont été suffoquées par l'ardeur des rayons du soleil. Baisse du lac 5 pouces.

AOÛT. La température du commencement de ce mois n'est pas chaude ; le vent d'ouest continue à régner ; le 3, le tems est sombre et couvert ; le 4, il a plu et le baromètre a beaucoup baissé ; le 6, la température est chaude ; malgré des pluies assez fréquentes, le vent d'ouest qui souffle presque sans interruption depuis six semaines, dessèche et flétrit la végétation ; le 8, le thermomètre marque 16° ; le 10, pluie chaude ; le 13, gelée blanche au Val-de-Ruz ; le 15, tems couvert et hâlé ; le 19, température très-chaude, air de bise ; elle a continué les jours suivans ; le baromètre est élevé ; le 24, il a plu ; le 25, la température est froide, le soleil ne se montre que par intervalles. Il a été constaté un phénomène de végétation assez rare, au Landeron ; un gros prunier dépouillé de ses feuilles et de ses fruits par le terrible ouragan du 18 juillet, a reverdi de nouveau, et aujourd'hui il est couvert de feuilles et de fleurs

comme au printems. Le 26 et le 27 forte bise ; le thermomètre marque le matin 10° ; le 28, le beau tems paraît enfin rétabli, et une température chaude succède aux froides canicules ; à midi le thermomètre marque 16° ; le 29 brouillards d'automne, température très-chaude ; la température élevée se soutient ; le 31, il a tonné dans la matinée ; le vent a tourné à l'ouest, et le baromètre baisse. Pendant le mois d'août le niveau du lac a baissé de 5 pouces.

SEPTEMBRE. La température est chaude, rosées abondantes le matin ; le 1 de ce mois le thermomètre a marqué 19° ; le 2, pluie chaude et abondante ; le 5, tems couvert et variable ; le 6, le thermomètre ne marque que 10° ; le 8, tems couvert ; air d'ouest, cependant le baromètre a monté ; le 9 et les jours suivans le tems est superbe et la température très-élevée ; le thermomètre a marqué 21° ; les brouillards d'automne ont commencé ; ils se dissipent dans la matinée pour faire place à un soleil chaud ; le baromètre est élevé ; le 11, la température est très-chaude ; la bise s'est levée ; le 14, le tems a commencé à se couvrir ; brouillards le matin. Pendant le mois de septembre la température a été plus élevée que pendant tout le courant de l'été ; dans quelques contrées de la France il a éclaté de violens orages accompagnés de grêle ; à Paris le thermomètre a marqué 29° centigrades ; le 16 il a plu ; le 17, il s'est élevé un joran froid, et le thermomètre est descendu à 10° ; les jours suivans la température est redevenue douce et favorable, et le baromètre a monté ; brouillard d'automne ; le 22, il a un peu plu et le baromètre a baissé ; le 23 et les jours suivans le tems est brumeux et couvert ; la température continue à être douce ; le 24, il a fait le soir des éclairs ; le 25, le brouillard est bas et épais ; léger air de bise ; le 26, il a plu tout le jour ; le 27, le tems s'est éclairci, et le baromètre a un peu monté ; le 28 et le 29, température élevée, vent chaud. Ce mois a fini par une température chaude et favorable à la maturité du raisin.

NÉCROLOGIE.

Nous avons fait cette année, entr'autres pertes sensibles, celle de M. le doyen Jaquemot et de M. le maire Huguenin. M. Jaquemot est mort pasteur à Neuchâtel, où il avait commencé son ministère comme ministre du vendredi. De ce poste il passa à l'un des plus pénibles du pays, à celui de pasteur de Valangin; il fut dix ans dans cette église à annexe, qu'il quitta pour des fonctions bien plus laborieuses encore, pour celles de pasteur de la paroisse la plus populeuse de notre pays, de la Chaux-de-Fonds. On en est à se demander comment, d'une constitution faible, il a pu dix-huit années porter seul le fardeau du ministère dans une paroisse de 7000 âmes; et de plus, pendant trois de ces dix-huit années, il fut doyen de la vénérable classe. Dans ces divers postes, il s'était fait de nombreux amis, par l'agrément de son commerce, les ressources de son esprit et les qualités de son cœur. Homme d'étude et de cabinet, il avait une instruction solide et variée, et un style d'une élégance et d'une correction peu communes dans notre pays.

Un seul de ses sermons a été imprimé de son vivant, quoique plusieurs méritassent de l'être (celui qu'il prêcha à la Chaux-de-Fonds le jour de notre Jubilé). Le sermon sur le *Support mutuel* qu'on a imprimé après sa mort, a, entr'autres mérites, celui de le peindre si bien, qu'à chacune des phrases qu'on en lit, on croit l'entendre lui même. C'est comme un souvenir qu'il a laissé à ses amis; aussi se sont-ils empressés d'en faire l'acquisition. « La justice, la religion, notre propre intérêt, nous disent à la fois : *Supportez vous charitablement les uns les autres.* » Ce sont là les trois principales idées développées dans

ce sermon qui, dans un petit nombre de pages, contient un grand nombre d'idées utiles et édifiantes. Les sujets de charité chrétienne étaient ceux qu'il traitait avec le plus de succès, ce dont on pouvait trouver facilement l'explication dans son cœur si bon, si humain et si charitable; mais il en a traité d'autres aussi avec une vraie supériorité. Les dernières années de sa vie, ses sermons perdaient un peu par la récitation. Les personnes qui ne l'ont connu que depuis sa nomination au poste de pasteur de Neuchâtel, n'ont guère pu apprécier tout son mérite; car il y avait apporté de la Chaux-de-Fonds, où ses forces avaient déjà souvent trahi son courage, une fatigue invétérée qu'il n'a jamais pu complètement surmonter. Ses relations particulières pouvaient seules se faire une juste idée de tout ce qu'il était, de tout ce qu'il savait et de tout ce dont il était capable. Nous remplissons un devoir patriotique, en même temps qu'un devoir d'ami, en jetant ces quelques fleurs sur sa tombe.

Nous avons perdu M. Jaquemot au mois de mars, et M. Huguenin au mois de juillet.

M. Huguenin, conseiller d'état, a été près d'un demi siècle, maire de la Brévine. C'a été là un des phénomènes d'une vie qui en a offert tant d'autres. Il a laissé de nombreux travaux sur l'histoire de notre pays et sur celle de la Suisse. Son dernier ouvrage (Description de la Juridiction de la Brévine) couronné l'année dernière par la Société d'émulation patriotique, ne tardera pas à être imprimé. N'ayant pu recueillir encore les divers matériaux dont nous avons besoin pour composer une notice biographique sur cet homme *traïment extraordinaire*, ce sera seulement dans l'Almanach de l'année prochaine que nous la donnerons: elle justifiera tout-à-fait l'expression par laquelle nous venons de désigner Monsieur le maire Huguenin.



MESSAGER BOITEUX Almanach historique.

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. POUR L'AN DE GRACE

MDCCCXLII.

Et le XLII^{me} du XIX^{me} Siècle.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or . . . 19
Cycle solaire . . . 5
Indiction romaine . . . 15
Lettre dominicale . . . B.
Depuis la création
du monde . . . 5791

Depuis le nouv. cal. 260

QUATRE TEMPS.

16 Février. 18 Mai.
21 Septembre. 14 Décembre.

Entre Noël et le Carême
il y a 6 semaines.



FÊTES MOBILES.

Septuagésime 25 janvier.
Mardi gras 8 février.
Les Cendres 9 février.
Pâques . . . 27 mars.
Les Rogations 1 mai.
Ascension 5 mai.
Pentecôte 15 mai.
La Trinité 22 mai.
La Fête-Dieu 26 mai.
Premier Dimanche de
l'Avent 27 novembre.
Entre la Pentecôte et
l'Avent, 27 Dimanches.

A NEUCHÂTEL

Chez PRINCE-WITTNAUER, Libraire.

I Mois.	JANVIER.		ELECTIONS.	LUNAIS.
1 Samedi	Circouciſion Lever du ſoleil 7 h. 50 m.		9 ♀ en Δ ⊙, Δ ♃ Coucher du ſol. 4 h. 10 m.	Dernier quart. le 3, à 10 h. 42 m. ap. m. ſe décide à la neige.
2 Diman	B s Abel.		24 La ♂♂, □♀, froid	Nouvelle Lune le 11, à 4 h. 48 m. ap. m. de grands froids.
3 Lundi	s Isaac. Geneviève.		7 à 10 h. 42 m. ap. m.	Premier quart. le 19, à 9 h. 33 m. ap. m. entretient une température froide
4 Mardi	s Tite, évêque.		21 ♂ ♃ ♃ ve- venteux	Pleine Lune le 26, à 10 h. 23 m. ap. m. amène de la neige.
5 Mercredi	s Siméon.		4 * ⊙, * ♃, * ♃,	JANVIER vient de Janus à qui les Romains conſacroient le premier jour de l'année.
6 Jeudi	5 Rois ou Epiphanie		17 ♀ en * ♀, froid	Le 20 de ce mois le ſoleil entrera au ſigne du Verseau.
7 Vendredi	s Lucien, martyr.		29 ritable □♂, variable	Lever et coucher de la Lune.
8 Samedi	s Appollin. évêque. Lever de ſoleil 7 h. 46 m.		12 ♂ ♃ ♃ dou- ⊕ neige	Le 1, lever à 9 h. 47 m. du ſoir.
9 Diman	B 1 s Julien, l'hospital.		25 ♂ ♃ ♃ leur ſerein	Coucher 10 h. 18 m. du mat.
10 Lundi	s Guillaume		7 ☾ ♂ ♃, ♂ ♃, ♂ ♀,	Le 9, lever 6 h. 2 m. du mat.
11 Mardi	s Hygin, pape.		20 à 4 h. 48 m. ap. m.	Coucher 1 h. 11 m. du ſoir.
12 Mercredi	s Satyre, martyr.		1 ☉ ♂ ♃ ♃, ☾ en ☊	Le 16, lever 9 h. 19 m. du mat.
13 Jeudi	Hilaire 20 jours,		15 ne peut froid ☾ Apog	Coucher 9 h. du ſoir.
14 Vendredi	s Félix.		24 * ♃ ♂ * ⊙, vent	Le 23, lever 12 h. 13 m. du mat.
15 Samedi	s Maure. Lever du ſoleil 7 h. 39 m.		6 s'affec- * ♃, * ♃, Coucher du ſol. 4 h. 21 m.	Coucher 4 h. 55 m. du mat.
16 Diman	B 2 s Marcel.		18 ter; ☉ ☾ trouble	Le 30, lev. 9 h. 49 m. du ſ. ☾.
17 Lundi	s Antoine.		0 □ ♃, □ ♀, * ♀,	8 h. 42 m. du mat.
18 Mardi	s Chaire de S. Pierre		12 un mot, □ ♃, vent	
19 Mercredi	s Sulpice.		24 ☾ à 9 h. 55 m. ap. m.	
20 Jeudi	s Fab. s Sébastien.		7 ☾ ♀ en Δ ♃, * ♂	
21 Vendredi	s Agnès, martyre.		20 ☉ en Δ ⊙, □ ♀,	
22 Samedi	s Vincent, abbé. Lever du ſoleil 7 h. 31 m.		4 un geſte ☾ ☾, doux Coucher du ſol. 4 h. 29 m.	
23 Diman	B Sept Raimond.		18 ♂ ♃, □♂, ♂♀,	
24 Lundi	s Timothée, évêque.		2 ☾ ♂ ♃, tra- ☉ clair	
25 Mardi	Conversion s Paul.		17 hit Δ♂ ☾ venteux	
26 Mercredi	s Policarpe, mart.		2 ☉ à 10 h. 25 m. ap.	
27 Jeudi	s Jean Chriſtoſtome.		17 ♂ ♀ neige ☾ Périg.	
28 Vendredi	s Amédé, évêque.		5 Δ ♃, Δ ♃, Δ ♀,	
29 Samedi	s François de Sal. évêque Lever du ſol. 7 h. 21 m.		18 l'hypo- ♂♂, ſerein Coucher du ſol. 4 h. 59 m.	
30 Diman	B Sex, s Martine, mart.		2 □ ♃, □ ♀, vent	
31 Lundi	s Pierre Nolasque.		17 criſie. Δ ⊙ trouble	

Pendant ce mois, on doit raccommo-der et tenir en état les divers outils et utensiles de l'agriculture, fumer les arbres fruitiers qui languissent; faire du bois dans les forêts; tailler les arbres des jardins, piocher les framboisiers, etc.

Depuis le 1 jusqu'au 31 Janvier les jours ont cru de 64 minutes.

Foires du mois de
JANVIER 1842.



Aarbourg c. Berne.	13	Meyenberg c. Argovie	25	St. Claude (Jura)	7
Aeschi canton de Berne	11	Moutmelian	26	Ste. Ursanne c. Berne	10
Aix en Savoye	3	Mont sur Vaud.	19	Salins (Jura)	27
Albeuve canton Fribourg	10	Morges c. de Vaud	12	Schaffhausen	11
Altorf c. d'Uri	27	Morteau (Doubs)	25	Schiersch c. Grisons	3
Ambérieux (Ain)	17	Neu-Brisach h. rhin	17	Schüpfheim c. Lucerne	6
Appenzell	12	Neustadt forêt noire	20	Schwitz	51
Arinthod (Jura)	24	Nidau canton de Berne	25	Seignelégier B.	51
Baden canton d'Argovie	25	Olten c. Sol.	51	Sempach canton Lucerne	5
Bauma c. Zurich	19	Orgelet (Jura)	24	Soleure	18
Belfort h. rhin	3	Passavant.	18	Stein am Rhein c. Sch.	26
Berne	4	Port sur Saone (Doubs)	51	Sursée canton Lucerne	10
Blamont (Doubs)	5	Porentroi c. Berne.	17	Taguinge eu Savoye	7
Bletterans (Jura)	27	Rapperschweil c. S. Gall	26	Unterséen canton B. 7 et	20
Bremgarten Arg.	51	Rheims.	11	Uznach canton St. Gall	18
Brigue canton du Valais	17	Rheinfelden c. Argovie	26	Versoix canton Genève	14
Bulach c. Zurich	11	Romalé	31	Vevey c. Vaud	18
Bulle canton de Fribourg	13	Romont canton Fribourg	11	Winterthour c. Zurich	27
Blisingen (Baden)	13	Rouchaud	22	Yverdon c. Vaud	25
Coire c. Grisons	3	Rougemont c. Vaud	17	Zoffingen c. Argovie	6
Clerval (Doubs)	11	St. Amour (Jura)	3		
Dannemarie h. rhin	11				
Delle h. rhin	24				
Eglisau c. Zurich	12				
Ellg c. Zurich	19				
Faucogney haute Saone	6				
Fribourg en Suisse	5				
Gessenai canton de Berne	7				
Giromagny h. rhin	11				
Grenoble (Isère)	22				
Hanz canton des Grisons	18				
Klingnau c. Argovie	7				
Knouau canton Zurich	3				
Küblis c. Grisons	14				
Lagnieu (Ain)	22				
Lauffenburg c. Argovie	21				
Lons-le-Saunier (Jura)	15				
Lucerne	51				
Martigny Val.	51				
Massevaux h. rhin	17				
Megève en Savoye	7				
Mellingen canton Argovie	24				

N. B.

Berne. Un marché au bétail le premier Mardi de chaque mois.
Moudon. Un marché au bétail le premier Lundi de chaque mois.
Loele. Un marché aux chevaux tous les Samedis des quatre premiers mois.
Yverdon. Un marché au bétail le dernier Mardi de chaque mois.
Payerne. Grand marché au bétail le premier Jeudi de chaque mois.
Morges. Un marché au bétail le premier Mercredi de chaque mois.
Orbe. Un marché au bétail le dernier Lundi de chaque mois.
Lausanne. Marché au bétail les seconds Samedis de Mars, Avril, Juin, Juillet Août et Octobre.
Cossonay. Marché au bétail le 2^d Jeudi de chaque mois.

1	Mardi	s Brigide. Ignace.		0	⊕ froid	Dernier quart. le 2, à 1 h. 0 m.
2	Mercredi	Purification N. D.		14	à 1 h. 0 m. ap. m.	ap. m. éclaircit l'air.
3	Jeudi	s Blaise, évêque.		26	△ ♂, * ♀, □ ♀,	Nouvelle Lune le 10, à 0 h. 28 m.
4	Vendredi	s Véronique.		9	La re ⊕ ♄ serein	le 10, à 0 h. 28 m.
5	Samedi	s Agathe, vierge.		21	♀ en ♄, * ☾, ♀,	ap. m. amène du brouil.
6.		Lever du soleil 7 h. 11 m.			Coucher du sol. 4 h. 49 m.	Premier quart. le 18, à 0 h. 14 m.
6	Dimanche	B Qui s Dorothée.		0	connais- * ♀, neige	du m. soir, engendre du nuageux
7	Lundi	s Hélène.		15	* ♀ ♀ ♂ ♄, ♂ ♀,	Pleine Lune le 25 à 4 h. 8 m.
8	Mardi	Mardi gras. s Salomon.		27	☾ ☾ en ♄ * ♂ neige	du matin, provoque du désagréable.
9	Mercredi	Les Cend s Appol. mart.		9	⊕ sance h. ☾ Apog.	
10	Jeudi	s Scholastique, vierge.		21	☾ à 0 h. 28 m. ap. m.	
11	Vendredi	s Séverin, abbé.		5	☾ * ♄, ☾, àpre	
12	Samedi	s Damien		15	est * ♀, ♂ ♀, vent	
7.		Lever du soleil 7 h. 0 m.			Coucher du sol. 5 h. 0 m.	FEVRIER vient de Februare, qui signifie faire des expiations.
15	Dimanche	B Les Bras Jonas Cast.		27	* ♀ ♀ ♂ ♂, neige	Le 18. le soleil fera son entrée au signe des Poissons.
14	Lundi	s Valentin, martyr.		9	☾ ♄, la □ ♀ troub.	
15	Mardi	s Faustin, martyr.		21	♂ en ♄, * ☾, * ♀	
16	Mercredi	4 Temps s Julienne m.		3	mé- ☾ ☾, nébuleux	
17	Jeudi	s Sylvain, évêque.		16	△ ♄, △ ♀, * ♀,	
18	Vendredi	s Siméon, évêque.		29	☾ à 0 h. 14 m. ap. m.	
19	Samedi	s Boniface, évêque.		12	☾ en ♄ clair	
8.		Lever du soleil 6 h. 30 m.			Coucher du sol. 5 h. 10 m.	Lever et coucher de la Lune.
20	Dimanche	B Remin. s Eucher, év.		26	△ ☾, △ ♀, doux	Le 6, lever 4 h. 43 m. du mat.
21	Lundi	s Léon.		11	♀ en ♄ ♂ ♄, ♂ ♀,	Couch, 11 h. 47 m. du mat.
22	Mardi	Chaire s Pierre.		25	☾ ☾ ♄ moire ♄ serein	Le 13, lever 7 h. 36 m. du mat.
23	Mercredi	s Josué.		10	du △ ♂, ♄ beau t.	Couch. 8 h. 2 m. du soir.
24	Jeudi	s Matthias.		25	♀ Ret. vent ☾ Périg.	Le 20, lever 11 h. 3 m. du m.
25	Vendredi	s Victor.		11	☾ à 4 h. 8 m. av. m.	Coucher 3 h. 49 m. du matin.
26	Samedi	s Césaire, médecin.		26	☾ cœur. ♄ ♄ humide	Le 27, lever 8 h. 41 m. du soir.
9.		Lever du soleil 6 h. 57 m.			Coucher du sol. 5 h. 23 m.	Coucher à 7 h. 3 m. du matin.
27	Dimanche	B Occu s Nestor.		10	□ ♄, □ ♀, * ♂,	
28	Lundi	s Romain, abbé.		25	* ☾ ♀, ☾, àpre	

Semer sur couches : concombres, melons, laitues, céleri et autres légumes. Tailler la vigne, transplanter les arbres, greffer, écheniller ; semer l'avoine, les lentilles, le chanvre et le lin. Peupler le rucher et la garenne.

Depuis le 1 au 28 février les jours ont cru de 93 minutes.

73
Faires du mois de FÉVRIER 1842.



Aarau c. Argovi	23	Etiswyl c. Luc.	1	22
Aarberg c. Berne	9	Faucogney (h. S.)	3	
Abbevillers	8	15 Ferrette h. rh.	15	
Aiguebelle	10	Frauenfeld c. Th.	7	
Altkirch h. rh.	17	Fribourg en Suisse	21	
Appenzell	9	Fribourg en Br.	9	
Arbois Jura	11	Frick c. Arg.	7	
Audeux Doubs	8	Gebweiler h. rh.	28	
Avenches c. Vaud	4	Gigny (Jura)	10	
Balstall c. Sol.	7	Giromagny h. rh.	8	
Bauma c. Zurich	16	Gossau c. S. Gall	7	
Belfort h. rhin	7	Grandvillard h. r.	8	
Bellinzone c. Tessin	3	Greenchen	14	
Bensfelden	28	Gruningen c. Zur.	22	
Berne	1	Gruyères c. Frib.	1	
Berthoud c. Berne	24	Habsheim h. rh.	14	
Besançon Doubs	7	Héricourt Doubs	3	
Bienne c. Berne	3	Hérisau c. Appenz.	4	
Bischofzell c. Th.	5	Hundwyl c. App.	8	
Blamont (Doubs)	4	Ilanz c. Grisons.	15	
Bolzano Tyrol	28	Lagnieu Ain	21	
Bourg (Ain)	5	Landser h. rh.	16	
Breitenbach Sol.	22	Langnau c. Berne	25	
Brugg c. Argovie	8	Langres.	15	
Bulle c. Fribourg	10	Laufen c. Berne	7	
Buren c. Berne	25	Lausanne c. Vaud	11	
Corlier c. Berne	9	Lenzburg c. d'Ar.	5	
Châlons s. Saone	28	Liechtensteig s. Gall	7	
Château d'Oex c. V.	5	Liestal c. Basle	16	
Clairvaux (Jura)	21	Lons-le-Saunier	15	
Cierval Doubs	8	Lœrach d. de Bade	25	
Collonge (Ain)	15	Meyenfeld c. Gris.	5	
Colmar h. rh.	16	Mettmenstetten c. Z.	5	
Coire c. Grisons	7	Montbéliard Doubs	14	
Delémont c. Berne	2	Montbozon	5	
Delle h. rhin	21	et tous les lundis de		
Diessenhofen c. Th.	7	carême.		
Dôle	7	Monthey c. Valais	1	
Eglisau c. Zurich	8	Montriond Sav.	7	
Ellg c. Zurich	16	Morat c. Frib.	16	
Eschentze. Thurg.	3	Morges c. Vaud	25	
Estavayer c. Frib.	16	Munster Lucerne	10	

Neuchâtel	2	Sierre c. Valais	7
Orbe c. Vaud	14	Soleure	15
Orgelet (Jura)	24	Sulz h. rh.	25
Ornans (Doubs)	15	Tervai le Château	11
Oyzelley	26	Thann h. rhin	24
Payerne c. Vaud	10	Thiengen	5
Pfessikon c. Zurich	8	Überlingue	16
Poligny	14	Vercel (Doubs)	11
Pontarlier Doubs	10	et tous les samedis	
Porentroi c. Berne	21	jusqu'à l'ascension.	
Rolle c. Vaud	25	Vesoul. le 5, et tous	
Rue c. Fribourg	5	les samedis jusqu'à	
Ruffach h. rhin	14	l'ascension.	
S. Amour (Jura)	2	Vins en Sallazen Sav.	4
S. Claude.	7	Waldenbourg c. B.	21
S. Triphon c. Vaud	18	Waldslut (forêt n.)	5
St. Trivier de C.	28	Wangen c. Berne	10
Samoens (Savoie)	4	Weinfelden c. Th.	2
Schaffhausen	15	Willisau c. Luc.	7
Schwellbrunn c. A.	8	Wyl c. St. Gall	8
Seewen c. Soleure	5	Zoffingen c. Arg.	8
Seewis c. Grisons	7	Zweisimmen c. Bern.	2
Seillères	7		

III MOIS.	MARS.	ELECTIONS	LUNAIS.
1 Mardi	s Aubin, évêque	☉ 9	Dernier quart le 4, à 1 h. 56 m, av. m. amène de l'après.
2 Mercredi	s Simplicie, pape.	☉ 23	Nouvelle Lune le 12, à 9 h. 2 m. avant m. se voue à de l'agréable.
3 Jeudi	s Marin.	☉ 6	Premier quart le 19, à 11 h. 15 m. ap. m. amène du trouble.
4 Vendre	s Adrien.	☉ 19	Pleine Lune le 26, à 2 h. 4 m. ap. m est pour du beau.
5 Samedi	s Eusèbe.	☉ 1	
10.	Lever du soleil 6 h. 24 m.		
6 Diman	s Fridolin.	☉ 13	
7 Lundi	s Thomas d'Aquin.	☉ 25	
8 Mardi	s Jonathan	☉ 7	
9 Mercredi	40 Martyrs.	☉ 18	
10 Jeudi	s Françoise.	☉ 0	
11 Vendre	s Cunibert.	☉ 12	
12 Samedi	s Grégoire	☉ 24	
11.	Lever du soleil 6 h. 13 m.		
13 Diman	s Nicephore, évêque.	☉ 6	
14 Lundi	s Mathilde, reine.	☉ 18	
15 Mardi	s Longin.	☉ 1	
16 Mercredi	s Heribert, évêque.	☉ 13	
17 Jeudi	s Gertrude	☉ 26	
18 Vendre	s Gabriel, archange.	☉ 9	
19 Samedi	s Joseph	☉ 23	
12.	Lever du soleil 6 h. 2 m.		
20 Diman	s Joachim.	☉ 6	
21 Lundi	s Benoit, abbé.	☉ 20	
22 Mardi	s Nicolas de Flue	☉ 5	
23 Mercredi	s Théodore.	☉ 19	
24 Jeudi	Ste. Cécile s Siméon,	☉ 4	
25 Vendre	Vendredi s. s Marc.	☉ 19	
26 Samedi	N. D. de Compassion.	☉ 4	
15.	Lever du soleil 5 h. 48 m.		
27 Diman	B PAQUES César.	☉ 19	
28 Lundix	Lundi s Ruppert.	☉ 3	
29 Mardi	Mardi s Eustache.	☉ 17	
30 Mercredi	s Quirin, tribun.	☉ 1	
31 Jeudi	s Balbine.	☉ 4	

MARS fut consacré au dieu Mars par Romulus. C'étoit le premier mois de l'année martiale. Le 21 de ce mois le soleil entrera au signe du Bélier.

Lever et coucher de la Lune.
 Le 6, lever 3 h. 24 m. du mat. Coucher 10 h. 35 m. du mat.
 Le 13, lever 6 h. 1 m. du mat. Coucher à 7 h. 7 m. du soir.
 Le 20, lever 10 h. 10 m. du mat. Coucher 2 h. 48 m. du mat.
 Le 27, lever 7 h. 42 m. du soir. Coucher 5 h. 51 m. du mat.

Premier labour des jardins ; on sème toutes espèces de légumes, si le temps n'est pas trop froid. Provigner la vigne et commencer son premier labour, semer les blés du printemps. Semer les fleurs annuelles. Acheter des bœufs maigres.

Du 1 au 31 de ce mois les jours ont cru de 111 minutes.

Foires du mois de MARS 1842.

Aarbourg c. Arg.	19	Delémont c. Berne	16	Mayence	8	Rumilly	4
Aigle canton Vaud	9	Delle h. rh.	21	Mirecourt Vosges	2	Sæckingen c. Arg.	7
Albert-Ville Sav.	17	Diessenhofen c. T.	29	Montbéliard Doubs	14	Saillans Drôme	18
Altkirch h. r.	3	Erlenbach c. Berne	8	Montfaucon c. Ber.	21	S. Amour.	2
Altorf c. d'Uri.	5	Eschallens c. Vaud	51	Monbozon les lundis		S. Aubin c. Neuch	26
Ambérieux Ain	25	Faucogney h. S.	5	de carême.		S. Blaise c. Neuch.	7
Anet c. Berne.	16	Fenin c. Neuch.	1	Monthey c. Val.	50	S. Claude	7
Annecy Sav.	21	Ferrette h. r. 1 et	29	Morges c. Vaud	30	S. Genis	12
Appenzell	2	Feuernthalen c. Z.	29	Montmélian	26	S. Jean d'Aulph S.	50
Arbois Jura	25	Flawyl c. S. Gall	16	Merteau Doubs	1	S. Julien Savoye	5
Arbon Thurgovie	16	Fontaines c. Neuch.	18	Motiers-travers	17	S. Lupicin	2
Arwangen c. Berne	17	Frauenfeld c. Th.	7	Moudon c. Vaud	2	S. Ursanne c. Berne	7
Aubonne c. Vaud	15	Frutigen c. Bern	11	Moustier en Tar.	16	Salanches en Savoye	2
Ballon	19	Gaillard en Savoye	21	Mulhausen h. rhin	1	Schinznach c. Arg.	8
Belfort h. rhin	7	Gais c. Appenzell	1	Munster G. T. h. r.	12	Schleitheim	14
Belvoye	1	Gelterkinden c. Ba.	2	Muttenz c. Basle	25	Schwitz	17
Berchier c. Vaud	11	Gessenai c. Bern	18	Neu-Brisach.	19	Seengen c. Argovie	8
Berthoud c. Berne	3	Gex Ain 1 et	25	Neustadt forêt n.	7	Seewis c. Grisons	4
Bex c. Vaud	31	Giromagny h. rhin	8	Neuveville c. Berne	29	Selongey c. d'or	16
Bienne c. Berne	5	Grandson Vaud	9	Nidau c. Berne	22	Sidwald c. S Gall	5
Blamont Doubs	7	Granvillard h. rh.	8	Niedersept h. rhin	2	Signau c. Berne	17
Bonneville Savoye	14	Gruyères c. Frib.	25	Nyon c. Vaud	5	Soleure 8 et	29
Bons en Savoye	2	Habere Lullin Sav.	50	Olten c. Soleure	14	Stæfa c. Zurich	5
Bourg (Ain)	4	Herzogbuchsee B.	16	Orchamp.	21	Stantz c. Unt.	51
Bremgarten c. Arg.	29	Horgen c. Zurich	10	Orgelet Jura	24	Stein am rhein	50
Brigue c. Val.	31	Huthwyl c. Berne	9	Ornans Doubs	15	Strasbourg	50
Bulle c. Fribourg	15	Ilanz c. Grisons	15	Payerne c. Vaud	51	Summiswald c. B.	11
Bulach c. Zurich.	1	Jougne Doubs	17	Petites Chiettes	10	Tagninge	7
Carouge c. Genève	10	Klingnau c. Argov.	19	Pontarlier Doubs	24	Tassenières	28
Champagni	28	Kœlliken c. Argov.	16	Pont de Rode	7	Teuffen c. Schaf.	14
Chancy c. Genève	26	Kulm c. Argovie	11	Pont du Bourg	16	Tour-ronde Sav.	50
Chaumergi	9	Kyburg c. Zurich	23	Porentroi c. Berne	21	Unterseen c. Berne	2
Chaussin	10	Lachen c. Schwitz	29	Port s. S.	50	Uznach c. S. Gall	5
Chaux de fonds	8	Landeron c. Neuch.	14	Ragatz c. S. Gall	21	Verrières c. Neuch.	21
Chesne-Thonex	5	La Sarraz c. Vaud	1	Rahon	7	Vilmergen c. Arg.	22
Châtresc. Frib.	51	Lauffenbourg c. A.	29	Rapperschweil S. G.	50	Villerfarlai	21
Clerval Doubs	8	Laupen c. Bern	51	Rehetobel c. Ap.	18	Waldshut f. n. 2	16
Cluses en Savoye	26	Levier	14	Rogensberg c. Zur.	15	Wegenstetten c. A.	21
Coligni Ain	18	Lignières c. Neuch.	25	Reichensee c. Luc.	17	Weiningen c. Zur.	7
Coppet c. Vaud	29	Loclc c. Neuchâtel	22	Rheinau c. Zurich	50	Wilchingen c. Sch.	7
Cortailod c. Neuch	8	Lons-le-Saupier	15	Romainmôtier c. V.	25	Zoffingen Arg.	29
Cossonai Vaud	10	Lucerne	8	Romont c. Frib.	1	Zug	23
Courrendlin c. Ber.	17	Maillerai c. Berne	10	Rougemont c. V.	17	Zurzach c. Argovie	5
Courtemaielle c. B.	21	Maginat.	25	Rue c. Fribourg	9	Zweisimmen B.	51
Dannemarie h. r.	29	Massevaux h. rhin	21				

1	Vendre	s Hugues, évêque
2	Samedi	s Francois de Pau'e.
14.		Lever du soleil, 5 h. 35 m.
3	Diman	B Quasins Richard, évêq.
4	Lundi	s Isidore, évêque.
5	Mardi	s Christian.
6	Mercure	s Sixte, Celse.
7	Jeudi	s Alexandre.
8	Vendre	s Prochore.
9	Samedi	s Dionisius
15.		Lever du soleil, 5 h. 24 m.
10	Diman	B Misér. s Ezechiel.
11	Lundi	s Léon, Pape.
12	Mardi	s Jules I. Pape
13	Mercure	s Justin, martyr.
14	Jeudi	s Tiburce, martyr.
15	Vendre	s Olympe.
16	Samedi	s Daniel.
16.		Lever du soleil 5 h. 14 m.
17	Diman	B Jubil. s Rodolph.
18	Lundi	s Apoline.
19	Mardi	s Sévère. Léon.
20	Mercure	s Sulpice.
21	Jeudi	s Anselme.
22	Vendre	s Soter et Cajus, Pap.
23	Samedi	s George
17.		Lever du sol. 5 h. 3 m.
24	Diman	B Cantat. s Albert.
25	Lundi	s Marc évangéliste.
26	Mardi	s Amélie.
27	Mercure	s Anastase.
28	Jeudi	s Vital, martyr.
29	Vendre	s Robert.
30	Samedi	s Sigismond, martyr.

♌	27
♍	9
♎	21
♏	3
♐	15
♑	27
♒	9
♓	21
♈	3
♉	15
♊	28
♋	10
♌	23
♍	6
♎	20
♏	3
♐	17
♑	1
♒	15
♓	29
♈	14
♉	28
♊	13
♋	27
♌	12
♍	26
♎	9
♏	22
♐	5
♑	17

Le Δ $\♂$, pluie à 7 h. 5 min. ap. m. Coucher du sol. 6 h. 25 m.

☾ ☾ ♁ , ♂ ♃ , Δ ♀ , \square ♃ ♀ , * ☉ , \square ♂ cœur venteux **pos. A**

\square ♀ ☉ appar. * ♁ , * ♂ , serein

* ♃ , * ♀ , ♂ ♀ , d'une ☉ ♁ beau Coucher du sol. 6 h. 36 m.

☉ à 11 h. 5 m. ap. m. ♀ en ♁ \square pluie

\square ♁ , ♂ ♂ . ☉ ♀ . Δ ♃ , * ♀ , humide

♀ en ♁ , Δ ♃ ♂ * ☉ , \square ♀ , vent * ♀ , ☉ beau temps Coucher du sol. 6 h. 46 m.

☾ ☾ , ♂ ♁ , ♂ ♃ , à 7 h. 6 m. av. m.

☾ \square ♂ , Δ ♀ beau ☉ en ♁ Δ ☉ vent mère est Δ ♁ **Périg**

Δ ♁ ♀ , Δ ♃ chaud le chef-b. Coucher du sol. 6 h. 57 m.

☉ à 0 h. 1 m. av. m. \square ♃ ♂ d'œu-vent

ore * ♁ , ♂ ♂ , ♂ ♀ de la * ♃ , ☉ chaud nature. ☉ ☉ , doux

Δ ☉ , ♂ ♁ , Δ ♀ . ♂ ♃ ♂ , ♂ ♀ , Δ ♀ .

Dermer quart. le 2. à 7 h. 3 m. du soir, produit de forts vents. Nouvelle Lune le 10, à 11 h. 5 m. du soir, est pluvieuse. Premier quart le 18, à 7 h. 6 m. du matin, est au beau. Pleine Lune le 24, à 0 h. 1 m. du matin, chaleur de printemps.

AVRIL, vient d'aperire qui signifie ouvrir. Les germes et les plantes commencent en ce mois à ouvrir le sein de la terre. Le 20, le soleil entrera au signe du Taureau.

Lever et coucher de la Lune.

Le 3, lever 2 h. 11 m. du mat. Coucher 9 h. 33 m. du mat. Le 10, lever 4 h. 32 m. du mat. Coucher 6 h. 14 m. du soir. Le 17, lever à 9 h 20 m. mat. Coucher, 1 h. 38 m. du mat. Le 24, lever 6 h. 47 m. du soir. Coucher à 5 h. 59 m. du mat.

On continue de semer toutes espèces de légumes; on fait la seconde taille des pêchers; recourir les fraisiers. Il ne faut pas arroser le soir, à cause des gelées dont on est encore menacé, mais seulement après le lever du soleil.

Depuis le 1 jusqu'au 30 Avril les jours ont oru de 104 minutes.

Foires du mois d'Avril 1842.

Aarberg c. Berne	27	Gais c. Appenzel	5	Ornans Doubs	19	Sonceboz c. Berne	11
Angle canton Vaud	20	Gendrey	16	Oron c. de Vaud	6	Sonvillers c. Berne	25
Albeuve c. Frib.	25	Gex (Ain)	25	Planfayon c. Frib.	20	Steckborn c. Th.	28
Annemace, Savoye	5	Gigny Jura	11	Poligni (Jura)	4	Stein am Rhein c. S.	27
Baden c. d'Arg.	25	Geromagny h. rhin	12	Pontarlier (Doubs)	28	Sursée c. Lucerne	25
Bauma c. Zurich	1	Glaris	25	Porentrui c. Berne	11	Süs c. Glaris	12
Belfort h. rhin	4	Grandson c. Vaud	25	Reichenau	25	Tagninge	25
Berne	5	Grandvillard h. rh.	12	Reinach c. Argovie	7	Tamins c. Grisons	5
Berneck S. G.	26	Gross-Hochstetten	15	Rheineck c. S. G.	25	Tavannes c. Berne	27
Besançon (Doubs)	4	Heiden c. Appenz.	29	Richterswyle zur.	26	Thaingen c. Schaf.	25
Bevaix c. Neuch.	1	Herisau	29	Romont c. Frib.	19	Thoirette	18
Bienne c. Berne	28	Hermance c. Gen.	25	Ruc c. Fribourg	27	Thonon en Savoie	6
Bierre c. Vaud	21	Hundwyl c. App.	19	S. Amarin h. rhin	27	Tramelan c. Berne	6
Blamont (Doubs)	5	Ilanz c. Grisons	19	S. Amour	2	Urnäsch c. App.	28
Bletterans	11	Jussi	25	S. Claude (Jura)	7	Uster c. zurich	28
Bœtzen c. Argovie	25	Kaisersberg h. rh.	4	S. Croix G. T. (h. r.)	2	Vesoul	25
Bons en Savoye	4	Kloten c. Zurich	12	S. Gall	27	Vevey c. Vaud	26
Bourg (Ain)	20	Knonau c. Zurich	25	S. Gervais en Sav.	7	Wädenschweil c. Z.	7
Chapelle d'Abond.	25	Kœstenholz h. r.	23	S. Gingolph (Sav.)	6	Weggis c. Lucerne	25
Charmey c. Fr.	30	Kublis	4	S. Joire en Sav.	1	Wiedlisbach c. B.	25
Châtel St. Denis	18	Langenbruck c. Ba.	27	S. Laurent	7	Winterthur c. Th.	28
Clairvaux (Jura)	20	Langnau c. Bern	27	S. Lupicin	21	Yverdon c. Vaud	5
Clerval Doubs	12	Lasagne c. Neuch.	5	S. Ursanne c. Berne	18		
Collrane c. Neuch.	28	Lasarraz c. Vaud	26	Säckingen c. Arg.	25		
Collonges (Ain)	25	Leipsig	17	Samoens en Savoye	4		
Constance	4	Les Bois c. Berne	4	Schwitz	25		
Cruseilles	12	Les Rousses (Jura)	25	Seewis c. Grisons	1		
Dagnersellen c. L.	11	Liechtensteig S. Ga.	4	Sempach c. Lucerne	4		
Dannemarie h. rh.	25	Lindau	15	Serre-les-sapins D.	12		
Delémont c. Berne	20	Lons le Saunier	15	Sidwald c. S. Gall	28		
Delle h. rhin	25	Lucens c. de Vaud	1	Sisach c. Basle	6		
Divonne (Jura)	19	Lucerne	26				
Dole (Jura)	18	Megève en Savoye	1				
Durten c. Zurich	5	Meilen c. Zurich	28				
Eglisau c. Zurich	26	Mirecourt (Vosg.)	9				
Elgg c. Zurich	27	Montbeillard (D.)	18				
Erlinsbach c. Sol.	5	Morteau (Doubs)	5				
Ermatingen c. T.	15	Mossnang c. s. Gall	27				
Estavayer c. Frib.	6	Moutherot Doubs	4				
Faucogney (h. S.)	7	Mumliswyl c. Sol.	4				
Ferney Voltaire	19	Neuenkirch c. Sch.	18				
Fideris c. Grisons	19	Oensingen c. Sol.	25				
Francfort s. Mem	3	Orbe c. Vaud	4				
Fribourg Brig.	11	Orgelet (Jura)	25				



18.	Lever du soleil 4 h. 57 m.			Coucher du sol. 7 h. 5 m.	
1 Dimanche	B. Rogat. Phil. Jaq.	♈	29	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	Dern Q. 2, 1 h. 20 m ap. m., est au beau.
2 Lundi	s Athanase, évêque.	♉	11	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	Nouv. Lu- 10, 0 h. 11 m. ap. m. donne de l'humide.
3 Mardi	Invention s. †	♊	23	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	Prem. Q. le 17, à 0 h. 44 m ap. m. venteux.
4 Mercredi	s Florian	♋	5	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	Pleine L. le 24, à 10 h. 13 m. av. m. belle température.
5 Jeudi	Ascension s Pie V. pape	♌	17	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	MAI vieux de Majus; il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés Majores; il étoit le 3 ^e mois.
6 Vendredi	s Juvenal.	♍	29	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	Lever et coucher de la Lune. Le 1 lever à 12 h. 43 m. du ma. Coucher 8 h. 52 m. du m. Le 8, lever 2 h 56 m. du m. Coucher 5 h. 14 m. du s. Le 15 lever à 8 h. 39 m. du m. Coucher 12 h. 17 m. du mat. Le 22 lever à 5 h. 50 m. du soir. C. à 2 h. 26 m. du matin.
7 Samedi	s Stanislas, évêque.	♎	11	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
19.	Lever du soleil 4 h. 44 m.			Coucher du sol. 7 h. 16 m.	
8 Dimanche	B. Exaltation Apparition S.M.	♏	24	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
9 Lundi	Translation s Nicolas	♐	6	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
10 Mardi	s Sophie.	♑	19	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
11 Mercredi	s Mammert, évêque.	♒	5	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
12 Jeudi	s Gengoul, mart.	♓	16	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
13 Vendredi	s Gervais, évêque.	♈	0	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
14 Samedi	s Boniface, martyr.	♉	14	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
20.	Lever du soleil 4 h. 33 m.			Coucher du sol. 7 h. 27 m.	
15 Dimanche	B. PENTECOTE s Isidore, l.	♊	28	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
16 Lundi	Lundi s Péregrin.	♋	12	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
17 Mardi	Mardi s Pascal Bayl.	♌	26	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
18 Mercredi	4 Temps s Théodote, c.	♍	10	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
19 Jeudi	s Potentiane	♎	24	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
20 Vendredi	s Bernardin, curé.	♏	9	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
21 Samedi	s Félix, capucin.	♐	23	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
21.	Lever du soleil 4 h. 26 m.			Coucher du sol. 7 h. 54 m.	
22 Dimanche	B. Trinité s Julie, vierge m.	♑	7	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
23 Lundi	s Samuel.	♒	20	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
24 Mardi	s Jeanne	♓	4	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
25 Mercredi	s Urban:	♈	17	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
26 Jeudi	Fête Dieu: s Phil. de N.	♉	0	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
27 Vendredi	s Lucien	♊	13	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
28 Samedi	s Germain	♋	25	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
22.	Lever du soleil 4 h. 17 m.			Coucher du sol. 7 h. 43 m.	
29 Dimanche	B. 1 s Maximin, év.	♌	7	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
30 Lundi	s Felix, pr.	♍	19	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	
31 Mardi	s Pétronille, vierge.	♎	1	☾ ☾ Ω Δ ♂ chaud	

Planter des chapons dans les vignes qu'on a arrachées pendant l'hiver. Semer du céleri, planter les cardons, les choux-fleurs, les choux de milan les artichauts et œilletonner ceux qui sont forts. Semer des navets, de la chicorée et des choux blonds. Palisser les arbres en espalliers. Semer diverses fleurs, pour en avoir pendant l'été. Sarcler la pépinière.

Du 1 au 31, les jours ont augmenté de 79 minutes.

Foires du mois de Mai 1842.

Aarau c. Argovie	25	Chambave Val d'A.	27	Liechtensteig S.G.	25	St. Blaize c. Neuch.	9
Aarbourg c. Arg.	25	Champvent	11	Liestal c. Bâle	25	St. Brancher c. V.	2
Abondance N.D.	27	Château d'Œx c. V.	18	Lieu (le) c. Vaud	17	St. Claude Jura	7
Aix en Savoye	5	Chaux-de-fonds	51	Loèche c. Valais	2	Ste Croix c. Vaud	25
Albert-Ville en Sav.	2 et 10	Chesne Thôn. Sav.	25	Lons-le Saunier	16	Ste Marie aux M.	4
Allinges en Sav.	28	Cité d'Aoste Piém.	16	Lucerne	5	St. Maurice c. V.	25
Altorf c. Uri	12	Clerval Doubs	10	Marthalen c. Z.	2	Salins Jura	5
Altkirch h. rh.	9	Cluses en Sav.	17	Martigny c. Valais	9	Sallanches en Sav.	2
Altstædten S. Gal	18	Coire c. Grisons	12	Massonger c. Val.	10	Sarnen c. Unterw.	16
Ambérieux Ain	11	Coligny Ain	18	Mellingen c. Arg.	17	Schaffhausen	17
Ancey en Savoye	2	Colmar h. rh.	19	Megève en Sav.	25	Schœftland c. Arg.	2
Aoste en Savoye	16	Concise c. Vaud	9	Meyringue c. Be.	17	Schwarzenbourg B.	12
Appenzel	4	Cornol c. Berne	2	Mezières c. Vaud	4	Sciez en Savoye	21
Arbois Jura	6	Cortailod c. Neuc.	18	Mirecourt Vosges	51	Seeven c. Sol.	11
Arbon c. Thurg.	11	Cossonai c. Vaud	26	Moirans Isère	4	Seignelégier c. B.	2
Arinthod Jura	28	Couvet c. Neuch.	51	Montfaucon c. B.	18	Semsaies c. Frib.	9
Attalens c. Frib.	2	Cudrefin c. Vaud	2	Montriché c. Vaud	6	Sentier (le) c. V.	20
Aubonne c. Vaud	10	Dombresson c. N.	16	Morat c. Frib.	18	Signau c. Berne	6
Avenches c. Vaud	13	Erlenbach c. Ber.	2	Morez Jura	2	Sion c. Valais 2 et 50	
Bagnes c. Valais	20	Erschweil c. Sol.	9	Morteau (Doubs)	3	Soleure	17
Balstall c. Sol.	25	Eschalmatt c. Luc.	9	Moudon c. Vaud	18	Steckborn c. Thurg.	6
Bassecourt c. Berne	18	Ettiswyl c. Luc.	17	Moustiers en Tar.	5	Stein am Rhein	25
Beaufort en Sav.	25	Evian en Savoye	9	Munster c. Luc.	16	Sulz h. rh.	25
Beaulmes c. Vaud	6	Favergees en S.	11 25	Neu Breisach h. r.	2	Summiswald c. B.	13
Belfort h. rh.	2	Ferrette h. rh.	17	Neustadt f. n.	9	Sursee e. Lucerne	6
Begnins c. Vaud	16	Flumet en Sav.	9	Neuveville c. Bern.	51	Thaingen c. Sch.	2
Berthoud c. Berne	26	Frangi en Savoye	5	Niedersept h. r.	4	Thann h. rhin	9
Besançon Doubs	9	Fribourg en Suisse	5	Nyon c. Vaud	6	Thône en Savoye	9
Bevaix c. Neuch.	28	Frick c. Argovie	2	Ollon c. Vaud	20	Thun c. Berne	11
Bex c. Vaud	6	Gebweiler h. rh.	9	Olten c. Soleure	9	Troistorrens	2
Bischofzell c. Th.	2	Gersau c. Schwitz	9	Orbe c. Vaud	2	Unterhallau c. Sch.	2
Blamont Doubs	6	Gex Ain	2	Ormont dessous	11	Unterseen c. Berne	4
Bois d'Amont Jura	16	Gîmel c. Vaud	50	— dessus	18	Uznach c. s. Gall	10
Bolzano (Tyrol)	27	Glaris	2	Ornans Doubs	17	Vallorbes c. V.	24
Bons en Sav.	1 et 16	Glise c. Valais	4	Payerne c. Vaud	12	Verrières c. Neuc.	18
Bornand gr. Sa.	7 27	Gossau c. s. Gall	2	Pfëffikon c. Zurich	3	Villisau e. Lucerne	2
Bourg Ain	6	Gottlieben c. Th.	2	Poligny Jura	25	Vionnaz	2
B. singen c. Berne	9	Grandfontaine c. B.	10	Pont de Mart. c. N.	17	Viusen Sallaz Sa.	21
Breitenbach c. Sol.	24	Grandval c. Berne	6	Porentrui c. Berne	16	Vouxvri c. Val.	12
Bremgarten c. Ar.	11	Gruzingue c. Zu.	5	Port sur Saone D.	13	Vuippens c. Frib.	17
Breuleux c. Neuch.	26	Gruyères c. Frib.	4	Provence c. Vaud	16	Wangen c. Berne	6
Brevine c. Neuch.	18	Hericourt Doubs	5	Rapperschwyl S-G.	18	Weinfelden c. Th.	4
Brugg c. Argovie	10	Huthwyl c. Berne	4	Renan c. Berne	10	Wildhaus s.G.	24 31
Bulle c. Fribourg	12	Kaisersthul c. Arg.	9	Rheinfelden c. Ar.	4	Wyl c. s Gall	5
Buren c. Berne	4	Lachen c. Schw.	17	Rochefort c. Neuch.	6	Zurich	1
Buttes c. Neuch.	15	Langenthal	10	Rolle c. Vaud	27	Zug	17
Carouge c. Genève	12	La Roche c. Frib.	2	Romainmôtier V.	27	Zoffingen	17
Cerlier c. Berne	11	Lauffen c. Berne	2	Rorschach c. S. G.	12	Zurzach c. Arg.	14
Chables sous Salève	2	Lauffenburg Arg.	17	Ruffach h. rh.	20		
Chandon c. Berne	11	Lausanne c. Vaud	7	Rumilly en S.	4 25		
		Lenzbourg c. Arg.	4	Saillans Drôme	2		

VI Mois.	JUIN. (☿)	ELECTIONS.	LUNAIS.
1 Mercredi	s Pothin, évêque.	15 ☉ à 7 h 25 m. av. m.	Dernier quart. le 1, à 7 h. 25 m. du matin, se voue à du beau.
2 Jeudi	s Marcellin.	25 ☉ ♀ <i>ret.</i> ☽ ☿, ☽ ♀,	Nouvelle Lune le 8, à 10 h. 46 m. du soir, augmente le beau.
3 Vendredi	s Erasme.	7 ☽ ♀ * ☉, ☽ ♀,	Premier quart. le 15, à 5 h. 25 m. du soir, occasionne des nuages.
4 Samedi	s Edouard.	19 ☽ ♀, <i>vérita-</i> * ♀,	Pleine Lune le 22, à 9 h. 55 m. du soir, beau t.
25.	Lever du soleil 4 h. 12 m.	Coucher du sol. 7 h. 48 m.	Dernier quart. le 30, à 11 h. 56 m. du soir.
5 Diman	B 2 s Boniface, mart.	2 * ♀, serein ☾ Apog	JUIN a pris son nom de <i>Juvenibus</i> , les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse.
6 Lundi	s Claude, évêque.	15 ble ☽ ☿, venteux	Le 21 du mois, le soleil entrera au signe de l'écrevisse, en marquant ainsi le jour le plus long de l'année.
7 Mardi	s Norbert.	28 ☽ ☉, dou-	1. <i>ver et coucher de la Lune.</i>
8 Mercredi	s Médard.	12 ☽ ☉, ap.	Le 5, lever 1 h. 18 m. du mat.
9 Jeudi	s Felicien, martyr.	26 ☽ ☉, leur ☽ ♀	Coucher 4 h. 9 m. du soir.
10 Vendredi	s Marguerite,	10 ☽ ☿ <i>ne peut</i> nuage	Le 12 lever 7 h. 40 m. du mat.
11 Samedi	s Barnabé, apôtre.	24 ☾ en ☿. ☽ ♀ trouble	Coucher 11 h. 4 m. du soir.
24.	Lever du soleil 4 h. 9 m.	Coucher du sol. 7 h. 51 m.	Le 19, lever 4 h. 48 m. du soir.
12 Diman	B 5 s Léon III, pape.	8 s'affecter ☾ ☾ Périg.	Coucher 12 h. 43 m. du mat.
13 Lundi	s Antoine de Padoue.	25 ☽ ☉, * ☿, trouble	Le 26, lever 9 h. 50 m. du soir.
14 Mardi	s Basile, évêque.	7 ☽ ☿, un pluie	Coucher 6 h. 23 m. du mat.
15 Mercredi	s Bernard de Menthon.	21 ☽ ☉, à 5 h. 25 m. ap. m.	
16 Jeudi	s Justine, martyre.	5 ☽ ♀ mot, nuage	
17 Vendredi	s Montan, martyr.	19 ☽ ☉, ☽ ☿, ☽ ♀,	
18 Samedi	s Marc Mart.	5 ☽ ♀, ☽ ☿, pluie	
25.	Lever du soleil 4 h. 7 m.	Coucher du sol. 7 h. 55 m.	
19 Diman	B 4 s Gervais.	17 ☽ ♀ * ☿, ☽ ♀,	
20 Lundi	s Sylvère, pape, m.	0 un ges- ☽ ♀, ☽ beau	
21 Mardi	s Louis de Gonz.	15 ☽ en ☿, plus long jour	
22 Mercredi	s Paulin, évêque.	26 ☽ ☉, à 9 h. 55 m. ap. m.	
23 Jeudi	s Basile.	9 ☽ ☿ en ☿	
24 Vendredi	s Jean Baptiste.	21 ☾ en ☿, ☽ ♀ trouble	
25 Samedi	s Elói s. Prosper.	5 ☽ ♀, te ☽ nuage	
26.	Lever du soleil 4 h. 8 m.	Coucher du sol. 7 h. 52 m.	
26 Diman	B 5 s Jean s Paul.	15 trahit ☽ ☽ ☽ chaud	
27 Lundi	7 dormeurs.	27 ♀ <i>ret.</i> l'hypo- beau	
28 Mardi	s Léon II, pape.	9 cri- * ☿, ☽ ☿ ☾ Apog	
29 Mercredi	s Pierre et Paul.	21 * ♀, sie. ☽ ♀,	
30 Jeudi	Commém. de s. Paul.	5 ☽ ☉, à 11 h. 56 m. ap. m.	

Ebourgeonner, lier, sarcler ou retercer les vignes; faucher et faner le foin. Semer des grosses raves, des radis longs gris et noirs. Sarcler proprement le potager après la pluie. Greffer en écusson les fruits à noyau, ainsi que les jasmins, orangers et rosiers.

Du 1 au 22 les jours ont cru de 19 min. et du 22 au 30 ils ont diminué de 2 mē.

Faires du mois de Juin 1842.

Aarbourg c. Arg.	24	Evian en Savoye	6		
Abondance N. D.	6	Faucogney (h. S.)	2		
Aiguebelle Savoye	7	Feldkirch Voralb.	25		
Aime en Savoye	7	Fourg	9		
Aix en Savoye	6	Fraisans	17		
Altorf c. Uri	2	Gaillard en Savoye	11		
Appenzell	29	Gendré	21		
Beaufort	11	Gigny (Jura)	10		
Belfort (h. rhin)	6	Giromagny h. rh.	14		
Bienne c. Berne	2	Grand dessiat	25		
Biot en Savoye	15	Grandson c. Vaud	27		
Bichofzell Thurg.	2	Gras (les) Doubs	16		
Blamont (Doubs)	4	Kœlliken c. Arg.	29		
Bletterans (Jura)	27	Kloten c. Zurich	7	Moutherot Doubs	15
Bolzano Tyrol	5	Lachassagne (Jura)	15	Neu-Breisach h.r.	24
Bouelans (Doubs)	3	La Clusaz Savoye	1	Niedersept h. rh.	1
Boudry c. Neuch.	1	Lagnieu (Ain)	20	Noirmont c. Berne	1
Bourg (Ain) 4 et	15	Lajoux c. Berne	14	Orchamp	6
Brevrai	8	Larivière	27	Orgelet (Jura)	24
Brugg c. Argovie	21	La Salle (Val d'A.)	2	Ornans Doubs	21
Buren c. Berne	20	Laufen c. Berne	15	Orsières en Valais	7
Châlons s. Saone	28	Liliaire	15	Passavant (Doubs)	25
Chamonix en Sav.	15	Loele c. Neuch.	28	Petites Chiettes	28
et 50		Loèche en Valais	24	Plot	15
Champagne c. V.	4	Lonchamois	27	Pontarlier (Doubs)	16
Champagnole (Ju.)	25	Lons-le-Saunier	15	Porentruï c. Berne	20
Chancy c. Gen.	15	Lutry c. Vaud	50	Port s. Saone D.	15
Chaumont (haute		Martigny en Val.	15	Regensberg c. Z.	9
Marne)	24	Megève en Sa.	25	Rigney (Doubs)	9
Clairveaux (Jura)	20	Moirans (Isère)	30	Rixouze	21
Clerval Doubs	14	Montbéliard (D.)	15	Rochevineux	27
Colmar h. rh.	2	Montfleur	8	Romont c. Frib.	14
Compressières	2	Montjustin	50	Rue c. Frib.	9
Courchapoix c. Be.	15	Montmartin	15	Ruffey	15
Courtemaiche c. B.	15	Monthey en Valais	1	S. Amour (Jura)	2
Cruseille en Savoye	1	Mont le C.	24	S. Aubin c. Nench.	15
Delémont c. Berne	22	Mont sur Vaud	27	S. Claude (Jura)	7
Delle h. rhin	27	Morbier	5	S. Croix G. T. h. r.	11
Doucier	16	Morges c. Vaud	29	S. Jean en Maur.	22
Drailant en Sav	1	Morteau (Doubs)	7	S. Imier c. Berne	8
Echallens c. Vaud	21	Morzine en Sa.	8	S. Joire en Savoye	6
Ensisheim h. rhin	8	Motiers-travers	14	S. Julien en Sav.	2
Estavayer c. Frib	1	Moutiers en Tar.	28	S. Ursanne c. B.	27
				Salez c. s. Gail	24
				Samoens en Savoye	4
				Sancey le grand	25
				Salux c. Grisons	11
				Sempach c. Luc.	6
				Serre les sapins D.	9
				Sidwald c. s. Gail	2
				Sion c. Valais	4
				Sisach c. Bâle	29
				Stein am rhein	29
				Strasbourg	23
				Sursee c. Lucerne	27
				Tassenières	25
				Tervai le Ch.	10
				Thoirette	20
				Thône en Savoye	4
				Tour du mex	17
				Travers	15
				Vallengin c. Neuch.	6
				Wangen c. Berne	30
				Vercel (Doubs)	20
				Vielmergen c. Ar.	22
				Yverdon c. Vaud	7
				Zurich	2



1	Vendre	s Théobald
2	Samedi	<i>Visitation N. D.</i>
27.		<i>Lever du soleil 4 h. 10 m.</i>
3	<i>Diman</i>	<i>B 6</i> s Anatole, évêque.
4	Lundi	s Ulrich, évêque.
5	Mardi	s Zoé.
6	Mercure	s Goar, solitaire.
7	Jeudi	s Elisabeth, reine.
8	Vendre	s Procope, martyr.
9	Samedi	s Zénon, martyr.
28.		<i>Lever du soleil 4 h. 14 m.</i>
10	<i>Diman</i>	<i>B 7 Frères, martyrs.</i>
11	Lundi	s Pie I. pape martyr.
12	Mardi	s Jean Gualbert.
13	Mercure	s Henri, empereur.
14	Jeudi	s Bonaventure, cardin.
15	Vendre	<i>s Marguerite.</i>
16	Samedi	<i>comm. de la Canicule,</i>
29.		<i>Lever du soleil 4 h. 13 m.</i>
17	<i>Diman</i>	<i>B 8</i> s Alexis.
18	Lundi	s Camille de L.
19	Mardi	s Vincent de P.
20	Mercure	s Elie, Marg.
21	Jeudi	s Arbogast.
22	Vendre	<i>Marie Magdelain.</i>
23	Samedi	s Apollinaire.
30.		<i>Lever du soleil 4 h. 27 m.</i>
24	<i>Diman</i>	<i>B 9</i> s Christine, martyre.
25	Lundi	<i>Jacob Christ.</i>
26	Mardi	s Anne.
27	Mercure	s Pantaléon, medecin.
28	Jeudi	s Victor, pape.
29	Vendre	s Marthe, v. et mart.
30	Samedi	s Ignace de Loyola.
31.		<i>Lever du soleil 4 h. 36 m.</i>
31	<i>Diman</i>	<i>B 10</i> s Germain, évêque.

19	☐ ♃, ☐ ♂, ☐ ♀,
27	△ ☉, ☐ ♀, ☉ app.
10	☉ ☽, * ☉, △ ♃,
23	Quel- * ♀, nébuleux
6	les de- * ♀, chaud
20	☽ ♃ sices tonnerres
4	☾ ☽ ☽, ☽ ♂ trouble
19	☉ à 7 h. 34 m. av. m.
3	☉ ☽, ☽ ♃,
18	☉ Coucher du sol. 7 h. 46 m.
3	△ ☽, peut- * pluie
17	on ☽ ♀
2	* ☉, * ♀, trouble
16	comparer désagréable
0	☾ à 10 h. 39 m. ap. m.
13	☉ ☽, * ♀, vent
27	* ☽, △ ♂, △ ♀,
10	Coucher du sol. 7 h. 41 m.
23	☽ ☽ ☽, △ ☉, * ♃,
5	à ☐ ♀, ☽ venteux
17	♀ en ☽ celle ☽ chaud
0	☾ ☽ ☽, que △ ♀,
12	☾ ☽, ☽ ♃, ☽ ♂,
24	☉ à 11 h 27 m. av. m
5	☽ dir. ☉ en ☽,
17	Coucher du sol. 7 h. 33 m.
29	cause pluye ☽ Apog.
11	* ☽, ☽ ♀, trouble
23	* ♃, △ ♂, △ ♀,
5	△ ☉, une bonne ch
18	☐ ☽, ☐ ♃, ☐ ♂,
24	☉ action. ☐ ♀ nébul.
5	à 3 h. 15 m. av. m
18	☉ Coucher du sol. 7. 24 m.
18	☐ ☽, △ ♃, △ ♀,

Nouvelle lune le 8, à 7 h. 34 m. du matin, amène de forts vents.
Premier quart. le 14, à 10 h. 39 m. ap. m. donne de l'agité.
Pleine lune le 22 à 11 h. 27 m. av. m. est orangeux.
Dernier quart. le 30, à 3 h. 15 m. av. m. trouble l'air.

JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis. Le 22, le soleil entrera au signe du Lion.

Lever et coucher de la Lune.
Le 3 lever 11 h. 54 m. du soir. Couch. 2 h. 58 m. du soir. Le 10 lev. à 6 h. 35 m. du mat. Couch. 9 h. 23 m. du soir. Le 17 lever 5 h. 45 m. du soir. Couch. 11 h. 35 m. du soir. Le 24 lever 8 h. 20 m. du soir. Couch. 5 h. 19 m. du mat. Le 31, lever 10 h. 21 m. du soir. Couch. 2 h. du soir.

Donner le troisième labour à la vigne. Planter des haricots, semer de la laitue royale, de la poirée, de la cibouille pour avoir de ces légumes au commencement de l'hiver. Lier la chicorée par un temps sec. Transplanter les plantes bulbeuses; faire des marcottes d'œillets.
Depuis le 1 Juillet jusqu'au 31, les jours ont diminué de 56 minutes.

Foires du mois de Juillet 1842.



Aarau c. Argovie	6	Eglisau c. Zurich	6	Orbe c. Vaud	11	Thonon en Savoye	6
Aarberg c. Berne	6	Echelles	26	Orchamps	1	Ueberlingen	4
Ablentsch c. Berne	22	Elgg c. Zurich	20	Orgelet Jura	25	Valence	15
Abondance N. D.	28	Erschweil c. Sol.	18	Payerne c. Vaud		Vaudrey	13
Altkirch h. rhin	25	Faucogney h. S.	7	marché au bétail	7	Vercel Doubs	18
Amancis	27	Ferette h. rhin	19	Petit bornand	7	Vevey c. Vaud	26
Andelot	5	Feuerthal c. Zurich	5	Pleure	14	Vezellicux	20
Appenzell	27	Flumet en Savoye	7	Pontarlier Doubs	21	Villisau c. Lucerne	4
Arlay	50	Gelterkinden c. B.	13	Porentroi c. Berne	18	Vinzier	1
Arwangen c. Berne	14	Gessenai c. Berne	1	Pouilli	20	Vius - en - Sallaz en Savoye	1
Audeux Doubs	8	Gimel c. Vaud	11	Rheinach c. Arg.	7	Waldenbourg c. Bâle	18
Bauma c. Zurich	20	Giromagny h. rh.	12	Rheims	20	Waldshut forêt n.	25
Beaucaire Gard	22	Heidelberg	18	Rheineck c. St. G.	25	Weinfelden canton Thurgovie	13
Belfort h. rhin	4	Héricourt Doubs	21	Romont c. Frib.	12		
Bellegarde c. Frib.	25	Herzogenbuchsee c. Berne	6	Rue c. Fribourg	27		
Bellevoeye	23	Ilanz c. Grisons	27	Sæckingen c. Arg.	25		
Besançon Doubs	11	Kaisersberg h. rhin	4	S. Amour	16		
Bischofzell c. Thu.	21	Klingnau c. Arg.	2	S. Claude	7		
Blamont Doubs	4	Knouau c. Zurich	25	S. Genis	20		
Bonneville en Sav.	12	La Chapelle	1	S. Hilaire Doubs	2		
Bons en Savoye	7	La Fertés. Jouarre	5	S. Lupicin	6		
Bornand (grand) en Savoye	29	Langnau c. Berne	20	S. Paul de V.	26		
Bœsingen c. Berne	11	Langres	15	Sallenoves	1		
Bregenz (Voralb.)	25	Lasarraz c. Vaud	5	Schleitheim c. Sch.	4		
Brevine c. Neuch.	13	Lons le Saunier J.	15	Seignelégier c. Ber.	18		
Bulach c. Zurich	12	Madelaine p. la r.	22	Selongey c. d'or	2		
Bulle c. Fribourg	28	Madelaine pet. d.	20	Sempach c. Lucern	9		
Buttes c. Neuch.	15	Mayence	25	Soleure	12		
Château du pré	21	Megève en Savoye	25	Tagninge en Sav.	25		
Chaumergi	25	Memmingen Wurt.	5	Thann h. rhin	25		
Chaussin	11	Montbéliard Doubs	4				
Chauvin	2	Motta montag.	11				
Chiavenna	15	Moudon c. Vaud	6				
Clerval Doubs	12	Munster c. Lucerne	22				
Cluses en Savoye	28	Naisey	12				
Concise c. Vaud	9	Neuchâtel	6				
Cossonai c. Vaud	14	Neustatt forêt noire	25				
Davos c. Grisons	6	Nidau c. Berne	19				
Delémont c. Berne	27	Nyon c. Vaud	7				
Delle h. rh.	18	Oensingen c. Sol.	11				
Deschaud	17	Olten c. Soleure	4				

1 Lundi	s Pierre aux liens.		1	Le * ☉, ☾ vent	Nouvelle Lune
2 Mardi	s Etienne, pape.		14	sage ☐ ♀, beau tems	le 6, à 3 h. 19
3 Mercredi	Inv. S. Etienne.		28	irou- ⊕ ☿ chaud	m. du soir, est
4 Jeudi	s Dominique, pr.		11	♂ ♃, ♂ ♄, agréable	clair.
5 Vendredi	s Oswald.		26	☾ en ☉, ♂ ♃, ♂ ♄	Premier quart
6 Samedi	Transfiguration N. S.		12	à 5 h. 19 m. ap. m.	le 13, à 5 h. 55
52.	Lever du soleil 4 h. 45 m.			Coucher du sol. 7 h. 15 m.	m. du mat. en-
7 Dimanche	B 11 s Gaëtan.		26	re tonnerre ☾ ☿	gendre du va-
8 Lundi	s Cyriaque, martyr.		12	♀ en ☾ ☿ ☽ ♃, ☽ ♄	riable.
9 Mardi	s Romain, martyr.		27	son ♂ ♀ ☾ brouillard	Pléne Lune le
10 Mercredi	s Laurent, martyr.		12	☾ ♃, ☾ ♄, pluie	11, à 2 h. 47 m.
11 Jeudi	s Susanne.		26	bonheur ☽ ☾ troub.	du mat. produit
12 Vendredi	s Claire, vierge.		10	* ♃, * ♄, ☐ ♀	du nébuleux.
15 Samedi	s Hippolite		24	☾ à 5 h. 55 m. av. m.	Dernier quart.
53.	Lever du soleil 4 h. 55 m.			Coucher du sol 7 h. 5 m.	le 29, à 4 h. 22 m.
14 Dimanche	B 12 s Eusèbe.		7	♀ en ☾ ☿ ☽ ♃, * ♀	du mat. tempé-
15 Lundi	ASSOMPTION N. D.		20	☽ dans ☽ ♀, ☾ vent	rature fruct.
16 Mardi	s Roch, capitaine.		2	le ☽ ☾, ☐ ♀ brouil.	AOOUT em-
17 Mercredi	s Sévère.		14	♂ ♃ té- ♂ ♄, chaud	prunte son nom
18 Jeudi	s Hélène, impér.		27	☾ en ☉, ♂ ♀, ☽	d'Auguste qui
19 Vendredi	s Donat, prêtre.		9	moigna- ♂ ♃, nuages	y est né; on le
20 Samedi	s Bernard, abbé.		20	☐ ♃ ♀ ge inconstant	nommait avant
54.	Lever du soleil 5 h. 6 m.			Coucher du sol. 6 h. 54 m.	Sextilis comme
21 Dimanche	B 13 s Jeanne Chantal.		2	☽ à 2 h. 47 m. av. m.	6 ^{me} mois de l'an-
22 Lundi	s Symphorien, m.		14	* ♄, * ☾ Apo.	née martiale.
23 Mardi	s Philippe Beniti.		26	☾ en ☽ ☿ ☽ ♃	Le 23, le soleil
24 Mercredi	s Barthélemy, apôtre.		8	♀ en ☽ ☿ ☽ ♃, ☐ ♃, ☽ ♀	sera au signe de
25 Jeudi	s Louis, roi.		20	* ♂ ♃, ☽ ♀, ☽ ♀	la Vierge.
26 Vendredi	s Zéphirin, pape.		2	☐ ♄ ♃, d'une var.	Lever et coucher
27 Samedi	Fin de la Canicule.		14	bonne ☽ ♃, ☽ ♄ ☐ ♀	de la Lune.
55	Lever du sol. 5 h. 17 m.			Coucher du sol. 6 h. 45 m.	Le 7, lever 5 h.
28 Dimanche	B 14 s Augustin, évêque.		27	cons- ☐ ☽ ☽ beau t.	28 m. du mat.
29 Lundi	Décolation de s Jean.		10	☽ à 4 h. 22 m. av. m.	Coucher 7 h. 43
30 Mardi	s Benjamin.		25	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	m. du soir.
31 Mercredi	s Raimond.		7	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Le 14, lever 12 h.

Arracher le chanvre, battre le seigle pour la semaille. Dans le jardin, semer des raves pour l'automne et des épinards; semer de la chicorée et de la laitue. Cueillir le fruit mûr. Le fleuriste plante les anémones simples pour avoir des fleurs en automne et en hiver; à la fin du mois, on met en terre les jacinthes, anémones, renoncules, jonquilles, etc.

Depuis le 1 jusqu'au 31 août, les jours ont diminué de 99 minutes.

Foires du mois d'Août 1842.

Aarau c. Argovie	5	Felinge	12
Aiguebelle	22	Féterne en Savoye	17
Allinges en Sav.	17	Frick c. d'Argovie	15
Altstædt c. s. Gall	22	Gaillard c. Genève	29
Andilly	22	Gigny (Jura)	10
Ancey en Sav.	29	Giromagny h. rh.	9
Anet c. Berne	51	Glaris	9
Annoire	20	Glise en Valais	15
Appenzell	51	Grandson c. Vaud	10
Arbois (Jura)	5	Grandval c. Ber.	50
Arinthod (Jura)	19	Huthwyl c. Berne	3
Aubois	25	Ignny	29
Beaume (Doubs)	15	Jougne (Doubs)	25
Begnins c. Vaud	15	Laehen c. Schw.	25
Belfort (h. rhin)	1	Laferté s. Jouarc	27
Besançon (Doubs)	29	Lagnieu (Ain)	29
Bienne c. Berne	11	Lamanche	6
Bischofzell c. Th.	29	Landeron c. Neuc.	8
Blamont (Doubs)	5	Landser h. rhin	16
Boège	22	Larixouse (Jura)	15
Bons en Savoye	9	Les Bois c. Berne	22
Bouclans	16	Les Bouchoux (J.)	16
Bourg Ain	5	Le Muys	27
Bremgarten c. Arg	22	Les Fourgs	20
Brugg c. Argovie	9	Les Rousses (Jura)	9
Cerlier c. Berne	10	Liestall c. Basle	17
Champagny	29	Lignières c. Neu.	25
Chaux de crotenay	50	Lous-le-Saumier	15
Chesne Thônex Sa.	2	Marlioz	2
Chilli	50	Massevaux h. rh.	8
Clairvaux (Jura)	20	Megève en Sav.	51
Clerval Doubs	9	Mellingen c. d'Ar	15
Coligny Ain	18	Melz c. s. Gall	25
Cossonai c. Vaud	25	Mienzi	22
Courendlin c. Bern	11	Montbéliard	8
Dannemarie h. r.	50	Montmourol	4
Delle h. rhin	15	Mont s. V.	24
Diessenhofen c. Th	10	Morat c. Frib.	17
Dole Jura	51	Morez (Jura)	16
Douvaine en Sav.	2	Morteau (Doubs)	2
Echallens c. Vaud	18	Morbier	2
Einsideln c. Schw.	29	Moudon c. Vaud	51
Einsisheim h. rh.	24	Moussier	10
Epoisses c. d'or	18	Moutherot Doubs	29
Eternos (Doubs)	12	Moutier g. val	1
Faucogney (h. S.)	4	Munster G. T. h. r.	24



Murgenthal c. Ber.	11	Ste Croix c. Vaud	24
Neu-Breisach h. r.	24	St. Felix en Sav.	29
Neuveville c. Ber.	50	St. Jean d'Aulph	20
Noirmont c. Berne	8	St. Imier c. Berne	29
Ormont dessous	25	St. Triviers (Ain)	22
Orgelet (Jura)	24	St. Ursanne c. Ber.	22
Passavant (Doubs)	27	Salins Jura	15
Pellionex	17	Sallanches en Sav.	5
Pesige	50	Samoensen Sav.	17
Pleure	9	Sarnen c. Unterw	16
Plot en Savoye	16	Schaffhausen	50
Poligny (Jura)	1	Schwellbrunn c. A.	25
Pont du bourg	22	Sciez en Savoye	25
Porentrui c. Berne	8	Semoncel	4
Port s. Saone D.	4	Soleure	9
Provence c. Vaud	17	Sornetan c. Berne	29
Rapperswyl c. s. G.	17	Steckhorn c. Th.	18
Regensberg c. Zu.	11	Sursee c. Lucern	29
Reichenau	16	Tagninge en Sav.	25
Reichensee c. Luc.	10	Tassenières	29
Renan c. Berne	1	Tervaille château	19
Rheinfelden c. d'A.	51	Toirette	22
Rigney (Doubs)	9	Ueberlingen	51
Rochevineux	29	Unterhallau c. Sc.	15
Rolle c. Vaud	26	Urnäsch c. Ap.	8
Romont c. Frib.	17	Val d'Ilhez	18
Ronchaud (D.)	29	Vallengin c. Neuc.	16
Rue c. Fribourg	25	Valleri	15
Ruffach h. rhin	16	Ville du pont	15
Russey	17	Villisau c. Lucern	10
Rumilly en Savoie	24	Wattwyl c. S. Gall	10
Saillans (Drôme)	12	Wyl c. s. Gall.	16
St. Amour (Jura)	27	Zoffingen c. d'Arg	24
St. Cergue c. Vaud	10	Zurzach c. Argov.	27
St. Claude (Jura)	3	Zweisimmen c. B.	24

1 Jeudi	s Verène, vierge.	☾	21	☾ ☉, ☐ ♀, * ♀,	Nouv. Lune
2 Vendre	s Juste	☾	5	♂ ☿, ♀ ♃, sombre	le 4, à 10 h.
3 Samedi	s Rosalie.	☾	20	♂ ♃, L'im-* ♀, clair	49 m. du soir.
36.	Lever du sol. 5 h. 29 m.			Coucher du sol. 6 h. 31 m.	entretient le beau temps.
4 Diman	B 15 s Esther.	☾	5	☾ à 10 h. 49 m. ap. m	Prem. quart.
5 Lundi	s Laurent Justin.	☾	21	☾ ♀ brouil. ☾	le 11, à 4 h.
6 Mardi	s Magnus, abbé.	☾	6	△ ☿, △ ♃ pri-vent	32 m. apr. m.
7 Mercredi	s Grat, évêque d'Aoste.	☾	20	merie ♂ ♀, nuages	est agréable.
8 Jeudi	Nativité N. D.	☾	5	☐ ☿, ☐ ♃, * ♂;	Pleine lune
9 Vendre	s Gorgon, martyr.	☾	19	♀ en ☿; ♀ en ♃; beau	le 19 à 7 h. 7
10 Samedi	s Nicolas de Tolentin.	☾	3	* ♃, ☐ ♂, clair	m. ap. m. entretient le b. temps.
57.	Lever du sol. 5 h. 42 m.			Coucher du sol. 6 h. 18 m.	Dern. quart.
11 Diman	s Felix et Ste Régule	☾	16	☾ à 4 h. 32 m. ap. m.	le 27, à 3 h.
12 Lundi	s Tobie. Guide.	☾	29	☾ finira △ ♃, ☐ ♀,	38 m. ap. m. se décide pour du sombre.
13 Mardi	s Materne.	☾	11	△ ☉, ♂ ☿, par br.	SEPTEMBRE
14 Mercredi	Exaltation S. Croix.	☾	24	* ☿ ♀; ☾ ☉, clair	lui vient de ce
15 Jeudi	s Nicomède.	☾	6	☐ ♃ ♀; ☐ ♀, △ ♀,	que ce mois é-
16 Vendre	s Corneille. P.	☾	17	* ☿ ♀ ac- serein	tait le septiè-
17 Samedi	Stigmat s Franc.	☾	29	clima- ♂ ♂, △ ♀, frais	me de l'année
58.	Lever du sol. 5 h. 55 m.			Coucher du sol. 6 h. 7 m.	martiale.
18 Diman	B 17 s Ferréol.	☾	11	△ ♃ ♀ * ☿, ☾ Apo;	Lever et Cou-
19 Lundi	s Janvier, évêq.	☾	25	☾ à 7 h. 7 m. ap. m.	cher de la
20 Mardi	s Eustache.	☾	5	☾ ter en ☐ ☿, serein	Lune.
21 Mercredi	4 Temps. s Math. év.	☾	17	♂ en ☿; ☐ ♃, ♂ ♀,	Le 4, lever à
22 Jeudi	s Maurice, marty.	☾	29	* ♃ ♀ △ ☿ tous beau	h. 31 m. du
23 Vendre	Lin, Pape.	☾	11	☾ en ☿ i. et ii. égaux	mat. Couch.
24 Samedi	s Gamaliel.	☾	24	lieux △ ♃, ☾ chaud	6 h. 9 m. du
59.	Lever du sol. 6 h. 4 m.			Coucher du sol. 5 h. 56 m.	soir.
25 Diman	B 18 Cyprien, martyr.	☾	6	△ ☉, la ☐ ♂, doux	Le 11, lever à
26 Lundi	s Justine, mart.	☾	19	☾ liber- ☾ ☾ venteux	1 h. 38 m du
27 Mardi	s Côme et Damien.	☾	2	☾ à 5 h 38 m. ap. m.	soir. Couch.
28 Mercredi	s Venceslas, martyr.	☾	16	☾ ☉, △ ♀, pluie	9 h. 2 m.
29 Jeudi	s Michel, archange.	☾	0	♀ en ☿ * ☉, tr.	du soir. Le
30 Vendre	s Jérôme, doct.	☾	14	te, ☐ ♀, ☾ variable	18, lever à

Labourer; semer le seigle et le méteil; mettre les cochons maigres à la glandée. Semer des épinards, du persil, des oignons, des carottes, de la chicorée, des raves et de gros radis blancs. Lire céleri et le butter. Cueillir le fruit mur par un temps sec. Semer la graine d'oreille d'ours, de renoncule, d'iris, de talipes, de pavots et autres plantes annuelles. Depuis le 1 jusqu'au 30 Septembre, les jours ont diminué de 106 minutes.

Faires du Mois de Septembre 1842.

Arbourg e, A.	22	Constance	12	Lucerne	25	S. Trivier (Ain)	12
Abondance cha.	19	Cornol c. Berne	5	Malleray c. Berne	28	S. Vit	9
Adelboden c. B.	20	Courtлари c. Bern	24	Megève Sav. 1. 6.	25	Salez c. s. Gall	29
Aix en Savoye	14	Cruseille	9	Mels c. s. Gall	26	Salins Jura.	8
Altkirch h. rh.	29	Dagmersellen c. L.	12	Meyenberg c. Arg.	29	Samoens en Sav.	29
Appenzell	26	Davos c. Grisons	27	Mirecourt [Vosges]	8	Schoefftland c. Arg.	1
Arlai	14	Delémont c. Berne	21	Montbéliard [D.]	12	Schwartzenbourg	29
Aromas	26	Delle h. rhin	19	Montfaucon c. Ber	12	Sellières	12
Aubonne c. Vaud	15	Diesse c. Berne	20	Monthey c. Valais	14	Selongey (c. d'or)	27
Audeux (Doubs)	10	Echallens c. Vaud	29	Montmélian. lech.	9	Serre-les-Sapins D.	20
Avenches c. Vaud	50	Engelberg c. Unt.	14	Morgens c. Valais	17	Sidwald c. s. Gall	15
Bagnes c. Valais	28	Erlenbach c. Ber.	15	Morges c. Vaud	7	Siebnen c. Schw.	26
Beaufort en Sav.	29	Erlinsbach c. S.	15	Morteau [Doubs]	27	Simplon c. Valais	28
Belfort (h. rhin)	5	Estavayer c. Frib.	7	Motiers travers	2	Soleure	20
Bellegarde c. Frib.	22	Ettiswyl c. Lucern	6	Moutiers en Tar.	15	Sonceboz c. Berne	20
Bellinzona c. Tessin	2	Faucogney (h. S.)	1	Mulhausen h. r.	14	Sonviller c. Berne	1
Berne	6	Feldkirch (Voral.)	50	Munster c. Luc.	26	Speicher c. App.	19
Bernex en Savoye	30	Ferrette h. rhin	15	Muttentz c. Basle	7	Spiringen c. Uri	26
Bienne c. Berne	15	Francfort s. Mein	8	Neu-Breisach	29	Sieg c. Uri	27
Bierre c. Berne	15	Fribourg en Brisg.	1	Neuakirch c. Sch.	26	Stein am Rhein	28
Blamont Doubs	2	Fribourg Suisse	14	Niedersept (h. r.)	7	Sulz h. rhin	28
Bletterans	10	Frutigen c. Berne	9	Nyon c. Vaud	29	Summiswald c. B.	50
Boège en Savoye	25	Gex (Ain)	9	Oensingen c. Sol.	19	Termignon en Sa.	50
Boisd'Amont Jura	19	Giromagny h. r.	15	Olten c. Soleure	5	Thaïngen c. Schaf.	14
Bolzano Tyrol	8	Glaris c. Glaris	21	Orgelet Jura)	16	Thann h. rhin	8
Bonadutz c. Gris.	29	Grabs c. s. Gall	19	Ormont dessus	15	Thône en Savoye	25
Bonneville en Sav.	12	Grandfontaine Be.	15	Ornans (Doubs)	20	Thonon en Sa.	7 22
Bornand (gr.)	21	Grandvillard h. r.	15	Payerne c. Vaud	15	Thun c. Berne	28
Bourg (Ain) 2 et	14	Gras (les) Doubs	21	Petites Ohiettes	3	Unterseen c. Bern	9
Breitenbach c. So.	20	Gruyères c. Frib.	26	Plansayon c. Frib.	7	Vald'illiez c. Valais	27
Brevine c. Neuch.	21	Hundwyl c. App.	6	Pontarlier (Doubs)	1	Vallongin c. Neuc.	21
Bulle c. Fribourg	9	Jenatz c. Grisons	26	Ponts de Martel	6	Vercel (Doubs)	26
Burdignin en Sav.	9	Jussi	5	Porentroi c. Berne	19	Verrieres (les) c. N.	16
Chandon c. Berne	5	Kœlliken c. Arg.	16	Rehetobel c. App.	50	Versoix c. Genève	1
Chambériat	6	La Clusaz en Sav.	15	Reichenbach c. B.	27	Vesoul	1 et 22
Chamonix en Sav.	50	Langenbruck c. B.	28	Reichensee c. Luc.	15	Vius en Sale	10
Chapelle d'Ab.	19	Langenthal c. Ber.	20	Rue c. Fribourg	28	Vouxvri en Valais	50
Charmey c. Frib.	20	Langnau c. Berne	21	Ruffach h. rhin	9	Wædenswyl c. Z.	29
Château d'Œx c. V	21	Langwies c. Gris.	26	S. Amour Jura	26	Waldshut for. n.	21
Châtelet au Gess.	26	Larringes en Sav	26	S. Brancher c. Val.	21	Wegenstetten c. A.	19
Chatillon	15	Lauffenburg c. Ar.	29	S. Cergue c. Vaud	22	Weinfelden c. Z.	28
Chaumergi	24	Lausanne	9	S. Claude (Jura)	7	Wildhaus c. s. G.	15
Chaussin	5	Lentzbourg c. Arg.	29	S. Gervais en Sav.	14	Yverdon c. Vaud	6
Chaux de fonds	15	Les Rousses (Jura)	26	S. Hilaire Doubs	5	zurich	8
Châtres c. Frib.	1	Lisle sur le Doubs	14	S. Jean d'Aulph	27		
Cité d'Aosten Piém.	5	Loèche c. Valais	29	S. Joire en Savoye	2		
Cerval (Doubs)	15	Lœrrach Baden	21	S. Julien en Sav.	1		
Cluse en Savoye	19	Lons le Saunier	15	S. Lupicin	12		
Colmar h. rh.	21	Lucens c. Vaud	9	S. Marie aux Mines	5		

X MOIS.

OCTOBRE.

ELECTIONS.

SONAIS

1	Samedi	Le saint Rosaire Lever du soleil 6 h. 17 m.
2	Dimanche	B 19 Anges gardiens.
3	Lundi	s Gérard, abbé.
4	Mardi	s François.
5	Mercredi	s Placide, martyr.
6	Jeudi	s Bruno, chartr.
7	Vendredi	s Judith.
8	Samedi	s Brigitte, veuve. Lever du soleil 6 h. 28 m.
9	Dimanche	B 20 s Denis.
10	Lundi	s Gédéon
11	Mardi	s Firmin
12	Mercredi	s Maximilien
13	Jeudi	s Edouard.
14	Vendredi	s Calixte, martyr.
15	Samedi	s Thérèse, vierge. Lever du soleil 6 h. 38 m.
16	Dimanche	B 21 s Gall.
17	Lundi	s Hedvige, veu.
18	Mardi	s Luc, évangéliste.
19	Mercredi	s Pierre d'Alcantara
20	Jeudi	s Vendelin.
21	Vendredi	s Ursule, vierge.
22	Samedi	s Colomb. Lever du soleil 6 h. 50 m.
23	Dimanche	B 22 s Séverin, évêque.
24	Lundi	s Salomé.
25	Mardi	s Crépin, cordon.
26	Mercredi	s Amand, évêque.
27	Jeudi	s Frumence, évêque.
28	Vendredi	s Simon Evêc.
29	Samedi	s Narcisse. Lever du sol. 7 h. 5 m.
30	Dimanche	B 23 s Lucain, martyr.
31	Lundi	s Quentin, Vig. Jeune

29		Coucher du sol. 5 h. 44 m.
14		à 6 h. 57 m. av. m
29		On * h, ⊕ serein
14		* ♀, * ♂, ♂ ♀,
28		peut ♀, & venteux
12		Coucher du sol. 5 h. 52 m.
25		♂ * ⊙, ♂, trouble
8		♂ h, ♂ ♀, nuages
20		à 7 h. 14 m. av. m.
2		tout ⊙ Ω variab.
14		Δ ♀ ♂; sacri ⊕ beau
26		* ♀ ♀, Δ ⊙, □ ♀,
8		fier * h Δ ♀ Apoq.
20		Coucher du sol. 5 h. 22 m.
2		♂ ♂, Δ ♀, serein
14		à □ h, □ ♀, frais
26		l'ami- ⊕ ⊕, ⊕ nuage
8		à 11 h. 46 m. av. m.
21		Δ h, Δ ♀; ♂ ♀
3		tié, excepté ♂ ♀, vent
16		l'honnête ⊕ humide
29		Coucher du sol. 5 h. 10 m.
12		et trouble
26		le Δ ⊙, & vent
10		jus- Δ ♀, Δ ♀ nuage
24		à 1 h. 14 m. av. m.
8		□ ♀, □ ♀, frais
23		* ⊙, Δ h humide
8		Couch. du sol. 4 h. 57 m.
23		Δ ♂, ♂ ♀, * ♀,
8		te. & doux

Nouv. lune le 4, à 6 h. 5 m. du matin, promet du beau.
Prem quart. le 11. à 7 h. 14 m. du mat. est nuageux.
Pleine lune le 19, à 11 h. 46 m. du mat. est nébuleux.
Der. quart. le 27, à 1 h. 14 m. du mat. est nébuleux.
OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars, il était le huitième de l'année martiale.
Lever et coucher de la Lune.
Le 2, lever 3 h. 42 m. du mat. Couch. 4 h. 40 m. du soir.
Le 9, lever 12 h. 33 m. du mat. Couch. 7 h. 53 m. du soir.
Le 16, lever 3 h. 44 m. du mat. Couch. 2 h 31 m. du matin.
Le 23, lever 10 h. 57 m. du mat. Couch. à 11 h. 26 m. du mat.
Le 30, lever 2 h. 50 m. du mat. Couch. 3 h. 9 m. du soir.

Dans ce mois, le vigneron retire le fruit de ses labours selon le degré d'intelligence qu'il a mis dans la culture de ses vignes. On sème les lupins, les pois, les feverolles, l'orge carrée, de la laitue crêpe pour janvier et de la romaine hâtive pour avril. Au milieu du mois, planter les tulipes et autres oignons à fleurs qu'on n'a pas encore mis en terre.

Depuis le 1 jusqu'au 31 Octobre, les jours ont diminué de 108 minutes.

Fôires du mois d'Octobre 1842.

Aarau c. Argovie	19	Delle (h. rh.)	10	Lenck (an der)	7	Romont c. Frib.	11
Abondance N.D.	4	Douvaine en Sav.	24	Leyzin c. Vaud	10	Rougemont c. V.	10
Adelboden c. B.	4	Draillant en Sav.	28	Lichtensteige. S.G.	10	Rue c. Fribourg	27
Egeri c. Zug	10	Einsiedeln c. Zur.	3	Liestall c. Basle	19	Russwyl c. Luc.	5
Aigle c. Vaud	26	Ellg c. Zurich	5	Lieu (le) c. Vaud	13	S. Amarin h. rh.	28
Aime en Savoye	3	Emmendingen c. B.	25	Lindau, lac de C.	28	S. Claude Jura	7
Albert-Ville, 1	18	Erlenbach c. Berne	11	Locle c. de Neuch.	18	S. Croix c. Vaud	6
Albeuve c. Frib.	31	Erschweil c. Soleure	3	Loèche c. Val.	13 28	S. Gall c. s. Gall	19
Altorf c. d'Uri	15	Eschalmatt c. Lu.	10	Lons le Saunier (J.)	15	S. Gervais en Savoye	3
Ambérieux (Ain)	29	Estavayer c. Frib.	26	Lottstetten d. B.	17	S. Gingolph en Sav.	20
Annemace en Sav.	26	Evian en Savoye	3	Lucerne	5	S. Joire en Savoye	17
Aoste en Piémont	28	Faverge en S.	5 19	Lugano Tessin	17 28	S. Ursanne c. Berne	31
Appenzell	19	Feirette h. rhin	25	Martigny c. Valais	17	Sallanches en Savoye	29
Bagnes c. Valais	25	Feuernthalen Zu.	25	Massevaux h. rh.	3	Samoens en Savoye	21
Basle	27	Flawyl c. S. Gall	27	Mayensfeld Gris.	29	Sarnen c. Unterwald	17
Bauma e. Zur.	7	Flumet en Savoye	5	Menzingen c. Zug	24	Schwarzenbourg c. Be.	27
Beaulme c. Vaud	13	Frauentfeld c. Th.	17	Mettmenstetten	27	Schwitz	17
Belfort h. rhin	3	Frutigen c. Berne	18	Mézières c. Vaud	5	Schüpfheim c. Lucerne	4
Bellevaux en Sav.	10	Gais c. Appenzell	3	Montbéliard Doubs	3	Seewen c. Soleure	12
Bercher c. Vaud	28	Gelterkinden Bâle	5	Monthey c. Valais	12	Seewis c. Grisons	28
Berne	25	Gessenai c. Berne	7	Montreux c. Vaud	28	Seiguelégier c. Berne	3
Berthoud c. Berne	19	Gex (Ain)	17	Montricher c. V.	14	Sempach c. Lucerne	28
Bex c. Vaud	15	Gigny (Jura)	10	Moerell c. Val.	15 31	Sentier (le) c. Vaud	7
Biot en Savoye	24	Gimel c. Vaud	3	Morgex val d'Aoste	4	Sidwald c. S. Gall	27
Boège en Savoye	29	Giromagny h. rh.	11	Morzine en Savoye	1	Sierre c. Valais	24
Boltigen c. Berne	4	Glaris	10 27	Mossnang s. Gall	12	Signau c. Berne	20
Börsingen c. Berne	31	Gossau c. s. Gall	3	Motierstraver c. N.	25	Ston c. Valais	22
Bourg (Ain)	19	Gross Hœchstetten	26	Moudon c. Vaud	19	Soleure	18
Bregenz (Vorarlb.)	17	Grumingen c. Zur.	25	Moutier gr. Val	17	Stammheim e. Zurich	31
Brevine c. Neuch.	26	Gruyères c. Frib.	19	Mümliswyl c. Sol.	19	Stantz c. Unterwald	19
Brigue c. Valais	17	Gryon c. Vaud	11	Munster c. Lucerne	21	Stein am Rhein	26
Brugg c. Argovie	25	Habsheim h. rh.	28	Neustadt f. n.	31	Tamins c. Grisons	31
Bulle c. Fribourg	13	Heiden c. App.	14	Nidau c. Berne	25	Tavannes c. Berne	26
Buren c. Berne	5 26	Herisau c. App.	5	Olten c. Soleure	16	Teuffen c. App.	31
Buttes c. Neuchât.	4	Hermance c. Gen.	25	Orbe c. Vaud	3	Thairgen c. Schaff.	31
Chables s. Sateive	3	Hundwyl c. App.	17	Ormont-dessous	20	Tour ronde en Sav.	19
Chamonix en Sav.	25	Huthwyl c. Berne	19	et dessus	13	Tramelan c. Berne	12
Chancy c. Genève	25	Kaisersberg h. rh.	3	Orsières c. Valais	3	Unterhallau c. Schaff.	17
Château d'Œx	18	Knonau c. Zurich	3	Palézieux c. Vaud	27	Untersee c. Berne	12 28
Châtel d'Abond.	8	Kulm c. Argovie	28	Planfayon c. Frib.	19	Urneschen c. App.	25
Châtel St. Denis	24	Kybourg c. Zur.	26	Pontarlier (Doubs)	20	Uznach c. s. Gall	22
Chaux de fonds	25	Lachen c. Schw.	4	Porentroi c. Berne	17	Vacheresse en Savoye	11
Coligny (Ain)	18	La Joux c. Berne	10	Ragatz s. Gall	17	Val d'Illicz c. Vallais	20
Cluses en Savoye	18	La Roche c. Frib.	17	Ramsen c. Sch.	6	Vallorbes c. Vaud	18
Collombay	24	La Sagne c. Neuch.	11	Bapperswyl c. S.G.	5	Valpeline	5
Courendlin c. Ber.	27	La Sarraz c. Vaud	11	Reichenbach c. B.	25	Verrières c. Neuchâte.	14
Cudrefin e. Vaud	31	Laufen c. Berne	24	Reinach c. Argovie	13	Villisau c. Lucerne	24
Dannemarie h. r.	25	Lauffenbourg c. A.	28	Rochefort c. Neu.	28	Vionnaz c. Vallais	25
Davos c. Gris.	11 19	Leipzig (Saxe)	2	Romainmot. c. V.	28	Vuipens c. Fribourg	25
						Waldenbourg	10
						Waldshut forêt noire	17
						Wangen c. Berne	20
						Wattenwyl c. Berne	12
						Wiedlisbach c. Berne	28
						Winterthur c. Zurich	13
						Wyl c. S. Gall	4
						Yverdon c. Vaud	25
						Zollingen c. Argovie	5
						Zug	18
						Zweisimmen c. Berne	27

XI Mois. | NOVEMBRE. | ELUTIONS. | LUNAIS.

1 Mardi	TOUSSAINTS	☉ 22	* ☉ L'edu-pluie	Nouvelle lune le 2, à 4 h.
2 Mercredi	Les Trépassés.	☾ 7	☾ à 4 h. 41 m. ap. m.	41 m. du soir, se voue à de frots vents.
3 Jeudi	s Hubert, évêque.	☉ 22	* ♀, ☉ orageux	
4 Vendredi	s Charles Boromé.	☾ 6	☾ ⊕ cation est hum.	
5 Samedi	s Zacharie prêtre.	☉ 20	* ☉, à ♂ ♀, pluie	Prem. quart le 10, à 1 h. 48 m. du mat. entretient un temps trouble.
45.	Lever du sol. 7 h. 14 m.		Coucher du 4 h. 46 m.	
6 Diman	s Léonard, solitaire.	☾ 3	☾ ☉, * ♀, gresil	
7 Lundi	s Florentin, évêq.	☾ 16	☾ ☉, ♂ ♀, ♂ ♀,	
8 Mardi	Vénération des rel.	☾ 28	☾ eng. ☉, hum.	
9 Mercredi	s Théodore, martyr	☉ 11	☉ l'esprit ☉ ☉ nuages	Pleine lune le 18, à 4 h. 2 m. du matin, donne du m. t.
10 Jeudi	s Triphon, martyr.	☉ 23	☉ à 1 h. 48 m. av. m.	
11 Vendredi	s Martin, évêque.	☾ 4	☾ humain, ☉ ☉, vent	
12 Samedi	s Imier, évêque.	☉ 16	☉ ☉ ☉ * ♀, * ♀,	Dern. quart. le 25, à 9 h. 33 m. av. m. produit du froid.
46.	Lever du sol. 6 h. 42 m.		Couch. du sol. 4 h. 34 m.	
13 Diman	s Stanislas Kostka.	☉ 28	☉ ce que serain	
14 Lundi	s Frédérick.	☉ 10	☉ ☉, ☉ ♀, ☉ ♂,	NOVEMBRE tire son nom du nombre 9 qui était son rang dans l'année martiale.
15 Mardi	s Léopold.	☉ 23	☉ ☉ la ☉, serain	
16 Mercredi	s Othmar, abbé.	☉ 5	☉ sculp- ☉ ♀ ☉, frais	
17 Jeudi	s Grégoire, taumat.	☉ 17	☉ ☉, ☉ ♀, clair	
18 Vendredi	s Odon, abbé.	☉ 0	☉ à 4 h. 2 m. av. m.	
19 Samedi	s Elisabeth.	☉ 15	☉ ☉, ☉ ♀, trouble	Lever et Coucher de la Lune.
47.	Lever du sol. 7 h. 55 m.		Coucher du sol. 4 h. 27 m.	
20 Diman	s Félix de Valois.	☉ 26	☉ ☉ ture ☉ nuages	Le 6, lever 11 h. 14 m du mat. Couch. 6 h. 43 m du soir
21 Lundi	Présentation N. D.	☉ 9	☉ ☉ ☉, ☉ ☉, ☉ ☉	Le 13 lever 2 h. 4 m du soir Couch. 1 h. 23 m. du matin.
22 Mardi	s Cécile, vierge.	☉ 23	☉ ☉ ☉, * ♀, est ☉ ☉	Le 20, lever 5 h. 50. m. du soir.
23 Mercredi	s Clément, pape et mart.	☉ 6	☉ ☉, * ♀, est ☉ ☉	Couch. 10 h. 16. m. du matin.
24 Jeudi	s Chrysogone, mart.	☉ 20	☉ à un bloc * ☉ sombre	Le 27, lever 1 h. 55 m. du mat. Couch. 1 h. 27 m. du soir.
25 Vendredi	s Catherine; veuve.	☉ 4	☉ à 9 h. 53 m. av. m.	
26 Samedi	s Conrad, évêque.	☉ 19	☉ ☉ ☉, hrouillard	
48.	Lever du sol. 7 h. 40 m.		Coucher du sol. 4 h. 20 m.	
27 Diman	s Jérémie.	☉ 3	* ☉, ☉ ♀, ☉ ☉	
28 Lundi	s Sostène.	☉ 17	☉ ☉ ☉, ☉ ☉,	
29 Mardi	s Saturnin.	☉ 2	☉ de marbre. ☉ ☉ pluie	
30 Mercredi	s André, apôtre.	☉ 16	* ☉, ☉ ☉, froid	

Serrer les fruits d'automne; émonder les arbres, couper le bois à bâtir. Semer des raves pour janvier et février; planter des laitues, des asperges, de l'oseille, de l'estragon. Planter des rosiers, des lilas et autres arbustes qui ne craignent pas les gelées.
 Depuis le 1 jusqu'au 30 Novembre, les jours ont diminué de 85 minutes

Foires du Mois de Novembre 1842.

Aarau c. Arg.	9	Couvet c. Neuch.	10	Lutry c. Vaud	24	S. Julien en Savoye	3
Aarberg c. Berne	9	Cruseille en Sav.	14	Massevaux h. r.	14	S. Léger c. Vaud	16
Aarbourg Arg.	25	Delémont c. Berne	9	Massonger c. Val.	24	S. Marie aux Min.	2
Abondance N. D.	4	Delle h. rhin	14	Mellingen c. Arg.	26	S. Maurice c. Valais	7
Aeschi c. Berne	1	Diessenhofen c. T.	21	Meyenberg c. Arg.	16	S. Triviers (Ain)	2
Aiguebelle en S.	11	Divonne (Jura)	15	Moirans (Isère)	2	S. Vit	25
Altkirch h. rh.	28	Echallens c. Vaud	17	Montbéliard D.	14	Sæckingen c. Arg	30
Altorf c. Uri	10	Eglisau c. Zurich	29	Montmélian en S.	25	Salins (Jura)	5
Andelfingen c. Z.	7	Einsiedeln c. Sch.	7	Morat c. Frib.	23	Sarnen c. Unterw.	16
Appenzell	16	Elgg c. Zurich	16	Morez (Jura)	7	Schaffhausen	15
Arbon c. Thug.	14	Ensisheim h. rhin	25	Morges c. Vaud	16	Schiersch c. Gris.	25
Arwangen c. Berne	3	Erlenbach c. Berne	8	Morteau (Doubs)	8	Schleitheim c. Sch.	28
Attalens c. Frib.	7	Erlinsbach c. Sol.	29	Morzine en Savoye	8	Schwellbrunn Ap.	1
Avanches c. Vaud	18	Erschweil c. Sol.	28	Moudon c. Vaud	16	Schwytz	12
Baar c. Zug	14	Erstein h. rh.	28	Moutherot (D.)	10	Seengen c. Arg.	15
Baden c. Aarg.	16	Evian en Sav. 7 et	21	Mulhausen h. r.	1	Selongey c. d'or	12
Balstall c. Sol.	10	Faucogney (h. S.)	3	Munster c. Luc.	25	Semsaies c. Frib.	7
Belfort h. rh.	7	Flumet en Savoye	3	Mury c. Argovie	11	Sierre c. Valais	26
Berne	29	Flums c. s. Gall	2	Naters c. Valais	9	Sion	12 et 19
Berneck s. Gall	15	Fribourg en Suisse	11	Neu-Brisach h. r.	21	Sissac c. Basle	16
Berthoud c. Bern	10	Frick c. d'Argovie	30	Neuchâtel	2	Sombacourt	30
Besançon Doubs	14	Frutigen c. Berne	25	Neuveville Ber.	29	Staefa c. Zurich	17
Bex c. Vaud	5	Gaillard c. Gen.	8	Nyon c. Vaud	24	Stanz c. Unterw.	16
Bienne c. Berne	10	Gebweiler h. rhin	30	Oensingen c. Sol.	28	Steckborn au lac C.	17
Biot en Savoye	21	Gersau c. Schwitz	11	Ollon c. Vaud	18	Stein am Rhein	30
Bischofzell c. Th.	17	Giromagny h. rhin	8	Olten c. Soleure	14	Sursee c. Lucerne	7
Blamont (Doubs)	7	Glaris	12 et 22	Orgelet (Jura)	24	Tagninge en Sav.	3
Blankenburg c. B.	16	Grandson c. Vaud	16	Ormont dessous	25	Teuffen c. Appen.	28
Bonneville en Sa.	11	Grandvillard h. r.	8	Ornans (Doubs)	15	Thône en Savoye	14
Bons en Sav.	14 28	Grindelwald c. B.	5	Oron la ville	2	Uster c. Zurich	24
Bornand (gr.) Sav.	7	Gruyères c. Frib.	25	Passavant	2	Uznach s. G. 5.	19
Boudry c. Neuch.	9	Hérisau c. Appen.	18	Payerne c. Vaud	10	Vesoul (h. Saône)	25
Bourg (Ain)	12	Herzogenbuchsee	11	Pfessikon c. Zurich	17	Vevey c. Vaud	29
Breitenbach c. Sol.	15	Horgen Zurich	17	Rances c. Vaud	4	Vouxvri c. Valais	10
Bremgarten c. Ar.	7	Huëmoz c. Vaud	9	Renan c. Berne	9	Waldshut for. n.	7
Brent c. Vaud	9	Ilanz c. Grisons	14	Rheinau c. Zur.	2	Weggis c. Lucerne	11
Brientz c. Berne	9	Kaysersthal c. Arg.	11	Rheineck c. s. Gall	7	Weinfelden c. Th.	9
Bulach c. Zurich	1	Klingnau c. Arg.	26	Rheinfelden c. Ar.	9	Wilchingen	21
Bulle march. de bé.	3	Küblis c. Grisons	18	Ribauvillers h. r.	30	Wildhaus	8
Carouge c. Genève	2	Lachen Schwitz	8	Richterschwyl Z.	15	Winterthur c. Z.	10
Champagnole J.	25	Landeron c. Neu.	14	Rolle c. Vaud	25	Wyl c. s. Gall	22
Chât. d'Œx V.	24	Langenthal c. Ber.	1	Romont c. Frib.	29	Zoffingen c. Arg.	16
Chesne Thonex S.	16	Langwies c. Gris.	15	Rorschach c. s. G.	3	Zurich	11
Coire Grisons	12	La Roche c. Frib.	26	Russach h. rhin	28		
Collonges f. l'Ecl.	2	Laupen c. Berne	3	Rumilly en Sav.	25		
Colmar h. rh.	17	Lausanne	11	S. Claude (Jura)	12		
Constance	28	Loèche c. Valais	10	S. Hélène en Sav.	2		
Coppet c. Vaud	29	Lons le Saunier	15	S. Jean de Genv.	11		
Cossonai c. Vaud	10	Lucens c. Vaud	9	S. Imier c. Berne	21		

1	Jeudi	s Eloi, évêque.
2	Vendre	s François-Xavier.
3	Samedi	s Lucius, Ap. d. Grisons. *Lever du soleil 7 h. 47 m.
4	Diman	B 2 Adv. s Barbe, mart.
5	Lundi	s Sabbas, abbé.
6	Mardi	s Nicolas.
7	Mercre	s Ambroise, docteur.
8	Jeudi	Concept. N. D.
9	Vendre	s Joachim.
10	Samedi	s Valerie Lever du soleil 7 h. 51 m.
11	Diman	B 3 Adv. s Damase, p.
12	Lundi	s Synèse, martyr.
13	Mardi	s Luc Otille.
14	Mercre	4 Temps. s Nicaise.
15	Jeudi	s Abraham
16	Vendre	s Adélaïde.
17	Samedi	s Lazare Lever du soleil 7 h. 53 m.
18	Diman	B 4 Adv. s Galien.
19	Lundi	s Némèse.
20	Mardi	s Théophile, mart.
21	Mercre	s Thomas, apôtre.
22	Jeudi	s Flavien.
23	Vendre	s Dagobert.
24	Samedi	s Adam. Lever du soleil 7 h. 55 m.
25	Diman	B NOEL.
26	Lundi	s Etienne, martyr.
27	Mardi	s Jean, évangéliste.
28	Mercre	Les Innocens.
29	Jeudi	s Thomas, martyr.
30	Vendre	s David
31	Samedi	s Sylvestre.

0	☉
14	☽
28	☾
11	♂
24	♀
6	♂
13	♀
0	♂
12	☾
24	♁
6	♂
18	♁
0	♂
13	♁
25	☾
8	♁
20	♁
5	☾
19	♁
3	♁
17	♁
1	♁
15	♁
0	♁
14	♁
28	♁
12	♁
26	♁
9	♁
25	♁
5	♁

Les ma- ♂ ♀ âpre
à 4 h. 48 m. av. m.
xi- ♄ ♃ frais
Coucher du sol. 4 h. 7 m.
♂ ♃, * ♂, ♂ ♀,
♀ en ♁ ♁, nuages
♁ ♂, * ♀, neige
* ♀ ♀ mes humide
* ♀, Δ ♂, □ ♀,
à 9 h. 57 m. ap. m.
♁ des ♁ Apog.
Coucher du sol. 4 h. 7 m.
□ ♃, □ ♄, trouble
* ♂ Δ ♂, ♂ ♂,
hom- Δ ♄, ♁ nuages
mes Δ ♃, froid
☾ Δ ♀, ♁ âpre
♁ ⊕ ♄ ♃, nuages
à 7 h. 19 m. ap. m.
Coucher du sol. 4 h. 13 m.
décè- ☾ en ♃, froid
* ♂ ♀ ♂ ♃, ♂ ♄,
♁ ♀ ♀ lent ☾ serein
* ♂ ♀ leur doux
☾ en ♁ pl. e. jour
☾ Δ ♀, Δ ☾ ♁ érig.
à 5 h. 19 m. ap. m.
Coucher du sol. 4 h. 9 m.
♀ en ♁, □ ♀, vent
* ♂, □ ♃, □ ♄,
♁ ♂ ♀ ♂ ♂, trouble
♁ en ♁ * ♃, * ♄,
[œur. nuages
☾ ♂ ♀; ♁, doux
à 7 h. 36 m. ap. m.

Nouv. lune
le 2 à 4 h. 48
m. du matin
froid d'hiver.
Prem. quart.
le 9 à 9 h. 57
m. du soir a-
mène du nei-
geux.
Pleine lune
le 17, à 7 h.
19 m. du soir
donne du vent
froid.
Dern. quart.
le 24. à 5 h.
19 m. du soir,
temps âpre.
Nouv. lune
le 31, à 7 h.
36 m. du soir.
vent du doux.
DÉCEMBRE
tire son nom
de ce qu'il é-
tait le dixiè-
me mois de
l'année mar-
tiale.
Lever et
coucher de la
lune.
Le 4, lever à
9 h. 45 m. du
mat. Couch.
5 h. 24 m. du
soir.
Le 11, lever 12
h. 16 m. dus.
Couch. 12 h.
8 m. du m.
Le 18, lever 4
h. 30 m. du
soir. Couch.
8 h. 45 m. du
matin.
Le 25, lever 12
h. 48 m. du
mat. Couch.
11 h. 40 m.
du matin.

Fumer et marnier les terres ; battre en grange ; réparer et mettre en état les divers instru-
mens de la ferme et du labour, les utensiles du jardin, etc. mais sur toutes choses, implorer
l'assistance de Dieu pour qu'il veuille bien nous continuer ses bénédictions.

Du 1 au 21 les jours ont diminué de 22 min. et du 21 au 31 ils ont crû de 4 minutes.

Foires du mois de Décembre 1842.

Aarau c. Argovie	21	Ferney-Voltaire	5 21
Aigle c. Vaud	21	Ferrette h. rhin	13
Altorf c. Uri	2 22	Flums c. S. Gall	20
Altstædten c. s. Gall	8	Fraisans	7
Ambérieux (Ain)	6	Frauenfeld c. Th.	12
Anney en Savoye	5	Fribourg en Brisg.	21
Appenzell	7	Gais c. Appenzell	20
Arbois (Jura)	2	Gendrey (Jura)	19
Arcey	21	Gessenai c. Berne	2
Aromas (Jura) 3 et	22	Gex (Ain)	1
Aubonne c. Vaud	6	Gigny (Jura)	10
Belfort h. rhin	5	Giromagni h. rh.	13
Belvoye (Doubs)	6	Glaris	12
Berthoud c. Berne	29	Gossau c. s. Gall	5
Bex c. Vaud	29	Grenoble (Isère)	5
Bienne c. Berne	29	Hutwyl c. Berne	7
Blamont (Doubs)	6	Ignny (Marne)	22
Bolzano Tyrol	1	Ilanz c. Grisons	15
Bonne en Savoye	7	Kaysersberg (h. rh.)	5
Bourg (Ain)	6	Kayserstuhl c. Ar.	6
Bregentz Voralb.	5		et 29
Bremgarten c. Arg.	19	Klingnau c. Arg.	28
Brugg c. Argovie	13	Küblis c. Grisons	16
Bulle c. Fribourg	9	Lagnieu (Ain)	12
Buren c. Berne	14	Langnau c. Berne	14
Cerlier c. Berne	7	La Roche en Sav.	13
Chable s. Salève	19	Lauffen c. Berne	12
Chaumergi	19	Leutzbourg c. Arg.	8
Clairvaux [jura]	20	Lisle sur le D.	22
Clerval (Doubs)	13	Lons le Saunier	15
Cluses en Savoye	1	Lucerne	20
Coligny (Ain)	19	Martigny c. Valais	5
Colmar (h. r.)	14	Meilen c. Zurich	1
Cully c. Vaud	9	Mirecourt (Vosge)	12
Delémont c. Berne	21	Montbéliard	12
Delle h. rhin	19	Monthey c. Valais	51
Dôle Jura.	5	Montmélian Sav.	26
Echandens c. Vaud	26	Morez (Jura)	20
Einsideln c. Schwiz	5	Moudon c. Vaud	27
Ermatingen c. Th.	1	Mulhausen	6
Eschencz c. Thurgov.	1	Neuenkirch. Sch.	12
Estavayer c. Frib.	7	Neuveville c. Berne	27
Faucogney (h. S.)	1	Nidau c. Berne	13
Feldkirch Voralb.	19	Oiten c. Soleure	12



Orbe c. Vaud	12	Soleure	13
Orgelet (Jura)	24	Strasbourg	19 et 26
Ornans Doubs	20	Sulz h. rhin	21
Payerne c. Vaud	22	Sursee c. Lucerne	6
Poligny (Jura)	8	Tassenières	22
Pontarlier (Doubs)	8	Teuffen c. Appen.	19
Pont du bourg	2	Thonon en Sav.	5-22
Porentruai c. Berne	5	Thun c. Berne	14
Port s. Saone	14	Troistorrens	2 et 15
Ragatz c. S. Gall	5	Ueberlingen	14
Rapperswyl S. Gall	14	Vercel [Doubs]	24
Recologne (Doubs)	15	Vezellei	9
Reichenbach c. Ber	13	Vielmergen c. Arg.	2
Roulous (Doubs)	27	Villeneuve c. Vaud	1
Rue c. Fribourg	15	Villisau c. Lucerne	19
Saanen c. Berne	2	Vius en Salaz	6
S. Amour (Jura)	2	Waldshut [for. n.]	27
S. Claude [Jura]	7	Winterthur c. Zur.	15
S. Hilaire	5	Yverdon c. Vaud	26
S. Lupicin [Jura]	5	Zug	6
S. Trivier de C. [Ain]	24 et 28	Zweisimmen c. Ber.	8
Salins [Jura]	23		
Samoens en Savoye	15		
Sancey le gr. [D.]	26		
Sarnen c. Unterw.	1		
Schwitz	5		
Seewis c. Grisons	12		
Seillères	19		
Selongey [côte d.]	22		
Sidwald c. S. Gall	8		

Souverains de l'Europe.

Nés. S. S. LE PAPE. Élus

1765 GRÉGOIRE XVI, Maure Capellari 1831

EMPEREURS.

1793 Autriche FERDINAND I. roi de Bohême et de Hongrie . . . 1835

1796 Russie NICOLAS I. 1825

1823 Turquie, ABDUL-MEDSCHID-KHAN 1839

ROIS.

1773 France, LOUIS PHILIPPE I. . . . 1830

1819 Grande Bretagne, ALEXANDRINE VICTOIRE I. 1837

1795 Prusse, FRÉDÉRIC GUILLAUME IV. 1840

1830 Espagne, ISABELLE II. 1835

1792 Hollande GUILLAUME II. 1840

1790 Belgique, LÉOPOLD I. 1831

1798 Sardaigne, CHARLES ALBERT . . 1831

1810 Deux-Siciles, FERDINAND II. . . 1830

1819 Portugal, DONA MARIA da Gloria. 1826

1768 Danemarck, CHRISTIAN VIII. . . 1839

1786 Bavière, LOUIS CHARLES AUGUSTE 1825

1797 Saxe, FRÉDÉRIC AUGUSTE. . . . 1836

1764 Suède, CHARLES JEAN XIV . . . 1818

1781 Wurtemberg, GUILLAUME . . . 1816

1771 Hanovre, Ernest Auguste . . . 1837

1815 Grèce, OTHON I. 1832

GRANDS DUCS ET DUCS.

1790 Bude, Charles Léopold Frédéric 1830

1804 Brunswick, Auguste Louis Guill. 1814

1794 Anhalt-Dessau, Léopold Frédéric 1817

1778 Anhalt-Cæthen, Henri 1830

1797 Toscane, Léopold II. 1824

1791 Parme, Marie Louise. 1814

1771 Saxe-Gotha, Caroline Amélie . 1825

1800 Saxe-Meiningen, Bernard Erich 1805

1784 Saxe-Cobourg, Ernest 1806

Nés. Élus

1783 Saxe-Weimar, Charles Frédéric 1828

1792 Nassau, Guillaume Georges . . 1816

1777 Hesse-Darmstadt, Louis II. . . 1830

1800 Mecklenbourg-Schwerin, Paul Frédéric 1837

1779 Mecklenbourg-Strélitz, Georges Frédéric 1816

1779 Modène, François IV, Ar: d'Aut. 1814

PRINCES.

1789 Waldeck, Georges Frédéric Henri 1815

1796 Lichtenstein, Alois Joseph . . . 1836

1783 Oldenbourg, Paul Fréd. Auguste. 1829

1776 Honhenzollern, Frédéric Herman. 1810

1796 Lippe, Paul Alexandre Léopold. 1802

1799 Lucques, Charles Louis 1824

1794 Reuss-Greiz, Henri XX. 1856

1785 Reuss-Schleiz, Henri LXII . . . 1818

1797 Reuss-Ebersdorf, Henri LXXII. 1822

1801 Schwarzbourg, Gunther Frédéric 1827

ELECTEUR.

1777 Hesse-Cassel, Guillaume II. . . 1821

LANDGRAVE

1771 Hesse-Philipsthal, Ernest Const. 1819

SUISSE.

Divisée en XXII Cantons souverains, réunis en Confédération sous une Diète et un Président. (Canton directeur Berne.)

FRANCFORT SUR LE MEIN.

Un Sénat.

VILLES ANSEATIQUES.

Hambourg, Lubeck et Brême.

Un Bourgmaitre et un Conseil.



E P H E M E R I D E S

DE MDCCCXLII.

DESCRIPTION des Quatre Saisons.

De l'hiver.

Le quartier d'hiver a déjà commencé le 21 Décembre dernier, à 11 heures 24 minutes du soir, lors de l'entrée du soleil dans le signe du Capricorne. A cette époque, la Lune étoit au 15 degré du Bélier; Saturne au 5 degré du Capricorne; Jupiter au 1 degré du même signe; Mars au 18 degré du Verseau; Venus au 12 degré du Sagittaire; Mercure au 16 degré du même signe; la Tête du Dragon au 1 degré du Verseau, et la queue du Dragon au 1 degré du Lion.

Janvier, dans son commencement, nous montre des nuages chargés de neige, auxquels succède une température claire; le milieu du mois pourroit bien être très-froid; cependant le mois se termine par des jours tempérés.

Les premiers jours de Février amènent peu de satisfaisant avec eux; les suivants sont en majeure partie agréables; le milieu du mois est

nuageux, et il se termine par un temps froid et peu récréant.

Mars débute par des airs âpres, suivis d'un temps variable; et depuis le milieu du mois jusqu'à la fin, il y a plus de mauvais temps que de jours agréables à attendre.

Du Printemps.

Le Printemps prend naissance le 21 Mars midi 21 minutes, alors que le soleil se logera au signe du Bélier. La Lune sera au 20 degré de l'Ecrevisse; Saturne au 14 degré du Capricorne; Jupiter au 19 degré du même signe; Mars au 26 degré du Bélier; Venus au 5 degré du même signe; Mercure au 5 degré des Poissons; La Tête du Dragon au 26 degré du Capricorne, et la queue du Dragon au 26 degré de l'Ecrevisse.

Avril s'annonce d'abord par beaucoup de vents humides; les jours suivants se montrent

36
bien désagréables; pluie au milieu du mois pourtant vers la fin, la chaleur commence à percer.

Mai nous salue par des beaux jours, auxquels succède bientôt de la pluie et des fraîcheurs; un temps variable règne au milieu du mois qui se termine par des vents chauds favorables à la végétation.

Juin d'abord chaud dans son commencement, donne plus tard des airs désagréables et finit par une température fructifiante.

De l'Été.

Le quartier de l'Été débute le 21 Juin à 9 heures 15 minutes du soir quand le soleil atteint le signe de l'Écrevisse. Alors la Lune se trouvera au 18 degré du Sagittaire; Saturne au 11 degré du Capricorne; Jupiter au 20 degré du même signe; Mars au 29 degré des Gémeaux; Venus au 21 degré de l'Écrevisse; Mercure au 20 degré du même signe; la Tête du Dragon au 21 degré du Capricorne, et la queue du Dragon au 21 degré de l'Écrevisse.

Juillet, dans le commencement, s'annonce clair et chaud; mais bientôt après succèdent des pluies abondantes; le milieu du mois se signale par des tonnerres, et la fin par de grandes chaleurs.

Août nous aborde par de beaux jours bientôt après la température devient variable; le milieu du mois menace d'être pluvieux et pourroit bien continuer ainsi jusqu'à la fin.

Les premiers jours de *Septembre* sont passablement beaux et réjouissants; les suivans sont loin de leur ressembler; depuis le milieu du mois jusqu'à la fin, le temps s'améliore et promet du passable.

De l'Automne.

Le commencement du quartier de l'Automne tombe le 23 septembre, à 11 heures 54 minutes du matin, quand le soleil fait son entrée au signe de la Balance. La Lune est alors au 10 degré du Taureau; Saturne au 8 degré du Capricorne; Jupiter au 13 degré du même signe; Mars au 1 degré de la Vierge; Venus au 15 degré du Scorpion; Mercure au 22 degré de la Balance; la tête du dragon au 16 degré du Capricorne, et la queue du Dragon au 16 degré de l'Écrevisse.

Octobre, dans les premiers momens est bien nébuleux et donne plus tard quelques jours clairs et agréables; vers le milieu du mois le temps se brouille de rechef et la fin est chargée de nuages.

Novembre entre par de la pluie; le milieu du mois nous promet quelques jours clairs et agréables qui seront bientôt suivis de nuages qui assombriront la fin du mois.

Décembre débute par un froid assez piquant, suivi de nuages chargés de neige; le milieu du mois est en général sombre, et ainsi se termineront et le mois et l'année.

Des Eclipses.

Il y aura cinq éclipses dans le courant de l'année 1849, savoir: trois au Soleil et deux à la Lune. Cependant, une des premières et une des secondes seulement seront visibles pour nous.

La première est une éclipse au soleil, le 11 Janvier; de 4 à 7 heures du soir. (Invisible).

La seconde est une éclipse de Lune, visible sur notre continent, le 26 Janvier. Elle commencera à 4 heures 42 minutes du soir; le milieu à 6 heures 18 minutes et la fin à 7 heures 44 minutes. On la verra dans toute l'Europe, l'Asie et la plus grande partie de l'Afrique. Sa grandeur sera de 9 $\frac{1}{2}$ doigts.

La troisième est une éclipse totale au Soleil, le 8 Juillet, mais elle sera seulement partielle chez nous; le commencement à 5 heures 17 minutes du matin; le milieu (11 $\frac{1}{2}$ doigts) à 6 heures 58 minutes, et la fin à 7 heures 15 minutes. Visible dans toute l'Europe, l'Asie et le nord de l'Afrique.

La quatrième (invisible pour nous), est à la Lune le 22 Juillet entre dix heures et midi.

La cinquième est une éclipse au Soleil le 31 Décembre entre 5 et 10 heures du soir; ainsi elle sera invisible chez nous. Elle ne pourra être observée que dans l'Amérique du sud et sur le grand Océan.

Lune Rousse.

Ce qu'on nomme vulgairement *Lune Rousse* prend son commencement, cette année, le 1^{er} avril et finit le 9 Mai.

L'ÉGLISE COLLÉGIALE ⁽¹⁾

DE NEUCHÂTEL.

(*Second article*).



En terminant, l'année dernière, un premier article sur notre église collégiale, nous en annoncions un second dans lequel nous envisagerions cet édifice sous trois rapports essentiels, comme monument historique et national, comme monument artistique, comme monument religieux. Ces deux articles auraient dû paraître ensemble; des circonstances indépendantes de notre volonté, nous ont forcé de les publier à une année de distance l'un de l'autre.

En jetant les yeux sur notre principale église, on voit tout de suite que nous avons un passé et une histoire; et heureux le peuple qui est dans cette position! il ressemble à ces arbres qui ayant de profondes racines dans

le sol peuvent s'élever sans craindre la tempête.

Conformément à un usage assez général de l'époque, l'église et le château s'élevèrent à côté l'un de l'autre (l'église de beaucoup la première); c'était comme un symbole de l'union qui devait exister entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, entre l'autel et le trône. Il est assez naturel de voir encore un autre symbole dans la position élevée de notre collégiale qui domine toute la contrée, et peut être envisagée comme la protégeant. En quelque sorte centre religieux du pays, elle a exercé sur sa prospérité même une influence aussi difficile à apprécier qu'à révoquer en doute. Elle a contribué à faire de Neuchâtel le chef-lieu permanent du pays, et à y attirer des habitants. Elle est un monument national, presque comme le château, car elle peut être envisagée comme l'église non-seulement de la ville de Neuchâtel, mais encore du pays dont la population entière a dû

(1) Quelques personnes seront peut-être bien aises d'apprendre pourquoi ce nom a été donné à l'église de Notre Dame de Neuchâtel: une église collégiale, ou une collégiale était un chapitre de chanoines, sans siège épiscopal. Ne vaudrait-il pas mieux employer communément ce nom-là que celui, de temple du haut?

prendre part directement ou indirectement à sa construction; car sans la supposition d'un autre concours que celui des princes et des habitants de la ville, on ne pourrait expliquer l'exécution d'une semblable entreprise, qui a exigé d'immenses travaux, déjà et seulement pour l'aplanissement et le terrassement du sol. Plusieurs faits et traits de notre histoire nationale se rattachent à cet édifice. C'est là que se rassemblent les générales bourgeoisies, celles qui sont composées des bourgeois de Neuchâtel, quel que soit leur domicile. C'est là que les pasteurs du pays prêchent les sermons de classe, et que les étudiants en théologie rendent leurs *propositions*.

Notre collégiale est historique comme prouvant plusieurs faits de notre histoire. Elle prouve que la ville de Neuchâtel, vers les onzième et douzième siècles, était déjà passablement peuplée, car on n'aurait pas fait une église trop disproportionnée avec la population. Les anciennes chroniques disent que le doyenné de Neuchâtel était le plus grand de ceux dont se composait le diocèse de Lausanne; la dimension de notre collégiale vient à l'appui de cette tradition. Elle a cent dix pieds de longueur sur une largeur de quarante-cinq. La quantité, la grandeur et la beauté des matériaux de cet édifice prouvent que nos carrières de pierre jaune, à la même époque, étaient déjà depuis long-temps exploitées; car les belles pierres qui ont été employées à sa construction, ne sont pas de celles qu'on trouve à

la surface du sol; elles ont dû être tirées d'une certaine profondeur. Il paraîtrait même que celles dont on a fait quelques-unes des statues des comtes, appartenaient à une excellente veine de notre pierre, qui demeura depuis inconnue, et que l'artiste, chargé de la restauration du mausolée, croit avoir retrouvée (à Sauges). Ces statues montrent l'état de la sculpture dans ces temps reculés, et quelques-unes des phases de perfectionnement de cet art; car les trois plus modernes sont bien supérieures aux autres, je veux dire celles des comtes de Fribourg, et surtout celle de Rodolphe de Hochberg. En général l'édifice prouve que les arts étaient plus cultivés alors qu'on ne le croit communément à présent; ces siècles, qu'on appelle de barbarie, nous ont pourtant légué des chefs-d'œuvre d'architecture. Cela s'explique par l'importance attachée alors à cet art, et par les confréries de *maçons* qui existaient à cette époque d'un bout de l'Europe à l'autre. Il paraît que chacun d'eux avait sa marque, comme chaque chevalier son écusson. Notre collégiale en fournit une preuve. Presque toutes les pierres de la partie de l'édifice du côté du château portent une de ces marques, tantôt c'est un fer de lance, tantôt une équerre, tantôt des lettres.

Notre collégiale est historique, même dans ses dégradations. C'est à la réformation que furent mutilées les statues des comtes (prises probablement par le peuple pour des images de saints), à cause de leurs mains jointes, ainsi que celles de Saint-Paul

et de Saint-Pierre, qui sont sous l'arcade de la principale porte d'entrée; et qui examinera avec soin l'intérieur de l'édifice se convaincra qu'un grand nombre de statues et de statuettes, non-seulement furent mutilées, mais entièrement détruites, véritablement *abbatues*, suivant le terme caractéristique d'une inscription que nous allons citer tout à l'heure; il n'en reste plus trace, sauf les pilastres qui les supportaient, et qui prouvent qu'elles ont existé. Il ne reste non plus aucune trace de la sculpture qui représentait la dédicace de l'église, faite par Berthe et Ulrich. «On a pris la peine de gratter et complètement effacer, dit le chancelier de Montmollin, cette belle et curieuse sculpture par une pauvre dévotion que certaines gens nomment sainte colère contre l'idolâtrie des papistes.» Ce sont là, en effet, de tristes monuments du zèle peu éclairé et fanatique des premiers protestants de notre pays, mais dont le catholicisme n'a pas droit de se prévaloir contre eux; car on retournerait tout de suite cette arme contre lui, en lui demandant compte de l'ignorance dans laquelle il laissait alors les peuples, et des abus criants qui seuls purent soulever contre lui de telles hostilités. L'inscription, en lettres d'or, que les protestants de 1530 mirent sur la muraille vis-à-vis du monument des comtes:

Le 23 d'Octobre 1530 fut ostée et abbatue l'Idolâtrie de céans par les bourgeois.

montre comment ils envisageaient le

catholicisme; comme la manière dont le gouvernement et le magistrat ont, l'un provoqué et l'autre consenti, en 1786, le retranchement ⁽¹⁾ de cette inscription, montre jusqu'à quel point les idées des protestants sur la communion romaine se sont modifiées dès le dernier siècle. Depuis longtemps ils sont tellement revenus de l'idée d'appeler le catholicisme une idolâtrie, qu'au milieu du siècle passé, un anglais, citant l'inscription précédente, exprimait, à ce qu'on assure, dans un ouvrage tout son étonnement *de ce que dans le seizième siècle il y eût encore en Suisse un peuple payen!* Il ne lui vint pas même dans l'esprit qu'*idolâtrie* pût signifier *catholicisme*.

Si plusieurs des dégradations et des mutilations qu'a essuyées notre église collégiale doivent être attribuées au fanatisme, d'autres doivent l'être à l'indifférence et à l'insensibilité pour les beautés de l'art. Cet édifice dépose de ces époques de vandalisme, où pour gagner une place on ne se faisait aucun scrupule de démolir un pilastre et d'écourter une colonne. Dans le dix-septième siècle, qu'on appelle pourtant quelquefois le siècle des arts, on laissa se perdre en Europe la belle découverte des verres peints, auxquels on attache maintenant tant de prix; notre collégiale offre une preuve frappante du peu d'importance qu'on attachait alors parmi nous à ce magnifique or-

(1) M. Fs. de Chambrier dit que M. de Béville obtint ce retranchement par une simple insinuation au magistrat.

nement des anciennes églises. Au-dessus de la chapelle Saint-Guillaume était une belle rosace dont on ne voit plus que l'emplacement. Des personnes que nous avons connues, ont encore vu les restes des vitraux de cette rosace, et racontaient que ces restes, qui maintenant auraient un certain prix, furent en partie enlevés, sans qu'on y prît trop garde, par des enfants, qui les recherchaient, moins pour les figures qui y étaient peintes que pour le plomb qui les encadrait, et dont ils faisaient des jetons; ce qui a fait dire à M. Samuel de Chambrier, qu'au zèle destructeur de ce temps-là a succédé l'esprit mutilateur des éco-liers des collèges voisins. On dit bien que l'autorité fit mettre en lieu de sûreté et à l'abri des dilapidations quelques-uns des débris de la rosace; mais on y attacha si peu de prix, qu'on n'a jamais su depuis où l'on pourrait les retrouver. La tour basse, où l'on ne voit plus que la moitié d'un cadran (à gauche de la porte des cloches), a été abaissée, disons mieux écrasée, il n'y a guère plus de cinquante ans, et cela, dit-on, pour une économie de charpente! Nos magistrats actuels, loin de mériter de semblables reproches, ont droit à bien de la reconnaissance de la part du public, pour les restaurations qu'ils ont commencées avec une grande libéralité, et un soin très-éclairé, et qui certainement ne sont que le prélude de plusieurs autres. Notre église sera, sous ce dernier rapport aussi, un monument historique pour nos descendants, auxquels elle contribuera à prouver que le mi-

lieu du dix-neuvième siècle a été dans notre pays une époque de lumières et de grandes améliorations. Les deux statues de Saint-Paul et de Saint-Pierre concourent à établir ce fait de notre histoire ecclésiastique, que c'est sous le patronage de ces deux apôtres, que l'on plaçait de préférence les églises de notre pays.

La place occupée par la statue du comte Louis au milieu du monument représente bien celle qu'il occupe dans notre ancienne histoire; la statue réputée celle d'Amédée, étant la seule sans épée, montre quelle grande défaveur s'attacha à sa mémoire.

L'inscription (1) du monument des comtes est là comme un échantillon du latin qu'on parlait au quatorzième siècle; le chronogramme de l'abat-voix qui est au-dessus de la chaire, comme un échantillon du mauvais goût du seizième (2).

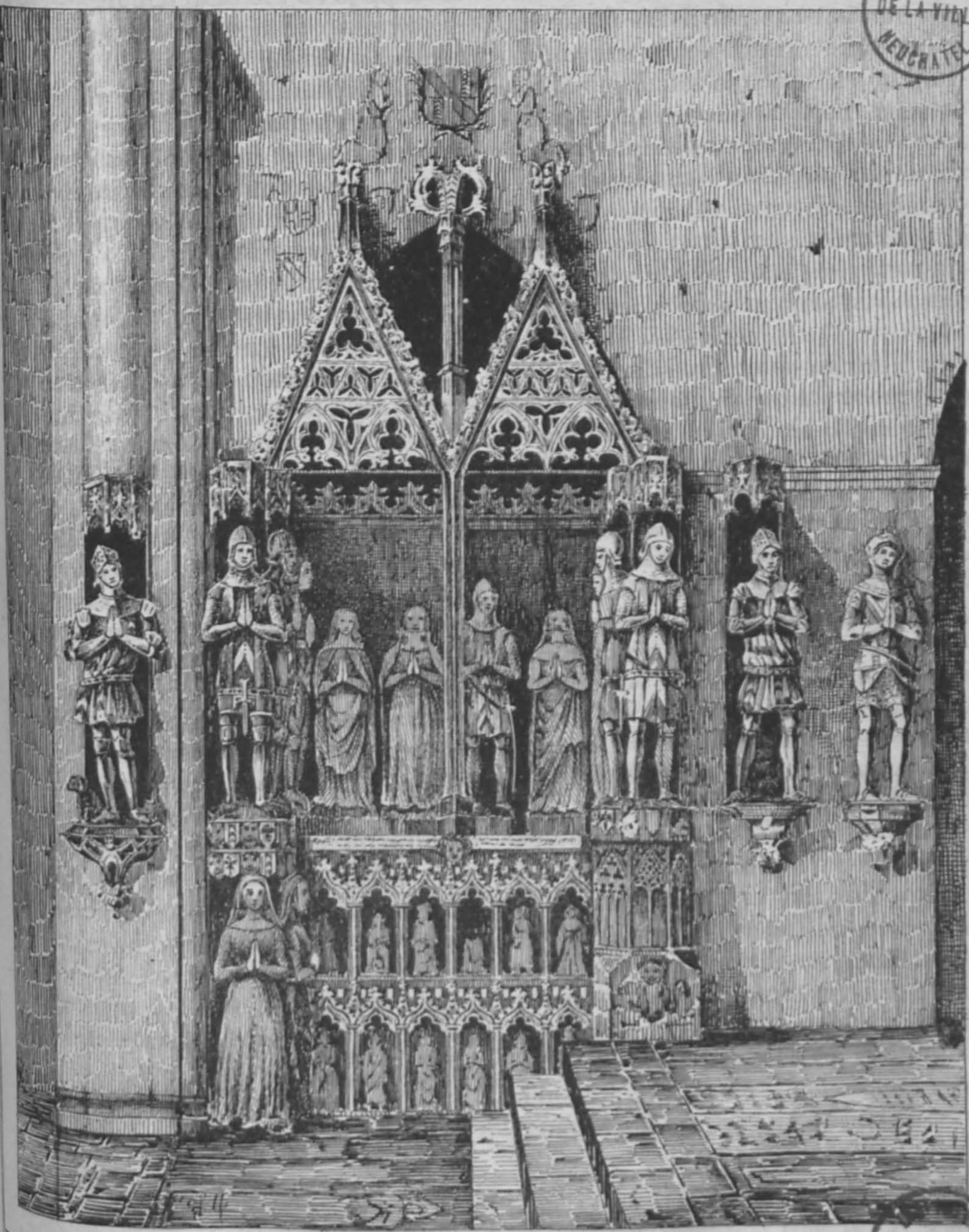
La principale tour dont on voit très-facilement l'exhaussement, en suivant les contours de l'ancien toit, montre les deux genres successifs de construction de cette partie des églises gothiques. Les épitaphes de quelques-uns des tombeaux fournissent la preuve de l'existence de telles ou telles

(1) Ludovic' comes egregius novi castri domin' hanc tumbam totam que machinam obsuorum memoriam fabrefecit anno 1372.

(2) OCTOBRI S QVVM SOL IVIT TER QVIN-TVS IN OCTO, LVX VITÆ CASTRI LVXIT IN VRBE NOVI.

Ce chronogramme est un vrai tour de force, les lettres qui sont en même temps des chiffres, indiquant la date de 1530. Les quatre vers suivants sont la traduction du distique latin, tra-

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
NEUCHÂTEL



Lith. de Nicolet et J...

TOMBEAU DES COMTES DE NEUCHÂTEL.

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
NEUCHÂTEL



[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and is difficult to decipher due to its lightness and the texture of the paper.]



41
familles neuchâtelaises à l'époque de la catholicité; la tombe du gouverneur de Chambrier, placée à côté de celles de Jean de Chambrier et de Pierre, son fils, est comme un enregistrement d'un fait historique sur cette famille neuchâtelaise. Le visage de Rodolphe de Hochberg, fait de marbre de Carrare, tandis que le reste de la statue est en pierre, confirme l'opinion généralement reçue, et le fait attesté par le cartulaire du chapitre de Neuchâtel, que le corps de ce comte est enterré ailleurs, qu'il n'y a à Neuchâtel que sa statue ⁽¹⁾.

Mais notre collégiale est plutôt encore un monument *historique* par ce qu'elle rappelle que par ce qu'elle prouve. Combien de faits marquants, de traits saillants de notre histoire se rattachent à cet édifice riche de souvenirs! C'est à côté de l'église, près du cimetière qui l'entourait, que nos princes rendaient autrefois la justice. « La coutume du pays, dit l'auteur de l'*Histoire de Neuchâtel et Valengin jusqu'à l'avènement de la maison de Prusse*, voulait que chaque année au mois de mai, on tint la cour plénière (qui en hiver siégeait dans le grand poêle du château) en plein air, sur le cimetière au devant de l'église; scène imposante où tous les actes solennels, hommages, serments,

» sentences, semblaient être plus dignement célébrés, et sous une vindicte plus redoutable entre le ciel et la demeure des morts. C'est là qu'Isabelle, assise sous un tilleul, comme Saint-Louis sous un chêne, ayant pour tribunal un gros pilier de pierre, et pour sceptre un bâtonnet blanc, rendait la justice à son peuple. » On lit dans plusieurs anciens actes: *Passés au cimetière et sous le tillet de vers bise.*

Ce tilleul était sans aucun doute celui que nous voyons encore à la même place, et qui est devenu historique sous un autre rapport, car il a maintenant un nom propre; on l'appelle *l'arbre du banneret*, parce que c'est sous cet arbre que depuis des siècles le chef de la bourgeoisie de Neuchâtel prête serment *d'avancer l'honneur et la gloire de Dieu, de procurer les biens et profits de Sa Majesté, de ne pas porter sa bannière en lieu extravagant, d'administrer librement et fidèlement bons avis et conseils, tant aux pauvres qu'aux riches, sans acception de personne*; et les Neuchâtelois qui ont entendu le discours prononcé naguère par notre banneret actuel après la prestation de ce serment, doivent rattacher à cet arbre antique un nouveau et précieux souvenir. La seule sentence à mort de l'Inquisition qui ait été prononcée dans ce pays, l'a été sur la terrasse attenante à l'église ⁽¹⁾. C'est dans cette

(1) En 1439 sur le cimetière de l'église de Notre Dame, en présence du dominicain Ulrich de Torrente, inquisiteur pour la foi, et Jean d'Arberg, etc., parut en jugement Jaques Du-

duction vraiment fidèle, en tant qu'elle est d'aussi mauvais goût que l'original:

Phœbus ayant couru par huit de ces figures
Et par onze degrés du signe scorpion,
Quinze siècles durant ayant vu ses colures,
Ajoutant trois sautoirs, vint la religion.

(1) In castello de Rutelin (dans le château de Rothelin), dit le cartulaire.

église que, le 4 novembre 1530, la générale bourgeoisie décida en présence des députés bernois, à une majorité de dix-huit suffrages, que tout bourgeois domicilié à Neuchâtel devrait embrasser la doctrine de l'Evangile, décision qui a changé la face de notre pays. C'est dans cette église que notre réformateur Farel a préparé et consolidé cette œuvre par sa mâle éloquence; c'est dans cette église, ou tout auprès, que reposent ses cendres.

Quand notre collégiale n'aurait d'autre mérite que celui d'être un monument antique, national et historique, c'en serait déjà un très-grand; mais elle est en outre un monument remarquable en lui-même et sous le rapport de l'art. Il est peu de personnes qui aient appris à l'apprécier à sa valeur. J'invite celles qui voudraient d'un coup-d'œil juger de sa beauté, à se placer près des tables de la communion ou au-dessous de l'ancien portail; pour peu qu'elles aient le goût et le sentiment des arts, elles seront frappées des proportions et de l'ensemble de la composition, malgré les galeries lourdes et massives qui en masquent une partie essentielle et offusquent les regards. Quand on fait abstraction des bas-côtés, comme cela doit se faire, car ils ne sont censés

plan, de la paroisse de la ville. Il fut condamné, en tant qu'hérétique obstiné et impénitent à être livré au bras séculier. «L'acte de condamnation de Duplan est la seule trace que l'on trouve de procédure faite par l'Inquisition dans le comté de Neuchâtel; le pays était trop pauvre pour que ce tribunal pût s'y établir.» Fs. de Chambrier.

servir qu'à soutenir et à appuyer l'édifice, on voit que cette église est bâtie en forme de croix latine⁽¹⁾, comme le sont la plupart des églises contemporaines de celle-là. N'est-il pas remarquable que cette forme soit la plus belle peut-être pour un temple chrétien, en même temps qu'un symbole de la foi chrétienne? Ces bas-côtés mêmes dont je viens de parler, et que presque personne ne s'avise de regarder, ne laissent pourtant pas d'avoir droit aussi à l'attention de l'observateur. J'en dirai de même de quelques têtes qui se trouvent sous l'ancien portail et à la croisette méridionale (et dont j'apprends sans doute l'existence à un assez grand nombre de personnes); du cordon et des voussoirs qui règnent à l'extérieur de la partie circulaire de l'édifice, et surtout des bas-reliefs (au-dessus et près du chœur) qui sont d'une grande finesse de travail, comme on s'en convainc encore mieux en s'en approchant au moyen d'une échelle. Comme nous n'avons pas beaucoup de monuments artistiques à étudier chez nous, nous conseillons à ceux de nos compatriotes qui ont le goût des arts, et qui peuvent le cultiver en voyageant, de ne pas négliger d'étudier notre collégiale; cette étude les préparera avantageusement à celle des beaux monuments d'architecture, en particulier des églises d'un grand style tel que le style gothique.

La pierre de l'édifice a deux méridi-

(1) Celle de Valangin l'est en forme de croix grecque.

tes : l'un d'être tirée du pays même, ce qui semble le rendre plus national, l'autre d'avoir *naturellement* une des plus belles couleurs qu'on donne *artificiellement* ailleurs à un grand nombre d'édifices publics.

Au nombre des beautés de notre église, je compte celle de la vue dont on jouit du haut de la tour; c'est certainement une des plus belles de la Suisse, et la plus belle qu'on puisse avoir à Neuchâtel; car d'aucun autre point de la ville et des environs on ne peut avoir, comme on l'a de celui-là, un horizon entièrement découvert des quatre côtés. Cette vue a été jusqu'ici trop peu connue; ce qui s'explique parce que l'accès du haut de la tour était devenu difficile et même dangereux; mais le magistrat vient de faire faire des travaux pour le faciliter.

Le principal mérite d'un édifice est d'être approprié à sa destination; et c'est là le principal aussi de notre collégiale. Les temples gothiques ont à cet égard une grande supériorité sur tous les autres. Ces hautes tours, ces flèches élancées qui semblent unir la terre avec le ciel, et invitent les yeux qui les suivent à s'y élever avec elles; ces arceaux en ogive qui, faits sans doute à l'image des premières habitations des hommes, rappellent mieux qu'aucune autre construction l'idée d'abri et de protection; ces hautes et longues voûtes, images de l'infini, où plonge et se perd le regard, et sous lesquelles les voix d'une grande assemblée retentissent plus éclatantes et plus majestueuses; l'absence d'une

lumière trop vive, ce demi-jour obtenu par des fenêtres étroites et en petit nombre, et qui est si favorable à la méditation et au recueillement, ce sont là des avantages qu'on ne peut contester aux églises gothiques. On en a construit à grands frais dans le style moderne, mais celles qu'on admire le plus, sembleraient plutôt destinées à des concerts, à des bals, à des spectacles, à des assemblées politiques...., à tout plutôt qu'au culte. Qui pourrait dire cela d'une église gothique? Qui pourrait dire cela de la nôtre? La nôtre, très-inférieure sans doute sous plusieurs rapports aux cathédrales du même style, est pourtant supérieure à la plupart de ces églises à ces deux égards-ci: elles sont très-souvent surchargées d'ornements qui n'ont aucune espèce de rapport à leur destination religieuse; ce qu'on ne peut pas dire de la nôtre, qui est belle par sa simplicité même, et n'a rien, dans ses constructions, de contrastant avec le culte réformé. Si d'un côté la plupart des cathédrales sont surchargées d'ornements sans appropriation, d'un autre côté la plupart sont défigurées par d'ignobles établissements, par de petites boutiques, de sales magasins, de vilaines échoppes; sans parler des affiches les plus contrastantes avec la sainteté du lieu, dont elles sont quelquefois scandaleusement tapissées; toutes choses qui ne se voient pas au rez-de-chaussée de notre collégiale. Sa situation sur la hauteur l'a de tout temps préservée de ces espèces de profanation. Quelques personnes trouvent que

le monument des comtes n'est pas en place dans une église, pas en rapport avec la sainteté du lieu, et craignent que ces statues restaurées avec élégance, et exposées à tous les regards, comme elles le sont actuellement, ne deviennent une cause de distraction pour les communiants. Ayant loué cette restauration, nous tenons à la mettre à l'abri de ces critiques, et à dissiper les craintes qu'elle a inspirées. Ce monument des siècles passés n'est-il pas propre au contraire à faire faire des réflexions sérieuses, et à inspirer de pieuses pensées? Ces figures d'hommes, de grands de la terre dont nous foulons la cendre en allant à la table sacrée, ne nous disent-elles pas: Souviens-toi qu'il faut mourir? Elles sont toutes d'ailleurs dans une attitude de dévotion qui suffirait pour tirer ces ouvrages de sculpture de la classe des monuments profanes, et pour en faire un monument sacré. Et même ne dirait-on pas, à leur attitude et à leur recueillement, qu'elles prennent part à la cérémonie religieuse? Ce monument participe à l'un des plus grands mérites de notre collégiale, savoir celui de son antiquité. Le temps a comme une baguette magique avec laquelle il imprime un sceau vénérable aux monuments anciens, et leur donne un relief particulier. Avec bien des millions on ne ferait pas actuellement notre collégiale; et pût-on la faire, tous les artistes réunis ne sauraient donner à l'ouvrage moderne une valeur équivalente à celle de la consécration des siècles. C'est là un rapport frappant

entre notre principal monument national et nos antiques institutions que tous les efforts humains ne nous donneraient pas, si elles ne nous avaient pas été transmises par les siècles passés, et si leur origine ne se perdait pas en quelque sorte dans la nuit dès temps. Si un bel édifice en général tire un grand prix de son antiquité, cela est surtout vrai d'un édifice religieux. Comme l'a dit un poète moderne :

A ces restes sacrés, à ces murs vieillissants
 Quel pouvoir inconnu malgré moi m'intéresse?
 C'est la religion; oui, cette enchanteresse
 Se plaît à nous unir d'un nœud mystérieux
 A tous les monuments consacrés par les Cieux.

Plus un monument est antique, plus il est propre à réveiller le sentiment de l'infini, qui éveille à son tour celui de la religion: l'infini dans le temps est une image de l'infini dans l'éternité; l'évocation des siècles passés transporte l'âme dans les siècles à venir. N'y a-t-il pas pour ceux qui viennent prier Dieu dans ce temple, une source de pensées relevées et sérieuses dans la réflexion que depuis près de neufcents années ⁽¹⁾ c'est-à-dire depuis la moitié de l'ère chrétienne, un culte chrétien est rendu à l'être suprême dans cette maison sainte où ils lui rendent maintenant le leur; que chaque dimanche, depuis cette époque et sans interruption, des prières y ont

(1) Et suivant l'auteur de l'Essai statistique sur le canton de Neuchâtel, qui n'a guère commis d'erreur dans cet excellent ouvrage, devenu malheureusement très-rare, ce temple fut probablement édifié sur les ruines d'une antique chapelle.

4
été adressées au ciel; que des milliers de fidèles y sont venus au pied des autels du Seigneur déposer leurs peines, chercher des consolations, puiser des instructions salutaires; que plus de vingt générations nous ont précédés dans cette enceinte; que la plupart de ceux qui venaient y prier Dieu, voyaient comme la plupart d'entre nous la mort dans le lointain; qu'elle est venue pour un grand nombre d'entre eux, comme elle viendra pour un grand nombre d'entre nous, à l'heure qu'ils y pensaient le moins. C'est une inscription très-appropriée que celle qu'on lit sur une des cloches de cette église: *La parole de Dieu demeure éternellement*. Ces mots qui sont la seconde partie d'un passage de Saint-Pierre, se trouvaient autrefois répétés au-dessous du cadran de la petite tour qui donne sur la terrasse; et la première partie de ce passage: *Toute chair est comme l'herbe, et toute sa fleur comme la fleur de l'herbe*, se trouvait écrite, avec d'autres caractères que des lettres, sur la terrasse qui entoure l'église, et qui long-temps fut un cimetière. L'usage de déposer la dépouille mortelle de l'homme à côté de la maison de Dieu avait certainement pour motif de donner une leçon analogue à celle qui est renfermée dans le passage de Saint-Pierre, car rien ne rappelle mieux l'immortalité que la mort. On a aboli chez nous, comme presque partout, cet usage, et cela par de bonnes raisons; mais nous pouvons profiter encore de ce qu'avaient cru devoir faire nos pères dans un but moral et religieux; car nous

45
savons, et nous n'avons qu'à nous en souvenir, que plusieurs générations sont dans la terre (1) que nous foulons à nos pieds avant d'entrer dans le temple; et sous nos pieds encore, dans le temple même, sont des tombes qui en composent en grande partie le pavé, et qui nous avertissent que nous y faisons notre prière sur des cendres d'hommes passés du temps à l'éternité. Ainsi notre église, outre la consécration du temps, a encore en quelque sorte celle de la mort.

Enfin sa situation même lui donne un grand mérite, et ajoute aux effets qu'elle peut produire. Dieu avait défendu les *hauts lieux*, dans les temps d'idolâtrie; car de ces lieux-là un plus grand motif à admirer les merveilles de la nature, pouvait devenir une plus grande tentation de les diviniser; mais depuis que l'idolâtrie n'est plus à craindre, il n'y a pas pour les églises de situation plus religieusement avantageuse que les hauteurs, qui permettent une application littérale de ce beau passage du prophète Esaïe: *Venez, montons à la montagne de l'Eternel* (2), et qui semblent adresser aux fidèles l'invitation de s'inspirer, avant d'entrer dans le temple fait de

(1) Ce n'est qu'en 1569 qu'on cessa d'inhumer dans le cimetière autour de l'église. Les gouverneurs s'étaient plaints depuis long-temps des inhumations qui se faisaient sous leurs fenêtres. Le conseil d'état donna à cette époque la vigne appelée le *Clos-rouge* (près des Terreaux), qui était alors hors de la porte de la ville, pour l'affecter à cette destination.

(2) On lit ce passage autour d'une des cloches de notre église.

la main des hommes, des merveilles du temple fait de la main de Dieu même. La vue de la chaîne majestueuse des Alpes, qui borne notre horizon, quand nous sommes arrivés sur la terrasse du château, avant d'entrer dans le temple, celle de notre beau lac, tantôt uni comme une glace, tantôt légèrement ridé par le souffle d'une brise rafraîchissante, tantôt soulevé d'une manière imposante par un vent impétueux, et celle de ces arbres vénérables qui ombragent le sanctuaire depuis tant de siècles, depuis son édification peut-être; n'y a-t-il pas dans tout cela de quoi éveiller déjà la pensée religieuse, de quoi disposer favorablement l'âme au culte que l'on va rendre au créateur? Dans quelques-uns de ces beaux dimanches où la nature semble se parer de ses plus riches ornements pour fournir son tribut et prendre part à la fête religieuse, où les fidèles montent en troupes nombreuses et par famille à *la montagne de l'Eternel*, à pas mesurés et marqués par les sons graves et solennels de la cloche sacrée, le culte commence déjà alors pour les âmes pieuses et méditatives; il y a déjà pour elles édification mutuelle dans cette marche qu'elles font ensemble en tendant au même but; il y a là quelque chose qui les fait penser plus d'une fois, sans doute, à la marche du chrétien vers l'Eternité. Et la solennité des souvenirs personnels, n'est-elle pas aussi une préparation à la dévotion? Plusieurs peuvent se dire: Ici mon père, ma mère, mon aïeul sont venus prier pour moi; ici ils

m'ont conduit avec eux dans mon enfance; ici ils m'ont présenté à Dieu à mon baptême, et m'ont mis sous sa protection; ici j'ai fait ma première communion; ici un lien sacré m'a uni à la compagne de ma vie. Si l'on sait faire de semblables réflexions qui sont si naturelles, on ne sera pas tenté de regretter que notre église ne soit pas plus ornée qu'elle ne l'est maintenant, de regretter l'encens qu'on y brûlait, les processions qui s'y faisaient autrefois et ce qu'il y avait dans l'ancien culte qui parlât aux sens et à l'imagination. Quand une assemblée nombreuse, silencieuse et recueillie s'y lève en présence de Dieu, comme une seule personne, pour écouter une prière imposante, quand des chants pleins et accentués par le cœur s'y font entendre d'un bout de l'église à l'autre, certainement les cérémonies les plus pompeuses de l'église catholique, qui jadis s'y célébraient, n'avaient rien d'aussi saisissant et d'aussi solennel. Que les protestants se disent bien que la seule pompe par laquelle ils puissent remplacer celles du culte catholique, c'est la pompe des nombreuses assemblées, que la foule des fidèles qui se pressent dans les sanctuaires est le plus beau des ornements du culte, et le seul qui ne puisse prêter à aucun abus. Qu'ils se procurent à l'envi les uns des autres ce grand moyen d'édification, et qu'ils rivalisent de cette manière avec l'église sœur dont ils ont, en la remplaçant, hérité de si beaux temples. Qu'en célébrant le culte dans le nôtre, nous nous disions quelquefois que nous le

devons à la piété des princes et des peuples. Les ouvriers travaillaient à cet édifice comme à une œuvre de piété; c'était une œuvre de piété que faisaient ceux qui contribuaient par leurs dons à sa construction. On peut voir en quelque sorte une bonne œuvre dans chacune de ses pierres. N'y a-t-il pas là, si l'on fait abstraction du côté abusif et superstitieux de ces œuvres réputées méritoires, n'y a-t-il pas là quelque chose qui peut nous rappeler ce que nous devrions être disposés à faire en faveur du culte et que nous ne faisons pas? Ces réflexions peuvent être faites à l'occasion de la plupart de nos temples, et non-seulement à l'occasion de notre collégiale. C'est à dessein que nous avons voulu qu'elles ne fussent pas circonscrites dans les limites d'une seule localité, et qu'elles pussent avoir quelque intérêt, même pour des personnes qui en prendraient peu à l'édifice particulier qui fait le sujet de cet article. Puisse notre église collégiale, église mère, pour ainsi dire, de nos autres églises, mériter d'être pour leurs divers membres un objet d'intérêt, sous d'autres rapports que celui de sa construction, de sa situation, et de ses souvenirs; et toutes les églises de notre petit et heureux pays ne former, par l'unité de l'esprit et le lien de la paix, que comme une seule *église collégiale!*

nous a donné le dessin exact du vase de cet édifice, remarquable autant par un caractère de force et de majesté que par la pureté de son style. M. F. Marthe a reproduit avec une grande vérité le monument des comtes de Neuchâtel, après l'avoir au préalable restauré et fait acte, comme sculpteur, d'homme de goût et de talent. Nous engageons les nombreux amis des arts et de l'histoire que possède notre pays, à faire l'acquisition de ces lithographies, et à saisir cette occasion pour encourager leurs auteurs à s'essayer sur d'autres sujets d'un intérêt historique pour nous. »

MÉLANGES.

Avis aux tondeurs de saules.

Je ne suis assurément pas le seul qui, en me promenant sur la fin de l'hiver le long d'un ruisseau ou d'une rivière, ait été péniblement affecté de voir les saules qui en font le plus naturel et le plus bel ornement, mutilés par une hache impitoyable, et ne plus présenter que des troncs nus de six à dix pieds de hauteur. — En cas pareil, cependant, je n'ai jamais hasardé ni observation ni réclamation. « Il nous faut des fagots, » m'auraient répondu les tondeurs, « et le saule ne produit pas d'autres fruits. » Sans doute, il faut des fagots, et j'en fais moi-même trop de cas pour n'être pas des premiers à en convenir.

Cependant, comme il y a *fagots* et *fagots*, dit le proverbe, il doit se trouver aussi quelque différence entre

Les deux vues d'intérieur de notre collégiale qu'ont publiées cette année deux artistes neuchâtelois, sont une preuve de l'intérêt que l'on commence à prendre à cet édifice. Nous nous plaisons à reproduire ici l'article suivant du *Constitutionnel neuchâtelois* : « M. Moritz, fils,

tondre et tondre, entre tailler et tailler. Or n'y aurait-il point moyen de s'entendre et de s'arranger à l'amiable entre ceux qui aiment à jouir de la vue d'un beau saule et ceux qui ne tiennent qu'à y récolter des fagots? N'y aurait-il aucun moyen, dis-je, de tondre et tailler un saule sans le mutiler, et sans que la récolte des fagots en soit le moins du monde diminuée? — Je recommande à l'attention du lecteur une idée que j'ai trouvée là-dessus dans un ouvrage allemand.

Notre méthode ordinaire consiste à couper tous les deux ans, ou au plus tard tous les quatre ou cinq ans, *toutes* les branches d'un jeune saule, d'où il résulte que sa tête devient énorme, disproportionnée, pendant que le tronc cesse de croître et commence à se pourrir intérieurement. C'est ainsi que nos saules, qui pourraient égaler en grosseur les peupliers les plus gigantesques, se trouvent rabougris, vieillissent et dépérissent avant le temps. Je n'en ai connu qu'un seul dans notre pays qu'on ait laissé croître et se développer à son aise (il existe peut-être encore dans le village de Fleurier).

Or, l'auteur allemand dont j'ai parlé, ne défend point d'ébrancher les saules aussi souvent qu'on le voudra; il recommande seulement de laisser toujours intacte *la plus haute des branches* (en allemand *la plus élevée des pointes,*) et il assure qu'au moyen de cette seule précaution, le tronc du saule, au lieu de se terminer à quelques pieds de terre par une tête enor-

me, continuera à s'élever, à se former, à devenir un arbre magnifique, et dont la valeur ne sera point à mépriser — tandis que (et notez bien ceci messieurs les amateurs de fagots) tandis que les coupes des branches deviendront toujours plus abondantes et toujours plus productives.

Telle est donc la méthode que propose l'auteur allemand. Or, si quelqu'un la trouvait *trop difficile* ou *trop coûteuse*, je lui conseille tout uniment de la laisser là.

Que de gens doivent pourtant se mettre à l'œuvre pour que je puisse avoir un morceau de pain!

D'abord il faudra que je me mette moi-même à l'ouvrage; car enfin, sans avoir quelque pièce d'argent à la main, je ne puis guère me présenter décemment chez un boulanger. — Le boulanger doit avoir logement et four; et pour cela il lui a fallu l'assistance du maçon, du charpentier, du carrier, du couvreur, du forgeron, etc. — Pour contenir sa farine il lui faut des sacs; et pour que la graine de chanvre soit enfin métamorphosée en beaux et bons sacs, que de mains devront s'occuper!...

La farine elle-même ne peut s'obtenir que par l'entremise du meûnier; et pour que celui-ci voie tourner son moulin, que de mains, que de bras, que d'outils, que d'instruments divers ne devra-t-il pas mettre en réquisition!...

Le seul transport du blé qu'il veut

4
moudre, exigera des chevaux, des harnais, des voitures, et par conséquent aussi la coopération *du paysan*, du sellier, du cordier, du charron, du forgeron, etc.

Pour que le laboureur ait du blé à lui vendre, il aura besoin de son côté de chevaux, de bestiaux, de charrues, de bèches, de faux, de faucilles, de serpes, de rateaux, de fouches, de pelles, de tridens et autres instruments aratoires pour lesquels il faudra qu'il s'adresse à cent sortes d'ouvriers. — Par combien d'opérations différentes le fer et les métaux, péniblement arrachés des entrailles de la terre, ne devront-ils pas passer avant que de lui parvenir en forme d'outils et d'instruments?

Rien ne serait assurément plus facile que de prolonger encore l'énumération presque infinie de tous les ouvriers dont le concours et la coopération ont été nécessaires pour me procurer... une seule des mille choses dont j'ai besoin pour vivre! — pour me présenter une miche de pain...! Mais je vous en fais grâce, ami lecteur, pourvu que vous accordiez une minute d'attention aux quatre conséquences qui en résultent.

1^o Si vous vous sépariez des hommes pour aller vivre complètement isolé, vous seriez pourtant trop à plaindre et privé de trop de choses.

2^o Puisque la société de vos semblables et vos relations avec eux vous sont si utiles et si nécessaires, eh bien! prenez gaiement votre parti des inconvénients de l'état de société — et résignez-vous une fois pour toutes

à supporter patiemment les défauts et imperfections des hommes qui vous entourent.

3^o Puisqu'il n'y a personne au monde de qui vous puissiez dire avec certitude : « Il n'a jamais travaillé pour moi », n'offensez jamais personne, crainte d'offenser un bienfaiteur.

4^o Travaillez aussi pour les autres, et ne soyez pas un membre inutile de cette immense société humaine qui travaille continuellement pour vous.

Le mauvais livre.

Un babillard tant causait, tant causait,
Qu'un aveugle, à la fin, estimant qu'il lisait
Lui dit : « Pour Dieu, monsieur ! brûlez ce
[mauvais livre. »

Comparaison n'est pas raison,

Dit le proverbe. En effet, on n'entend guère de comparaison qui ne cloche, quelque juste qu'elle nous ait paru d'abord. En voici un exemple.

J'entendis un jour un bonhomme comparer les *médisans*... devinez à qui ou à quoi...? aux meubles ou vases dont on ne se sert que pour ramasser et transporter les balayures et ordures de tout genre. Et quoique cette comparaison ne soit ni bien gracieuse, ni bien délicate, elle me parut tellement originale et frappante de justesse, qu'elle n'est pas sortie de ma mémoire.

Un ami à qui je la citais, ne la trouva point aussi rigoureusement juste. Il convint qu'il y avait une incontestable analogie entre le médisant qui fait métier de chercher, trouver et colporter des scandales, et les meu-

bles qui ne peuvent servir qu'à exécuter la même opération sur les ordures. — « Mais, ajouta-t-il, ne voyez-vous donc pas entr'eux une différence énorme et des plus essentielles? Les fonctions des ustensiles dont nous venons de parler sont évidemment utiles; ils prennent les ordures partout où elles seraient nuisibles ou incommodes, pour les transporter là où elles ne pourront faire que du bien. — Que fait au contraire le médisant? — Il va chercher et ramasser les *ordures morales*; il les enlève des endroits où elles seraient le moins incommodes parce qu'elles y sont plus cachées, pour les transporter, les étaler, les répandre partout où il peut espérer qu'elles produiront le plus d'infection et de puanteur. »

Or cet ami n'avait-il pas raison, et n'a-t-il pas clairement fait voir en quoi la comparaison qui me paraissait si juste se trouve défectueuse? Il me le semble du moins; et il me semble même aussi, messieurs les médisans! que vous lui devez de la reconnaissance pour avoir si bien éclairci les choses. — Car enfin, c'est grâce à lui que vous aurez désormais de quoi répondre et répliquer, si quelque étourdi s'avisait encore de vous appliquer l'insolente comparaison ci-dessus.

Que penserons-nous de ces usages?

Dans certaines contrées voisines du Pô, lorsqu'il naît une fille, son père est obligé par un ancien usage de planter sur le terrain de la commune un certain nombre de saules ou de peupliers. La fille vient-elle à mourir,

ces arbres deviennent la propriété de la commune; mais si elle vient au contraire à se marier, on les coupe et on les vend pour en augmenter sa dot.

Dans plusieurs communes du canton de Vaud, tout homme qui se mariait devait planter et entretenir, soit sur son propre terrain soit sur celui de la commune, au moins un arbre utile. Cet usage, qui n'était assurément bien gênant pour personne, n'a, dit-on, pas peu contribué à enrichir d'arbres ces contrées.

On trouve consigné dans la *Revue britannique* (année 1826) un fait curieux dont je regrette beaucoup de ne pas me rappeler exactement les détails. En voici cependant l'essentiel. Un seigneur anglais passant un bail de trente ans, exigea de son fermier qu'il plantât des arbres dans tout le terrain qui ne se trouverait pas propre à une autre culture; sous la condition expresse, qu'à l'expiration du bail, le fermier serait maître de couper ces arbres, si l'on refusait de les lui payer argent comptant d'après l'évaluation qui en serait faite par des experts. Au bout des trente ans, et long-temps après la mort du propriétaire, les tuteurs de son fils, plutôt que de laisser couper ces arbres qui étaient alors dans toute la vigueur de leur accroissement, préférèrent en payer la valeur — *laquelle valeur surpassa de quelques livres sterlings la somme réunie des fermages de trente ans.* — Encore observait-on que le fermier aurait gagné bien davantage s'il avait su planter chaque espèce d'arbre sur le terrain qui lui conve-

51
naît le mieux. — Des conventions ou arrangements de ce genre ne pourraient-ils point avoir lieu chez nous dans certaines fermes — sur des domaines appartenant soit à des cures soit à la Seigneurie — dans certains terrains communaux, etc., etc.

Les voleurs et le psaume.

Dans une maison isolée de nos montagnes, un bon et brave homme vivait paisiblement sans chagrin, souci ni inquiétude. Au milieu d'une nuit d'hiver, il est éveillé par sa femme qui croit entendre des voleurs; il refuse d'abord d'ajouter foi à cette désagréable nouvelle; mais bientôt.... il n'y a plus moyen d'en douter.... on tracassait à la porte de la maison, et l'on cherchait décidément soit à l'enfoncer, soit à en forcer la serrure.

En cas pareil il n'est pas d'usage de délibérer bien longuement, et notre bonhomme eut bientôt pris un parti. Il se met sur son séant, et sans même quitter son lit.... d'une voix forte et sonore il se met à entonner le psaume 68^{me}:

Que Dieu se montre seulement
Et l'on verra dans un moment
Abandonner la place, etc.

Il n'avait certes pas achevé le premier verset, que les voleurs étaient en pleine fuite, et fuite tellement précipitée, que l'on retrouva le matin, devant la porte, leurs outils et instrumens.

Cette manière pieusement originale de repousser une attaque de voleurs, donnera peut-être au lecteur la

curiosité de connaître quelque chose de plus sur le caractère et la tournure d'esprit du héros de cette aventure. — Ce brave homme vivait il y a environ cent ans, dans un domaine de montagne à lui appartenant, à une forte demi-lieue du village de Saint-Sulpice. — Ses voisins et connaissances l'appelaient en patois *lo beurna* (l'heureux), et ce n'est pas pour rien qu'on lui avait donné ce surnom. Il était en effet heureux et tellement heureux, que son paisible bonheur se répandait et débordait, pour ainsi dire, sur ses alentours. — Outre ses sages et bienveillans conseils dont chacun était avide, et que chacun se félicitait d'avoir suivis, on ne pouvait contempler son ménage où régnaient l'activité, l'ordre et l'économie, on ne pouvait surtout le voir et l'entendre lui-même, sans éprouver une sorte de bien-être, sans se sentir plus encouragé à remplir ses devoirs, et mieux disposé, tant à jouir paisiblement de ce que la vie nous offre d'agréable, qu'à supporter gaiement et sans murmurer ce qu'elle nous présente de pénible.

Mais où donc cet homme puisait-il assez de bonheur pour avoir de quoi en faire part à d'autres? — Quel était son secret pour se trouver toujours heureux? — Oui, il avait un secret.... un précieux secret.... dont bien d'autres que lui pourraient faire usage.... un secret qui devrait être connu de tout le monde.... Et si vous voulez le connaître, ami lecteur, je vous renverrai à Saint-Paul, qui nous dit en propres termes que *la piété avec*

le contentement d'esprit est un grand gain.

Combustion humaine spontanée.

(Tiré du *Propagateur des connaissances utiles*, juin 1836.)

On sait que cette terrible maladie frappe quelquefois des personnes qui font un usage habituel des liqueurs fortes. Parmi les médecins, les uns prétendent que la combustion peut commencer d'elle-même; les autres, qu'elle n'a lieu que par la présence d'une flamme ou du feu près de l'individu disposé à ce genre de mal, mais ce qui paraît constant, c'est qu'elle n'atteint que les personnes qui ont fait abus d'eau-de-vie, etc. La *Gazette des Tribunaux* du 28 avril 1836, cite un événement récent de cette espèce, arrivé à une femme de 74 ans, dans la commune d'Annay, arrondissement d'Avallon, département de l'Yonne (France).

Cette femme était depuis long-tems parvenue à un tel degré d'intempérance qu'elle ne buvait plus que de l'alcool (eau-de-vie, esprit-de-vin). Elle était très-grasse, et ses mouvemens lents. Un soir du mois de janvier, le ciel était pur, le tems doux et sec, la lune dans son plein. La veuve B... rentra chez elle à cinq heures et un quart environ. Elle demeurait seule. Le lendemain matin, ses voisins ne la voyant pas ouvrir sa porte et paraître comme de coutume, à sept heures du matin, craignirent qu'elle ne fût indisposée et frappèrent à sa porte. Le silence absolu de l'intérieur et l'odeur extraordinaire qui en sortait,

leur donnèrent de l'inquiétude; ils allèrent informer le maire, qui vint aussitôt et fit ouvrir. Le spectacle le plus horrible s'offrit aussitôt à leurs regards. Près de la cheminée un monceau de cendres, à l'un des bouts duquel une tête, un cou, l'extrémité supérieure du tronc, et un bras, le tout hideusement défigurés par l'action du feu. A l'autre bout, le bassin, puis les membres inférieurs, dont l'un, depuis le genou jusques et compris le pied, était vêtu, et dans l'état d'une propreté recherchée. Au reste, aucune autre trace d'incendie, si ce n'est une flamme bleuâtre, brûlant ou plutôt régnant sans chaleur et sans mouvement sur une traînée de graisse ou d'une liqueur séreuse qui, produite par la combustion du corps, s'en éloignait en suivant la déclivité du sol.

Après s'être assuré que l'incendie ne pouvait s'étendre, et que les efforts pour éteindre l'inoffensive mais dévorante flamme bleue étaient inutiles, M. le maire fit évacuer la chambre sans permettre que l'on touchât à rien, fit fermer la porte, et envoya immédiatement informer M. le procureur du Roi, qui, moins de deux heures après, était sur les lieux avec deux médecins.

Indépendamment des faits relatés, ce magistrat fit constater que la coiffe de jour de la personne décédée, était posée avec soin sur un petit meuble auprès du lit, et son tablier sur une chaise, et que la couverture était dé faite. Tout démontrait que cette femme se disposait à se coucher. L'ordre

53

le plus parfait régnait dans la chambre. Les restes de la victime étaient devant la cheminée, en travers et à la distance de trois pieds environ de deux morceaux de tisons éteints, mais très-rapprochés l'un de l'autre par les deux bouts qui se trouvaient en charbon; ce qui a donné la pensée que la malheureuse cherchait à les allumer en soufflant avec sa bouche, et qu'elle était accroupie devant son feu lorsqu'elle s'est enflammée.

La tête, le cou et la partie supérieure du tronc, jusqu'à l'articulation des épaules et des clavicules, conservaient des chairs, mais étaient dans un état de décomposition ou de putréfaction fort avancée. La peau brûlée laissait à nu les muscles qui avaient une couleur verdâtre, hideuse, et exhalaient une odeur infecte qui participait à la fois, et de la putréfaction et de la chair brûlée. La tête était coiffée d'un bonnet de nuit à demi-brûlé; ce bonnet, très-épais et piqué, était, ainsi que les autres lambeaux de vêtements, restés sur ou près les parties du corps non incinérées⁽¹⁾, comme s'il avait été trempé dans une liqueur séreuse ou dans une graisse liquide très-froide. La face, surtout, qui était appliquée sur le pavé, était hideuse. Un noyé, après deux mois de séjour dans l'eau, est moins défiguré et moins vert.

Le nez, très-grossi, était aplati; les yeux étaient énormes et sortis de leur orbite; les lèvres étaient grosses; la langue, d'une dimension considé-

53

rable, remplissait la bouche, et, resserrée par les dents, elle dépassait les lèvres. Ce sont là autant de signes démonstratifs d'une mort apoplectique. L'ouverture de la boîte osseuse a d'ailleurs confirmé ce fait, par la preuve d'un épanchement considérable. Quoique les cheveux, placés entre le bonnet à demi-brûlé et les os de la tête, ne fussent pas brûlés, l'action du feu s'était fait vivement sentir au cerveau; il était cuit, et la graisse de ses membranes était fondue, mais figée, comme la graisse ordinaire après la cuisson d'un mets. — On n'a trouvé aucune trace du bras droit ni de la main droite, muscles, nerfs, os, ongles, tout a été réduit au plus complet état d'incinération. L'autre bras, aussi entièrement brûlé, a laissé quelques traces de ses os seulement.

Les côtes, tous les muscles, les nerfs et les tendons du tronc, ainsi que les viscères abdominaux, ont disparu sans laisser aucune autre trace, aucun autre vestige que la cendre informe. Une partie du poumon seulement a été retrouvée, mais en complet état de carbonisation. Le foie, le cœur, la rate ont été retrouvés, mais *cuits*, et non brûlés; ils étaient fixés à la région dorsale de la colonne vertébrale, seule portion de cette colonne dont les os fussent conservés. On n'a pas retrouvé les vertèbres lombaires, ou ce qui en restait, était dans un état complet de *carbonisation* et d'une couleur blanche. Le bassin était conservé; c'est sous cette partie du cadavre seulement, qu'on a retrouvé quelques lambeaux de vêtements. —

(1) Réduites en cendres.

Dans une poche de grosse toile à demi brûlée étaient les restes d'un gros couteau : le fer seulement du manche et la lame ont été retrouvés, mais dans un état semblable à celui où ils eussent été au sortir d'une fournaise.

Rien de ce qui entourait le corps, n'a souffert de l'incendie. Une chaise, sur laquelle sans doute s'était assise la victime pour faire devant le feu ses préparatifs de nuit, n'avait aucune trace de brûlure; rien même n'indiquait qu'elle eût été chauffée, et pourtant elle était à moins de trois pouces du corps. La peau de mouton avec sa laine qui recouvrait le coude-pied des sabots de cette malheureuse femme, n'avait elle-même aucune trace de brûlure, ni même de roussi, quoique l'un des sabots fût à un pouce au plus du monceau de cendres, et que cette fourrure reçoive si facilement les atteintes du feu.

Enfin, donnons pour dernier fait vérifié, que si les meubles et les cloisons étaient enduits d'une couche grasse et froide, et que si une odeur fétide existait encore, nulle part on n'a remarqué une trace de fumée. — La position forcée qu'avait le corps; le bassin dans l'attitude d'une personne couchée sur le dos; la cuisse droite fléchie sur l'autre qui était étendue dans toute sa longueur; le haut du corps tourné sur la partie droite; le dos faisant face à la cheminée; le visage reposant sur le pavé; tout a fait penser que la mort, quoique prompte (car elle a été le résultat d'une apoplexie foudroyante), avait été précédée de convulsions.

Maintenant, lecteurs, que pensez-vous de cette affreuse histoire et de ses épouvantables détails? — Ce corps, vivant et agissant encore la veille, réduit en si peu d'heures à un état de décomposition, de désorganisation, de pourriture, auquel il ne serait peut-être pas arrivé après 20 ou 30 ans de séjour dans le cimetière!... — Cette flamme si active, si pénétrante, si dévorante, qui consume les os, qui altère le fer... et qui cependant n'allume et n'embrase rien! qui ne produit aucun incendie! qui respecte tout dans la chambre, hors le corps d'une malheureuse et les vêtements qui l'enveloppaient! — Cette flamme bleuâtre, brûlant et consumant sans chaleur; n'attaquant que la victime qui lui a été désignée... mais qu'aucun moyen ne peut éteindre jusqu'à ce qu'elle ait accompli sa terrible et lugubre mission! — Ces restes hideux du cadavre qui semblent ne s'être conservés reconnaissables, que pour mieux attester l'affreux genre de mort de la victime!... Que pensez-vous de tous ces détails juridiquement certifiés par des médecins et des magistrats?....

Quelques-uns ne verront dans tout cela qu'un pur et simple hasard; une étrange maladie dont les singuliers symptômes doivent exciter la curiosité des médecins et peuvent mériter leur attention. — D'autres, au contraire, comprenant qu'il est pourtant possible que la justice céleste aussi fasse quelquefois des exemples — comprenant, dis-je, qu'elle peut juger quelquefois à propos de rappeler aux

55
hommes d'une manière extraordinairement frappante, que *le salaire du péché c'est la mort* — verront dans cette affreuse histoire, ainsi que dans toutes celles du même genre qu'on voit de tems en tems arriver, autant d'avertissemens — autant de grandes et terribles leçons — autant de signes d'une réprobation, d'une malédiction bien particulière et bien spéciale contre le vice auquel la malheureuse veuve B... s'était abandonnée. Et j'avoue franchement que telle est aussi ma manière de voir.

Telle ne sera pas la vôtre, assurément, malheureux buveurs d'eau-de-vie. Il me semble entendre d'ici tous les beaux raisonnemens par lesquels vous cherchez à dissiper l'horreur que l'histoire de la veuve B... vous a causée. Car... la main sur le cœur... ce n'est pas tout-à-fait sans un secret sentiment d'effroi que vous l'avez lue. — Direz-vous peut-être, que, puisqu'enfin la pauvre veuve a été frappée d'apoplexie, cette prompte mort n'a probablement rien eu d'horrible que pour les spectateurs; qu'elle pourrait même avoir été des plus douces pour la victime? — Sans doute, les médecins ont reconnu qu'il y avait eu apoplexie; mais ils ont aussi vérifié et constaté que la mort a été précédée de convulsions. Or, quelles ont été ces convulsions? — qu'ont-elles fait éprouver à la victime? — Ensuite, il n'arrive pas toujours en pareil cas, ni qu'il y ait l'apoplexie, ni que cette maladie ait toujours des effets aussi prompts; — car à la suite de l'histoire de la veuve B..., le Pro-

55
pagateur cite l'exemple de « Don G. Maria Bertholi, prêtre florentin, qui a vécu quatre jours avec ce terrible ennemi qui lui a donné, en le détachant de ce monde, un avant-goût des douleurs de l'enfer. »

Vous penserez sans doute aussi que les exemples de combustion humaine spontanée sont beaucoup trop rares pour que personne puisse raisonnablement s'en alarmer. J'en conviens, ces exemples sont rares, bien rares, surtout en comparaison de l'innombrable et incalculable foule des buveurs; mais ils ne sont pourtant pas tellement rares que plusieurs médecins n'aient trouvé de quoi en composer plusieurs recueils — en sorte que cette affreuse manière de sortir de la vie demeure possible pour chacun de vous. Entendons-nous bien: je dis possible, et non pas certaine, pas même probable ou vraisemblable, parce que je ne veux rien exagérer. Je conviens que, pour chaque buveur d'eau-de-vie, il y a un million et plus à parier contre un, qu'il ne mourra point de cette manière là. — Mais quand je dis et soutiens qu'aucun d'entr'eux, non plus, n'est pleinement certain et assuré de ne pas mourir de cette mort — quand je vous dis que parmi tous ceux que la justice céleste a jusqu'ici désignés pour en faire d'aussi terribles exemples, aucun ne s'y attendait plus que vous, et n'avait plus que vous des raisons de s'y attendre... est-ce une bien ridicule exagération?

Plus qu'un mot sur ce lugubre sujet. En vous habituant à l'eau-de-vie;

en en faisant votre boisson journalière et peut-être même unique, vous pénétrez, vous imprégnez, vous imbibez et saturez votre corps de *feu alcoolique*. Or, je viens de reconnaître que pour chacun de vous, il y a plus d'un million à parier contre un, que ce feu ne se manifestera jamais chez lui de la même manière que chez la veuve B... ou chez le malheureux prêtre *Bertholi*. — Mais est-ce donc là la seule manière dont ce feu puisse vous nuire? n'auriez-vous jamais pensé, par exemple, à tout ce dont il pourrait augmenter vos souffrances *en cas de maladie*? — Comment apprécier ou calculer tout ce qu'il pourra ajouter à l'ardeur de la fièvre! à la pénible exaltation du délire! — à la pesanteur des angoisses! au malaise et à l'ennui de l'insomnie! à l'intensité des douleurs! aux horreurs de l'agonie! aux frayeurs de la mort!... Ah! quand vous verrez l'un de vos compagnons d'intempérance aux prises avec quelque maladie, demandez alors au médecin, ou plutôt examinez vous-mêmes s'il est bien vrai que le *feu alcoolique* ne soit absolument pour rien dans ses souffrances.

Le Procès.

(Tiré des *Mélanges helvétiques*.)

Dans le canton de Schwitz, un paysan nommé *Frantz* vint un jour vers le soir trouver son voisin *Gaspard*, qui travaillait dans son pré, et lui dit : « Voisin ! voici le tems de faucher les foins; tu sais que nous avons un différent pour une prairie;

j'ai fait assembler les juges à Schwitz, parce que nous ne sommes pas assez instruits pour savoir qui de nous deux a raison; ainsi, viens demain avec moi devant les juges. — Tu vois, *Frantz*, que j'ai fauché toute cette prairie; il faut absolument ramasser ce foin demain, je ne saurais quitter. — Et moi je ne puis renvoyer les juges qui ont choisi ce jour, et puis il faut savoir à qui est la prairie, avant que de la faucher. » Ils disputèrent quelque tems là dessus; enfin, *Gaspard* dit à *Frantz* : « Sais-tu ce qu'il y a, va-t'en demain à Schwitz, dis aux juges mes raisons et les tiennes, et alors il n'y a que faire que j'y aille. — Si tu veux bien me confier l'affaire, je la ferai comme la mienne. » Ainsi conclu, *Frantz* s'en va à Schwitz, et dit aux juges, du mieux qu'il put, ses raisons et celles de *Gaspard*, car alors, les habitans du canton n'ayant point d'avocats, étaient obligés de dire leurs raisons eux-mêmes. Quand les juges eurent prononcé, *Frantz* retourne vers *Gaspard*. — « *Gaspard* ! la prairie est à toi; je t'en félicite, mon ami, les juges ont donné sentence pour toi et je suis bien aise que cela soit fini. » Et *Frantz* et *Gaspard* furent toujours amis.

Quelles réflexions ferez-vous, ami lecteur, sur cette anecdote arrivée il y a plus de deux siècles, et que direz-vous de cette *sainte bonhomie* de nos ayeux? — N'est-il pas vrai que ces plaideurs là ne ressemblaient guères ni à votre cousin B, ni à votre voisin N, ni surtout à ce détestable P, le plus grand chicaneur de la contrée,

qui voulait vous contester.... N'est-ce pas que *Frantz* et *Gaspard* ne ressemblaient guère ni à O — ni à R — encore moins à G — Mais (entre nous, ami lecteur) *vous ressemblaient-ils à vous...?* Voilà, je pense, ce dont vous vous mettez le moins en peine.

Enigme.

(*Le Guide dans les forêts.* T. 1^{er}, pag. 187.)

Nommez-moi, je vous prie, l'arbre qui parvient à la hauteur de *cinquante* pieds sur un à deux de diamètre — qui ne fait point de gouttière aux autres arbres, en les empêchant de croître; qui se restreint à la plus petite portion de terrain; — dont les racines vont chercher la nourriture qui lui est nécessaire, dans les endroits même les plus arides, dans les fentes des rochers et des murs; — qui, quand tout est mort et sans vie autour de lui, au milieu des glaces de l'hiver, donne au bétail une nourriture verte, succulente et saine, à la portée de chaque enfant pour la recueillir et la serrer dans les granges.

Vous avez déjà deviné, lecteur, que cet arbre merveilleux n'est autre que le *lierre*; mais avez-vous jamais soupçonné l'utilité de ses feuilles comme *foumage*? — Vous doutiez-vous qu'on pût en tirer ce parti là? — Vous seriez-vous jamais avisé d'en présenter à votre bétail? — Je ne le suppose pas; car chez nous, du moins, quand la disette de fourrage se faisait sentir, j'ai vu offrir au bétail de la paille, des feuilles mortes, des menues branches de toutes sortes d'arbres, et jus-

qu'à des branches de sapin, mais jamais, qu'il m'en souviennne, *des feuilles de lierre*.

Cependant, cette propriété nutritive du lierre est connue dans quelques vallées de la Suisse, où les pauvres font usage de cette ressource en cas de grande nécessité. Elle est bien mieux connue encore en Bretagne, où les paysans, meilleurs appréciateurs des services de cet arbrisseau, *soignent* les lierres qui garnissent les troncs des vieux chênes, parce qu'ils mettent *un grand prix* à leurs feuilles dont ils nourrissent les chèvres, les brebis et même les vaches, quand ils peuvent en avoir une suffisante quantité, *convaincus que cette nourriture augmente beaucoup le lait de ces animaux*.

Il y a donc des gens à qui nulle nécessité ne donnera l'idée de recourir au lierre pour en nourrir leur bétail. — Il en est d'autres qui ne dédaigneront pourtant pas cette ressource, dans un cas de nécessité urgente. — Des troisièmes enfin, sans aucune nécessité, mais par choix, mais par préférence, mais parce qu'ils savent et ont reconnu combien les feuilles du lierre sont saines et profitables à leur bétail, lui en donnent autant qu'ils le peuvent. Ces derniers regrettent sans doute que le lierre ne soit pas beaucoup plus commun, et que l'on n'en voie pas des tapis partout où il serait possible d'en faire croître. Si vous partagez leurs regrets, lecteur, et si vous êtes curieux de savoir de quelle manière cet utile arbrisseau peut être facilement pro-

pagé, je puis vous l'indiquer d'après le même excellent ouvrage dont j'ai tiré les renseignements ci-dessus.

D'abord on peut se procurer des lierres par *semis*, et c'est même la manière la moins pénible; mais c'est aussi la plus lente, puisque les graines restent *deux ans* en terre avant que de germer; ce qui ne plaira certes pas à tout le monde. Mais vous pouvez aussi multiplier les lierres par des *boutures* et voici comment.

« Préparez par un labour, de bonne heure au printemps, quelques planches de jardin, un peu ombragées par des arbres, et qui par cette raison aient moins de prix aux yeux de vos bonnes femmes; creusez des sillons d'un pied de profondeur, distans d'un pied et demi; prenez des branches de lierre de trois pieds de longueur, pourvues des racines ou vrilles radiculaires par lesquelles elles étaient attachées aux tiges des arbres et aux murs; vous les coucherez aux deux tiers dans les sillons, et relèverez le bout, long d'environ un pied, hors du sillon qui sera rempli de terreau. Ces boutures, soutenues par des tuteurs, resteront en terre pendant deux ans, bien sarclées et nettoyées des mauvaises herbes; après quoi vous pourrez transplanter ces tiges contre un rocher ou une mesure, au pied desquels vous aurez creusé un fossé pour y mettre le plant dans un bon terreau pris dans la forêt voisine, si l'endroit même n'en avait pas. »

L'auteur conseille ensuite d'associer le lierre aux arbres, auxquels il ne croit pas qu'il puisse nuire, du

moins pas d'une manière sensible, ni proportionnée à l'utilité qu'on en retirerait. Quoiqu'il en soit, nous avons dans notre pays assez de rochers et de vieux murs qu'il ne serait point indifférent de voir revêtus de verts tapis de lierre.—Mais ne pourrait-on point aussi tirer parti du lierre pour tapisser, consolider et affermir les talus trop rapides de certaines routes? C'est une question qu'il vaudrait peut-être la peine d'examiner.

Le Colimaçon ou l'Escargot.

Sans amis, comme sans famille,
Ici-bas vivre en étranger;
Se retirer dans sa coquille
A l'aspect du moindre danger;
S'aimer d'une amitié sans bornes;
De soi-même emplir sa maison;
En sortir, suivant la saison,
Pour faire à son prochain les cornes;
Signaler ses pas destructeurs
Par les traces les plus impures;
Outrager les plus tendres fleurs
Par ses baisers ou ses morsures;
Enfin, chez soi comme en prison
Vivre de jour en jour plus triste,
C'est l'histoire de l'ÉGOÏSTE,
Et celle du COLIMAÇON.

Or si quelque jeune lecteur me demande ce que c'est qu'un *égoïste*? je lui dirai que c'est un homme qui ne pense qu'à soi, ne s'intéresse qu'à soi, et ne s'occupe que de soi; — un homme qui a toujours à la bouche, et plus habituellement encore dans le cœur que *Charité bien ordonnée commence par soi-même.* — *Chacun pour soi et Dieu pour tous.* — *Après moi le déluge;* et autres détestables proverbes.—Un

59
homme tel qu'une certaine femme qu'il vaut la peine de citer pour exemple. Dans un été pluvieux, tandis que tout le monde, vigneron, laboureur, jardinier même, saluaient avec des transports de joie le retour du beau temps, cette intéressante personne regretta et redemandait tout haut la pluie, et pourquoi? — parce qu'elle avait justement quelques linges à faire tremper! et que la gouttière de son toit était plus à sa portée que la fontaine!

Puis j'inviterai mon jeune lecteur à relire encore une fois les vers ci-dessus, et à se demander si un défaut par lequel un homme ressemble si fort à... *un escargot!* est ou n'est pas *un vilain défaut.*

L'ortie.

Chacun sait qu'aucune espèce de bétail n'ose toucher aux orties, tant qu'elles se montrent vertes et fermes sur leurs tiges. Mais chacun ne sait peut-être pas que *toute espèce de bétail broute et dévore ces mêmes orties avec une remarquable avidité*, dès qu'elles sont séparées de leurs tiges, elles ne peuvent plus résister à l'action du soleil qui les dessèche et qui émousse leurs piquans. Chacun n'a peut-être pas réfléchi non plus, que l'ortie croissant et se multipliant de préférence dans des lieux incultes et sablonneux, entre les pierres, dans les haies, dans les fossés, contre les murailles et autres endroits où il ne serait guères possible de faire croître autre chose, plus d'une famille pau-

vre pourrait se procurer d'utiles ressources pour ses chèvres, en soignant et multipliant les orties dans des coins de terrain dont personne n'aurait l'idée de lui disputer la jouissance. — Mais les pauvres le feront-ils, si quelque riche ne leur en donne l'exemple en cultivant l'ortie pour ses vaches? — c'est ce qui est du moins fort douteux.

On ne peut remplir un grand tonneau sans en vider beaucoup de petits,

dit un proverbe, qui ne m'a, je l'avoue, jamais édifié. Que veut-il dire en effet? Il signifie en d'autres termes : « qu'une fortune ne peut s'augmenter que des débris d'autres fortunes; qu'on ne peut acquérir du bien *qu'aux dépens d'autrui*; et qu'un homme ne peut se trouver *riche* sans que d'autres se soient *appauvris* de tout ce qu'il a gagné. » Or cela est-il exactement vrai, lecteur? J'en serais certes bien fâché; il y a déjà assez d'autres semences de discorde et de zizanie entre les riches et les pauvres, sans qu'on ait besoin de leur mettre encore en tête, aux uns qu'ils ne sont pauvres que parce qu'il y a des riches — aux autres que tout ce que les pauvres peuvent encore posséder, est autant de retranché à leur fortune. — Mais il n'en est point ainsi; je soutiens que le proverbe ci-dessus est de toute fausseté, et que s'il ne fait pas beaucoup d'honneur au cœur de celui qui l'a inventé, il n'en fait

pas davantage à son jugement et à son intelligence. Et voici mes raisons, que chacun a le droit d'apprécier et de juger.

Je commencerai par convenir que bon nombre de gens, ne gagnant et ne subsistant qu'aux dépens d'autrui, ne sauraient parvenir à la richesse sans faire beaucoup de tort à leurs concitoyens; tels sont: 1^o les voleurs et les fripons, — 2^o les usuriers, — 3^o les joueurs, — 4^o et même aussi (n'y auriez-vous jamais pensé, lecteurs!) ceux qui doivent leur fortune à la *loterie*; car finalement qu'est-ce qu'une loterie? sinon une contribution levée sur plusieurs milliers de riches et de pauvres, dans quel but...? pour enrichir brusquement un pauvre, ou pour doubler la fortune d'un homme déjà assez riche. — Tous ces gens donc, et d'autres encore, s'enrichissent aux *dépens d'autrui*; mais n'y a-t-il pas aussi des hommes qui s'enrichissent, non-seulement sans nuire à personne, mais encore en *servant* le public, en se rendant réellement utiles à leurs frères?

Lorsqu'un agriculteur, par exemple, en défrichant des terrains jusqu'alors incultes, en desséchant et fertilisant des marais, en trouvant moyen soit d'engraisser soit d'arroser des terres trop arides, en soignant mieux que ne le font ses voisins, son bétail, son fumier, en faisant régner dans sa famille et son ménage plus d'ordre, plus d'activité, plus d'économie; — lorsque par de semblables moyens, dis-je, un agriculteur vient à bout de tripler ou de quadrupler

50
la fortune qu'il a héritée de son père, je cherche en vain à qui il a fait du tort? qui il peut avoir appauvri en s'enrichissant? *quel tonneau il a vidé pour remplir le sien?* (A qui ont fait du tort, par exemple, les premiers paysans qui ont rempli leurs tonneaux, grands ou petits, en *cultivant en grand la pomme de terre?*) Ce que je vois très-clairement au contraire, c'est que cet agriculteur entendu, a rendu service à ses voisins pauvres, 1^o en ce qu'il a contribué pour sa part à ce que les vivres devinssent plus abondans et à meilleur marché dans son village; 2^o en procurant plus d'ouvrage aux journaliers dont il a eu besoin pour ses améliorations; 3^o enfin, par l'influence de ses conseils et de son exemple.

Passons maintenant à l'industrie. Je comprends à merveille que dans les métiers, professions, vocations, états, emplois et charges, dont nous ne voulons pas même essayer de parcourir la liste immense; — que dans tous ces états, il peut et doit se trouver bien des fripons, qui cherchent à parvenir à la fortune par les sentiers tortueux de la mauvaise foi; et je conviens encore, comme j'en suis déjà convenu, que nul fripon ne s'enrichit autrement *qu'aux dépens du public*.

Mais je soutiens aussi, que dans toute profession, non-seulement honnête, légitime, mais encore *utile et nécessaire* à la société, si quelqu'un a toujours été de bonne foi envers ceux à qui il avait à faire — s'il ne s'est jamais rien permis déloyal à l'é-

61
gard de ses concurrens et de ses rivaux, s'il n'a jamais fait aux autres ce qu'il n'aurait pas voulu que les autres lui fissent; je soutiens, dis-je, qu'à quelque degré d'opulence que cet homme là se soit élevé, en suivant honorablement le grand chemin du travail, de l'ordre et de l'économie, il n'a fait de tort à personne et n'a été nuisible à personne. Ce n'est point aux dépens du public, mais en le servant, mais en se rendant utile à ses semblables, qu'il s'est enrichi.

Au reste on m'accordera sans peine que l'agriculteur qui nous procure des denrées, que l'industriel qui nous fabrique tant d'objets nécessaires, utiles et agréables, que le médecin, l'homme de loi, le magistrat et d'autres encore dont les services nous sont tout aussi nécessaires que les produits de l'agriculture et de l'industrie, peuvent fort bien ne pas s'être enrichis à nos dépens; on m'accordera, dis-je, que puisque nous ne pouvons pas nous passer d'eux, il nous a été utile de les avoir autour de nous, quoique nous ayons dû les payer, et quand bien même plusieurs d'entr'eux, en économisant sur leurs salaires, seraient parvenus à s'enrichir.

Mais le commerce, dira-t-on, mais ce commerce qui ne fait que spéculer, transporter, colporter, échanger, intriguer de toute manière, sans rien fabriquer ni rien produire; mais cette innombrable classe de négocians, qui s'interposant entre le producteur d'un côté et le consommateur de l'autre, ne subsiste qu'aux dépens de tous deux; mais les fortunes colossales auxquelles,

61
plus que dans toute autre classe, on les voit souvent parvenir... nierait-on qu'elles soient composées des contributions du public? Un négociant, enfin, peut-il s'enrichir autrement qu'aux dépens de la société?»

A toutes ces questions je répondrai par un seul exemple, par la citation d'un seul fait, lequel, pour peu qu'on le médite, peut tenir lieu, ce me semble, de beaucoup de raisonnemens. Vous vous rappelez sans doute, lecteurs, les désastreuses années 1816 et 1817, car lors même que vous n'auriez pas été témoins de l'affreuse détresse, de l'extraordinaire cherté qui désolait alors toute l'Europe, il est impossible que vous n'en ayez pas souvent entendu parler. Dans ces tristes années, des négocians ayant appris qu'il y avait abondance de blé à Odessa et autres ports de la mer Noire, allèrent en foule les acheter pour nous les revendre. Ils en transportèrent en Italie, en France, en Allemagne et jusques chez nous, en si grande quantité que nulle part il n'y eut famine complète, et que même des populations qui s'attendaient à périr de misère, en furent quittes pour un grand état de gêne et une augmentation de dépenses extraordinaire.

Or je conçois fort bien qu'en faisant cette opération commerciale, la plupart de ces négocians ne pensaient peut-être qu'à leur intérêt personnel; je comprends aussi qu'ils y aient, comme on dit, largement trouvé leur compte, et que plusieurs d'entr'eux aient pu réaliser à cette occasion de beaux bénéfices; mais je vous le de-

mande, ami lecteur, à qui ces négocians ont-ils fait du tort?... est-ce aux producteurs de la Tartarie, de la Crimée et des contrées voisines? lesquels producteurs, sans l'intervention des susdits négocians, auraient peut-être vu moisir et pourrir leurs blés faute de trouver à qui les vendre?... Est-ce aux consommateurs, qui sans eux seraient morts de faim?... Pensez-y, et réfléchissez-y mûrement, messieurs du public, et ne soyez plus si prompts à décrier comme inutile et malfaisante, à envisager comme une *branche gourmande de l'arbre social*, cette classe d'hommes dont l'état est de parcourir le monde en achetant les produits de l'agriculture et de l'industrie là où il y en a surabondance, pour les transporter et les revendre partout où ils manquent et sont désirés.

HENRI II

A COLOMBIER.

(Voyez la planche.)

Au tems jadis régnait sur le comté
Un prince sage, ami de la justice,
Henri second, dont la tendre bonté
Fit oublier que dans l'âge novice
Où la raison nous dicte en vain ses lois,
Poussé d'ailleurs par des conseils perfides,
Il méprisa les franchises, les droits,
Qui du pays font les bases solides.
D'Henri le-Grand (*) il avait la douceur,
Même air que lui, même noble figure,
Même corsage, et surtout même cœur.
Au mois brumeux où toute la nature
S'anime encore une dernière fois
Aux cris joyeux des vendangeurs en fête;
Quand, par ses chants, délices de nos bois,
Le jeune oiseau pour le départ s'apprête,

(*) Henri IV, roi de France. (Montmollin.)

Il visita ses fidèles sujets;
Et son séjour, à ce que dit l'histoire,
Le fit chérir par de nombreux bienfaits,
De l'un desquels on garde la mémoire.

Un sieur Mouchet, ignorant mais loyal,
Qu'Henri premier, pour prix de sa vaillance (1)
Avait nommé trésorier-général,
Vint à mourir au sein de l'indigence,
Laisant de plus des dettes à payer.
Les cautions payèrent la recette,
A part pourtant les gens de Colombier,
Qui ne pouvaient s'acquitter de la dette.
Hélas! Que faire en cette extrémité!
Les intérêts, dans leur marche croissante,
Triplent la somme avec rapidité,
Et chaque jour le capital augmente.

« Quoi! disent-ils, nous verrons tous nos biens,
» Par nos sueurs amassés avec peine,
» Dès ce moment passer en d'autres mains,
» D'un créancier agrandir le domaine!
» Heureux encore, au milieu de nos maux;
» Si nous gardons nos libertés acquises,
» Et si privés des fruits de nos travaux
» Nous conservons nos antiques franchises!
» Mais Monseigneur est noble et généreux,
» Courons à lui, contons lui nos alarmes;
» Que tout entier un peuple malheureux
» Porte à ses pieds le tribut de ses larmes!

Ainsi disant, ils plaignaient leur destin,
Et dans la nuit plus d'une humble prière
Monta vers Dieu comme un encens divin,
Et reçut grâce auprès du commun Père.

Le jour suivant, quand un soleil nouveau,
Précipitant sa course plus rapide,
De l'univers retirait son flambeau;
Quand sur les monts une lueur timide
Fuyait la nuit et son règne douteux;
Alors Henri, qui, trois fois la semaine
De Colombier visitait les beaux lieux,
Loin du château descendait vers la plaine,

(1) Abram Mouchet se distingua à la bataille d'Ivry, où il sauva la vie à Henri 1^{er}; en reconnaissance de ce beau trait il fut anobli, devint trésorier-général, et receveur de Colombier en 1596.

Auprès du lac et de ses bords rians,
 Qui, se mirant dans son onde tranquille,
 Y découpaient leurs contours élégants.
 A ses côtés, comme un nouveau Joinville,
 Son confident, le noble Montmollin,
 Conteur naïf dont j'aime les chroniques,
 Lui rappelait dans un libre entretien
 Les libertés, les usages antiques,
 Qu'il nous transmet dans ses simples écrits,
 Et sut orner par son charmant langage.

Mais tout-à-coup, des sanglots et des cris
 Troublent la paix qui régnait au village,
 Femmes, enfants et vieillards confondus,
 D'un même accord déplorant leurs misères,
 Aux pieds d'Henri, pêle-mêle, éperdus,
 Courent porter leurs vœux et leurs prières:
 « Ah! Monseigneur, grâce, grâce pour nous,
 « Diminuez le poids qui nous accable,
 « C'est par ses pleurs, en baisant vos genoux,
 « Que vous supplie un peuple misérable. »
 « Oui, chers enfants, » leur dit avec douceur
 Le prince Henri, touché de leur détresse;
 « Ne craignez plus, j'ai su votre malheur,
 « Et dès ce jour comptez sur ma tendresse.
 « Mais gardez-vous de toute caution,
 « Pour l'avenir vous serez moins en peine,
 « Et que ceci vous serve de leçon. »
 Puis tout-à-coup se tournant vers la plaine,
 Il tend la main et leur dit : « Ecoutez;
 « Voici quel prix je mets à la quittance,
 « C'est qu'en suivant mes trois doigts écartés,
 « Le long des champs où la rive s'avance,
 « Vous élevez trois rangs d'arbres touffus,
 « Et que trois fois leurs lignes étalées,
 « S'élargissant toujours de plus en plus,
 « Jusqu'à ces bords prolongent leurs allées.
 « Mon procureur avec vous doit traiter,
 « Et vous serez déchargés de la dette
 « Dès qu'à leur ombre il pourra l'acquitter.
 « Courage donc, enfans, je le répète,
 « Je vous libère; à demain les travaux;
 « Pour les régler je reviendrai moi-même. »

Les villageois, interdits à ces mots,
 Ont peine à croire à cet amour extrême;
 Leurs cris bientôt proclament en retour

Le nom d'Henri qu'au loin l'écho publie.
 Ah! Monseigneur, à vous tout notre amour,
 A vous nos biens, nos corps et notre vie!

Déjà loin d'eux, le prince et Montmollin
 Étaient rentrés au chastel séculaire
 Pour prendre ensemble un rustique festin.

Les villageois, en quittant ce bon père,
 A leurs foyers s'en retournent joyeux,
 Et dans la nuit plus d'une âme pieuse,
 Dans sa prière, éleva vers les cieux
 Du bon Henri l'action généreuse.

Le lendemain, dès que vers l'orient
 A son lever la matinale aurore
 Sortit des eaux sur son char éclatant,
 A peine au ciel un jour naissant encore
 Chasse la nuit pour régner à son tour,
 Les villageois, que la reconnaissance
 A réveillés long-temps avant le jour,
 Font leurs apprêts, guidés par l'espérance
 Que leurs travaux vont finir leur malheur.
 Tous en chantant ils sortent du village,
 Et le travail commence avec ardeur.
 Le prince Henri préside à leur ouvrage,
 Dirigeant tout, travaillant au besoin;
 Bientôt il vit sur la verte prairie,
 A travers champs se prolonger au loin
 De beaux ormeaux à la tête arrondie.

Et maintenant leurs troncs durs et noueux,
 Pour le comté, monument qu'on révère,
 De la douceur d'un prince généreux
 Et des grands biens qu'il se plut à nous faire,
 De sa bonté laissent le souvenir.
 Le nom d'Henri décore notre histoire,
 Et nos enfans, aux siècles à venir,
 A leurs enfans rediront sa mémoire.

A. J., étudiant.

UNE HISTOIRE DU BON VIEUX TEMPS.

Du bon vieux temps que j'aime la chronique!
 Elle a pour moi certain parfum antique
 Que je préfère aux suaves odeurs
 Que maintenant répandent d'autres fleurs...

Et cependant ces anciennes histoires
 Vont s'effaçant toujours plus des mémoires;
 Le temps jaloux les submerge en son cours.
 Aidez-moi donc à sauver du naufrage
 Des vieilles mœurs une fidèle image,
 Et remontons ensemble aux bons vieux jours.
 En la saison où les feuilles jaunissent
 Et vont joncher les sentiers de nos bois,
 Où du soleil les rayons qui pâlisent
 Semblent errer une dernière fois
 Sur les brouillards qui couvrent la nature,
 Un Neuchâtel (1) à la noble figure,
 Se promenait seul et sans écuyer.
 (Qu'aurait-il craint, le loyal chevalier?)
 Sans nulle escorte et sans nul équipage,
 Il parcourait ainsi tout son comté,
 Et se plaisait à recevoir l'hommage
 De ses sujets heureux par sa bonté.
 Ce bon seigneur, ou plutôt ce bon père,
 Digne héritier de ses nobles aïeux,
 Faisait du bien, soulageait la misère;
 En le quittant chacun était heureux.

Se reposant des travaux de la guerre,
 Il visitait tous ses bons paysans,
 Il partageait leur table hospitalière
 Et ne voulait pas d'autres courtisans.
 Le comte donc, fidèle à son usage,
 Lors se trouvait dans les champs de Peseux,
 Quand tout-à-coup il vint un gros nuage
 Que charriait un vent impétueux;
 Et tôt après le nuage qui crève
 Lui fait gagner la prochaine maison,
 Où demeurait un brave vigneron.
 Sans hésiter, le loquet il soulève,
 Dans le logis il entre sans façon,
 Et le voilà chez monsieur Gorgoion (2).
 « Mes chers enfans, je viens contre la pluie
 » Sous votre toit réclamer un abri;
 » Ça, qu'un bon feu, pendant que je m'essuie... »
 » C'est Monseigneur! » Aussitôt, à ce cri,
 De Gorgoion la nombreuse famille
 Se mit en branle, et du feu qui pétille

Un bon fagot a ranimé l'ardeur.
 Un vieux fauteuil, qu'on offre à Monseigneur,
 Des Gorgoions fauteuil héréditaire,
 Est par leurs bras roulé près du foyer,
 Et du logis l'active ménagère
 Court rançonner la cave et le grenier.
 Au coin du feu le comte se repose,
 Et caressant tour à tour les enfans,
 Avec le père, en attendant, il cause
 Du temps qu'il fait, du produit de ses champs;
 Il lui demande encor si la vendange
 L'a satisfait, si la vigne a souffert,
 Si la moisson a bien rempli sa grange,
 De quels outils pour greffer il se sert;
 Et se chauffant les pieds près de la braise,
 A Gorgoion c'est ainsi qu'il parlait.
 Par ces propos, Gorgoion mis à l'aise,
 Lui répondait aussi bien qu'il pouvait.
 Bientôt pourtant la table fut servie;
 On s'attabla, Gorgoion s'excusant
 De ne pouvoir faire meilleure vie :

« Non, non, parbleu, tout se trouve excellent, »
 Répond le comte, « et d'abord ce fromage
 » Est du meilleur que l'on puisse manger.
 » Ce vin est-il du crû de ce village? »
 « Non, Monseigneur, des Pains-Blancs d'Aut
 [vernier;
 » C'est du meilleur qui soit dans le ménage. »
 » Et ce vin rouge? » « Oh! c'est du Cortailod,
 » Et du bon vieux, car mon oncle Baillod
 » Me le donna lors de mon mariage. »
 « Ce miel est bon; est-il de ton rucher? »
 « Oui, Monseigneur, de celui du verger. »
 Le comte ainsi, du même ton affable,
 Trouve excellent chaque mets de la table.
 De Gorgoion qu'on juge les transports
 Quand, remplissant son verre jusqu'aux bords:
 « A vos santés! A la tienne, bon hôte,
 » Dès aujourd'hui, justicier de la Côte!
 » Bon-hôte: oui, tu garderas ce nom,
 » Je n'aime pas celui de Gorgoion.
 » Bonjour, enfans, bonjour! » En moins d'une
 [heure,

Le comte était rentré dans sa demeure.
 Fut dit, fut fait. Plus ne fut question
 De conserver le nom de Gorgoion.

(1) Henri II, duc de Longueville, prince de Neuchâtel.
 (2) D'autres disent Gorgolion.

LIBRAIRIE
LA VILLE
NEUCHÂTEL



D'après le tableau original de M. Moritz fils.

Lith. de Nicolet et Jacquinet à Neuchâtel.

HENRY II AUX ALLÉES DE COLOMBIER.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

Huit jours après, le preud'homme Bonhôte
Siégeait au plaid du maire de la Côte.

E. de P.

DE L'OURAGAN DU 18 JUILLET 1841.

Plusieurs faits donnent lieu de croire qu'il s'est passé cet été quelque chose d'extraordinaire dans notre globe, entr'autres l'irrégularité des indications du baromètre, l'eau du puits de Grenelle, à Paris, qui a cessé quelques jours de jaillir, et l'ouragan terrible qui s'est fait sentir le 18 juillet, d'un bout de l'Europe à l'autre. C'est vers les onze heures du matin qu'il a atteint notre pays. Nous empruntons au *Constitutionnel neuchâtelois* la description suivante, qui a été reproduite par un très-grand nombre de journaux.

« Un ouragan, tel que de mémoire d'homme on n'en avait vu de semblable, a éclaté sur notre ville et une partie du pays dans la matinée du 18. Des arbres renversés, des cheminées abattues, des toitures enlevées ont signalé son passage. Le lac soulevait des vagues énormes qui venaient se briser avec fureur contre les quais et les couvraient tout entiers. Plusieurs des peupliers qui ornent la promenade du Crêt ont été brisés. Cet ouragan, que la chute brusque du baromètre avait en quelque sorte fait prévoir, a donné lieu à un de ces actes de courage et de dévouement pour lesquels les Neuchâtelois ne demeurent jamais en défaut.

« La population d'Auvernier, réunie sur le rivage, avait vu sur le lac une barque qui venait de doubler la

65

pointe d'Areuse; cette barque, passablement chargée, avait perdu sa voile, les vagues la faisait fortement incliner, et ceux qui avaient l'habitude du lac s'attendaient à chaque instant à la voir sombrer. Aussitôt huit hommes s'élançant dans un bateau de pêcheur, munis de bonnes cordes dans l'intention de la remorquer et de la ramener sur le rivage. Ils s'en approchent avec des peines infinies, et lui lancent une de leurs cordes, mais la violence du vent est telle que la corde, quoique neuve, se brise à l'instant. Ils engagent alors les bateliers à entrer dans leur bateau et à abandonner la barque à son sort; mais ceux-ci, espérant sans doute la sauver, et pensant peut-être qu'elle leur offre un abri plus sûr, refusent le secours qui leur est offert. Il s'agissait pour les hommes qui montaient le bateau de regagner la terre, mais la tempête devenait toujours plus furieuse, et le rivage bordé d'écueils ne leur offrant aucun lieu d'abordage, ils dirigèrent donc leur bateau sur Neuchâtel où ils arrivèrent après des peines infinies et après avoir échappé à une perte qui paraissait inévitable. Des centaines de spectateurs les attendaient sur le rivage, et leur ont témoigné toute la sympathie qu'excitait leur noble dévouement. Mais ils n'avaient pas été les seuls à braver le danger. Pendant qu'ils étaient encore occupés au secours de la barque, un second bateau monté aussi par huit hommes s'était avancé à leur aide; mais voyant que leurs camarades avaient abandonné la barque à son sort, ils songèrent aussi à faire

retraite, et vinrent aborder sur une petite plage de graviers, connue des pêcheurs, qui se trouve entre Auvernier et Serrières, et où leur bateau arriva poussé avec la rapidité de la flèche.

Cependant la barque était venue se briser contre les rochers du rivage, heureusement les hommes qui la montaient, ont réussi à se sauver. Nous apprenons que le conseil d'état a accordé une gratification aux seize hommes d'Auvernier qui ont dans cette occasion fait preuve de courage et de dévouement.»

Dix jours après, un autre désastre bien plus terrible a fourni à nos compatriotes une autre occasion de montrer leur dévouement et leur courage, et de plus leur bienfaisance; on comprend que nous voulons parler de l'incendie de Coffrane.

Il est peu de villages dans notre pays qui, dans un court espace de tems, aient été aussi souvent la proie des flammes que celui de Coffrane; voici la troisième fois dans une vingtaine d'années. Le premier incendie, qui réduisit en cendres 6 bâtimens, et dans lequel périt un vieillard resté dans le feu, eut lieu pendant la nuit du 13 mai 1823; le second, qui détruisit à-peu-près le même nombre de maisons, le 2 octobre 1826. Le troisième, de beaucoup le plus considérable, fera époque pour la paroisse entière de Coffrane. Le jeudi 29 juillet 1841 restera sans-doute long-tems gravé dans le souvenir de ses habitans. Ce fut dans ce jour, vers les 11 heures de la matinée, dans un moment où beaucoup d'entr'eux étaient

aux champs ou au marché de Neuchâtel, qu'on vit tout-à-coup sortir de la maison-de-commune d'horribles flammes au milieu d'une épaisse fumée. La cause de ces flammes qui s'élançèrent d'une manière si subite et de tous les côtés du toit, et cela lorsqu'il n'y avait, au dire des témoins, aucune étincelle de feu sur le foyer..... qu'elle est-elle? nous l'ignorons. Nous dirons seulement que cette maison, qui servait d'auberge et d'école, bâtie à l'endroit où viennent aboutir les routes de Montmolin, des Geneveys et de Poudevilliers, était placée de manière à communiquer très-facilement le feu à toutes les parties du village. Cette première circonstance n'était pas la seule défavorable; d'autres vinrent encore augmenter d'une manière effrayante les chances de destruction: ce fut d'une part le vent impétueux qui soufflait alors, et de l'autre les redoutables courans que l'intensité de la chaleur ne tarda pas à établir dans les airs.— Dans un pareil état de choses, qu'avait à attendre le malheureux village de Coffrane? Que serait-il devenu... s'il n'avait été défendu et gardé par Celui-là même qui permettait l'épreuve?

L'effrayante rapidité de l'incendie était telle, que les flammes n'eurent pas plutôt percé le toit de l'auberge que le feu se trouvait, pour ainsi dire, à la fois dans quatre rues différentes. On peut à peine se faire une idée de ce que dut être un pareil embrasement au sein de maisons remplies des fourrages qu'on venait de récolter, et dont toutes étaient malheureusement

recouvertes en bardeaux, qu'une sécheresse de plusieurs jours avait rendus plus inflammables. Aussi toute la partie centrale du village fut-elle réduite en cendres avec une incroyable promptitude. En peu de tems, là même où avait eu lieu l'incendie de 1823, vingt maisons, dont cinq à six formaient chacune deux corps de bâtiment, n'étaient plus qu'un monceau de pierres calcinées; la tour, qui avait été construite en 1828, fut promptement entourée par les flammes et considérablement endommagée dans sa partie supérieure; bientôt il n'y eut plus dans son intérieur ni archives, ni horloge, ni cloches, tout fut fondu ou détruit; le temple lui-même, qui n'avait pas un siècle d'existence, ne fut point épargné. En quelques heures, Coffrane était devenu le théâtre de tant d'infortunes, que de toutes parts on accourait pour en être témoin et qu'on s'en retournait consterné. Plus de quarante ménages, la plupart peu aisés, se trouvaient, à la veille de la saison rigoureuse, sans asile, privés de leurs récoltes, d'une portion plus ou moins considérable de leurs mobiliers, et ayant à supporter un dommage d'autant plus sensible que jusqu'à présent personne parmi eux n'avait eu la sage précaution de profiter des assurances mobilières, moyen bien simple de se mettre à l'abri des ravages si souvent occasionnés par les incendies. De ce défaut de prévoyance devait nécessairement résulter une perte considérable, dont la totalité peut être évaluée à plus de 64,000 L. de Neuchâtel.

Mais si les habitans de Coffrane ont

eu dans ces momens déchirans bien des sujets de douleur, si l'aspect de leur village et de leur temple en ruine ne peut que les attrister profondément, si c'est le cœur serré de tristesse qu'ils ont dû se réfugier pour leur culte public dans un pauvre hangar, si en un mot bien des tribulations sont venues à la fois fondre sur eux, d'un autre côté ils ont lieu de bénir Dieu de ce qu'au sein même de leur infortune ils n'ont pas été sans consolation. Personne n'a péri, ni dans les flammes ni sous les décombres, c'est déjà là pour eux un grand sujet de rendre grâces à Dieu; mais ils en ont eu bien d'autres encore: l'empressement avec lequel on est venu de toutes parts à leur aide, le dévouement et l'activité avec lesquels tous ont travaillé, et particulièrement ceux qui faisaient le service des pompes, les vivres envoyés le même jour par différentes communes et notamment par le magistrat de Neuchâtel toujours si prompt à porter du secours où il y a quelque désastre, les marques nombreuses d'intérêt qui, chaque jour, leur ont été données de toutes les parties du pays, enfin l'hospitalité, les égards et la touchante sympathie dont ils ont été justement les objets de la part de tous les membres de leur propre paroisse, toutes ces preuves d'affection et de générosité ne pouvaient qu'être un baume pour leur cœur, un adoucissement aux maux si grands qu'a jugé à propos de leur dispenser Celui sans la volonté duquel rien n'arrive, et dont les voies, souvent incompréhensibles, sont pourtant toujours paternelles.

2 2
4

3 2 3
6 9

4 2 3 4
8 12 16

5 2 3 4 5
10 15 20 25

PRINCE-WITTNAUER

6 2 3 4 5 6
12 18 24 30 36

ÉDITEUR-LIBRAIRE,

7 2 3 4 5 6 7
14 21 28 35 42 49

8 2 3 4 5 6 7 8
16 24 32 40 48 56 64

A NEUCHÂTEL

9 2 3 4 5 6 7 8 9
18 27 36 45 54 63 72 81

EN SUISSE.

10 2 3 4 5 6 7 8 9 10
20 30 40 50 60 70 80 90 100

11 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
22 33 44 55 66 77 88 99 110 121

12 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144

13 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169

14 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14
28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196

15 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225

16 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256

17 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17
34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289

18 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18
36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324

19 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19
38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361

20 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400